



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

PREMIÈRES BRÈCHES DANS L'IDÉOLOGIE DES DEUX SPHÈRES

Joséphine Marchand-Dandurand

et Robertine Barry,

deux journalistes montréalais

de la fin du XIX^e siècle.

par

Diane Thibeault

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes

Supérieures et de la Recherche à

l'Université d'Ottawa en

vue de l'obtention de la

Maîtrise es Arts

(Histoire)

Ottawa, Canada, 1980.



Diane Thibeault, Ottawa, Canada, 1981



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

TABLE DES MATIERES

BIBLIOGRAPHIE	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: <u>Les deux sphères en théorie et en pratique</u>	7
CHAPITRE II: <u>Deux journalistes au Québec</u>	23
CHAPITRE III: <u>Le mariage et la famille</u>	43
CHAPITRE IV: <u>L'éducation des filles</u>	61
CHAPITRE V: <u>Le monde du travail et la politique</u>	75
CHAPITRE VI: <u>La "femme nouvelle"</u>	93
CONCLUSION	110
APPENDICE I: <u>Le Coin du Feu</u>	116
APPENDICE II: <u>Le Coin de Fanchette</u>	122
APPENDICE III: <u>Chronique(s) signée(s) Mme Dandurand</u> dans <u>Le Coin du Feu</u> , 1893-1896	123
APPENDICE IV: <u>Chronique du Lundi</u>	124

BIBLIOGRAPHIE

I Sources manuscrites

APC, Fonds Marchand-Dandurand, vol. 1-2 (Correspondance, Raoul Dandurand), vol. 8 (coupures de presse, Journal-Mémoires, Joséphine Marchand-Dandurand).

II Sources imprimées

Dandurand, J., Nos travers, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1901, 229 p.

Dandurand, Mme, Rancune, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1896, 54 p.

Françoise, Chroniques du Lundi (1891-1895), s.l., s.éd., 1900, 325 p.

Françoise, Fleurs champêtres, Montréal, Desaulniers, 1895, 205 p.

Josette, Contes de Noël, Montréal, John Lowell et fils, 1889, 159 p.

La Feuille d'Erable (1896).

La Patrie (1891-1900).

La Revue Nationale (1895).

Le Coin du Feu (1893-1896).

Le Franco-Canadien (1891-1892).

Le Monde Illustré (1899-1900).

National Council of Women of Canada, Women of Canada. Their Life and Work., s.l., s.éd., 1900, 474 p.

III Travaux généraux

Basch, F., Les femmes victoriennes. Roman et Société (1837-1867), Paris, Payot, 1979, 357 p.

- Bellerive, G., Brèves apologies de nos auteurs féminins, Québec, Librairie Garneau, 1920, 137 p.
- Boucher, J. et A. Morel, Le droit dans la vie familiale, Montréal, P.U.M., 1970, t. 1.
- Cleverdon, C.L., The Women Suffrage Movement in Canada, (Toronto), University of Toronto Press, 1974, 324 p.
- Cook, R. et W. Mitchison, éd., The Proper Sphere. Woman's Place in Canadian Society, Toronto, Oxford University Press, 1976, 334 p.
- Copp, T., The Anatomy of Poverty. The Condition of the Working Class in Montreal. 1897-1929., Toronto, McClelland and Stewart Ltd., c. 1974, 192 p.
- Dumont-Johnson, M., Les communautés religieuses et la condition féminine dans Recherches Sociographiques, vol. 19 (1978), p. 79-102.
- Hymowitz, C. et M. Weissman, A History of Women in America, New York, Bantam Book, c. 1978, XII - 400 p.
- Kealy, L., éd., A Not Unreasonable Claim. Women and Reform in Canada, 1880s-1920s, Toronto, The Women's Press, c. 1979, 233 p.
- Lavigne, M. et Y. Pinard, Les femmes dans la société québécoise, Montréal, Les Editions du Boréal Express, 1977, 214 p.
- Linteau, P. et al., Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), Ville St-Laurent, Les Editions du Boréal Express, c. 1979, 660 p.
- Mann Trofimenkoff, S. et A. Prentice, éd., The Neglected Majority: Essays in Canadian Women's History, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, 192 p.
- Stephenson, M., éd., Women in Canada, Toronto, New Press, 1973, XIII-331 p.
- Sullerot, E., La presse féminine, Paris, Colin, 1966, 320 p.
- Trofimenkoff, S., One Hundred and Two Muffled Voices: Canada Industrial Women in the 1880s dans Atlantis, vol. 3 (1977), p. 66-82.

IV Travaux particuliers

Cloutier, L., Bio-Bibliographie de Mme Raoul Dandurand (née Joséphine Marchand), Montréal, Ecole des Bibliothécaires de l'Université de Montréal, 1942, 55 p.

Des Ormes, R. (L.-J. Ferland-Cloutier), Robertine Barry - en littérature Française - Pionnière du journalisme féminin au Canada. 1863-1910., Québec, L'Action Sociale Ltée, 1949, 159 p.

Fortin, L., Félix-Gabriel Marchand, Saint-Jean-sur-Richelieu, Editions Mille Roches, 1979, 232 p.

Hamelin, M., éd., Mémoires du Sénateur Raoul Dandurand (1861-1942), Québec, P.U.L., 1967, XIV-374 p.

INTRODUCTION

Le rôle des femmes dans la société québécoise n'a pas jusqu'à récemment intéressé un grand nombre d'historiens. Il y a à peine une dizaine d'années que les chercheurs se penchent sur cette moitié d'humanité que l'on avait jusqu'ici presque ignorée. Bien sûr, on nous a parlé en termes grandiloquents dans les écoles, des héroïnes de la période de fondation: Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Jeanne Mance, Madame de la Peltrie, Madeleine de Verchères. Mais après cette période, plus rien qu'une masse de femmes épouses dévouées et mères de nombreux enfants - du moins les voulait-on ainsi. Le réveil de la conscience de soi chez les femmes occidentales contemporaines, les amène maintenant à s'interroger davantage sur leur passé. Qu'étaient ces femmes d'hier? De quoi étaient tissés leurs jours? Qu'ont-elles pensé, cherché, réalisé? En quoi leur vie est-elle maillon de la chaîne et éclairage de ce que nous sommes devenues aujourd'hui? C'est en quête de ces racines collectives que je me suis donc engagée dans la présente étude.

Je m'intéressais tout particulièrement à la période d'enfantement du féminisme occidental à la fin du XIX^e siècle et je me demandais comment les québécoises avaient vécu cette période de remise en question idéologique. Je voulais contribuer à l'histoire des femmes d'ici, mais à une histoire des femmes faite à partir de ce que les femmes elles-mêmes en disent. Mes sources se rétrécissaient donc. Les femmes qui ont laissé des témoignages écrits de leur expérience étaient nécessairement instruites.

Les témoins que je saurais trouver seraient donc presque nécessairement d'un certain milieu aisé sinon bourgeois.

Il est souvent difficile de travailler sur des périodes aussi récentes. Beaucoup de sources manuscrites sont encore aux mains des familles ou de toute façon difficiles à consulter puisqu'elles concernent des personnes ou des descendants soucieux de préserver la confidentialité de certains écrits. J'optai donc pour l'utilisation de sources imprimées, facilement disponibles dans les bibliothèques ou les dépôts d'archives. Mon choix se porta sur les deux premières montréalaises connues qui écrivirent dans les journaux de la fin du XIX^e siècle: Joséphine Marchand-Dandurand (1861-1925) et Robertine Barry (1863-1910), deux écrivains qui jusqu'ici n'ont pas été très étudiés.¹

J'étais cependant consciente des limites que m'imposaient ces sources de renseignements. Mes deux informatrices étaient issues d'un milieu aisé, vivaient à Montréal et s'avéreraient possiblement peu préoccupées par les revendications des classes laborieuses. Il importait donc que j'évite de généraliser mes conclusions.

Mes ambitions devinrent plus modestes. Et elles le devinrent encore plus quand je me trouvai dans l'obligation de faire un choix dans les écrits de mes deux témoins. En effet, leur oeuvre littéraire est impressionnante. Elle n'est pas non plus toujours contemporaine. La période la plus productive de Joséphine Marchand-Dandurand se situe entre 1890 et 1900, celle de Robertine Barry, entre 1891-1900 et 1902-1909. Je voulais

¹ Il n'existe qu'une étude publiée sur Robertine Barry. R. Des Ormes (L.J. Ferland-Cloutier), Robertine Barry - en littérature Française - Pionnière du journalisme féminin au Canada. 1863-1910., Québec, L'Action Sociale Ltée, 1949, 159 p.

faire des comparaisons entre les deux femmes, je me devais donc de choisir la décennie 1890-1900.

Je décidai d'essayer de voir dans les écrits de ces deux premières journalistes dans quelle mesure elles s'étaient faites les porte-parole de l'idéologie dominante de l'époque, celle des deux sphères, qui assigne à la femme une place au foyer et à l'homme un rôle dans le monde extérieur. Je me disais qu'il serait peut-être possible de déceler quelques indices de remise en question de cette idéologie qui commence à être attaquée aux Etats-Unis et au Canada dès la fin du XIX^e siècle.

J'entrepris donc le dépouillement de tous les écrits de la période 1890-1900 inclusivement. Pour l'étude de Joséphine Marchand-Dandurand, je parcourus le fonds Marchand-Dandurand qui se trouve aux Archives Publiques du Canada et qui renferme des lettres, des coupures de presse et le journal personnel de Joséphine Marchand-Dandurand écrit de 1879 à 1900. Je consultai ses publications: Contes de Noël (1889), Rancune (1895), Nos Travers (1901). Je dépouillai tous ses articles et chroniques dans Le Franco-Canadien (1891-1892), La Patrie (1891-92) et Le Coin du Feu (1893-1896). Pour Robertine Barry, je consultai aussi ses publications, Fleurs Champêtres (1895), Chroniques du Lundi (1900) ainsi que ses articles et chroniques dans La Patrie (1891-1900), La Revue Nationale (1895), La Feuille d'Erable (1896) et Le Monde Illustré (1899-1900).

Des centaines de fiches documentaires touchant leurs conceptions du mariage, de la famille, des arts, du journalisme, des convenances, de la politique, du féminisme, de l'éducation... vinrent s'ajouter aux grilles compilant les données numériques par sujets, tirées de la revue Le Coin du Feu, puis de la Chronique du Lundi et du Coin de Fanchette du

journal La Patrie. J'avoue avoir eu quelques hésitations en lisant Le Coin du Feu, au sujet de la provenance de plusieurs articles non signés ou signés de pseudonymes. Je savais, pour l'avoir lu dans son journal intime, que Joséphine Marchand-Dandurand avait presque tout rédigé ou choisi elle-même. C'est donc par recoupements et comparaisons avec des articles signés publiés auparavant ou simultanément dans d'autres journaux, que j'ai pu confirmer que Marie-Vieux-Temps, Météore et possiblement Muscadin n'étaient qu'une seule et même personne, la directrice du Coin du Feu qui signe nombre de Chroniques de son nom de femme mariée, soit celui de Mme Dandurand. Quelques autres articles non signés se sont aussi avérés très probablement de sa plume et je les ai inclus dans ma compilation du Coin du Feu en appendice.²

Des problèmes semblables se sont posés pour le Coin de Fanchette. Les rubriques de réponses aux correspondants et celle intitulée "Causerie fantaisiste" sont toujours signées du pseudonyme que Robertine Barry utilisera tout au long de sa carrière littéraire, celui de Françoise. Les autres rubriques peuvent avoir fait l'objet d'une recherche et d'un choix de la part de la journaliste, mais elles sont fort probablement tirées de revues, de journaux, de manuels de bienséance ou de d'autres ouvrages. J'ai analysé la page féminine de La Patrie d'avant 1897 et d'après 1900. Robertine Barry n'y est plus, et pourtant les rubriques sont à peu près les mêmes. J'ai donc décidé de ne considérer

2 Il est commun pour beaucoup de femmes au tournant du siècle d'utiliser seulement le nom du mari. Les suffragettes en général utilisent leur prénom et quelquefois retiennent leurs noms de naissance. Voir W. Roberts dans L. Kealy, éd., A Not Unreasonable Claim. Women and Reform in Canada, 1880s-1920s, Toronto, The Women's Press, c. 1979, p. 26.

que les articles signés Françoise et de me contenter de compiler les sujets des autres colonnes de cette page féminine.³ Quant à la Chronique du Lundi, aucune question d'authenticité à se poser: elle est toujours signée "Françoise".

Les attaques que les deux femmes portent à l'idéologie de division sexuelle des tâches varient de l'une à l'autre. Joséphine Marchand-Dandurand croit que le mariage est encore la seule voie ouverte aux femmes. Les femmes qui ont du temps libre ont cependant le devoir d'étendre à toute la société les bienfaits de leur action à l'intérieur de la famille. Ces interventions sociales se situent surtout dans le domaine des services à offrir aux pauvres, orphelins, vieillards, délaissés. Plusieurs historiens ont qualifié cette revendication d'extension de la sphère féminine, de féminisme social ou maternel.⁴

Robertine Barry, de son côté, ne considère le mariage que comme un choix possible. Les femmes ont des droits: droit à une éducation supérieure égale, à un travail rémunérateur si elles en ont besoin pour vivre, droit d'association, de parole, de réformes. Cette insistance particulière sur les droits des femmes la rapproche de ce que les mêmes historiens ont appelé "féminisme de droits égaux".⁵ Robertine Barry, nous le verrons, n'endosse pas cependant toutes les revendications de ce courant de réforme minoritaire au Canada et aux États-Unis.

J'ai remarqué qu'en ce qui concerne le mariage, la famille (chapitre III), et l'éducation préparatoire au rôle familial (chapitre IV),

³ Voir appendice II.

⁴ L. Kealy, éd., A Not, op. cit., p. 7, 40, 75.

⁵ Ibid.

nos deux informatrices sont restées en grande partie prisonnières de l'idéologie des deux sphères. Elles commencent à remettre cette idéologie en question quand elles parlent d'éducation supérieure des filles (chapitre IV), du monde du travail (chapitre V), de la politique (chapitre V) et des revendications de ce qu'on appelle aux Etats-Unis, la "femme nouvelle" (the new woman) (chapitre VI). J'ai donc calqué mon plan d'analyse sur ces grands points; après avoir situé dans les chapitres I et II, l'idéologie des deux sphères ainsi que les deux journalistes et leurs écrits.

CHAPITRE I

Les deux sphères en théorie et en pratique

Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry sont enracinées dans une culture et une société qui imposent des images particulières de leur rôle respectif en tant que femmes québécoises de la fin du XIX^e siècle. L'idéologie des deux sphères imprègne la loi, la politique, l'économie, le social. Cette idéologie forme un contexte dans lequel les deux journalistes vont oeuvrer et parfois une cible qu'elles vont viser.

A la fin du XIX^e siècle, le discours idéologique de la différenciation sexuelle des rôles et des tâches est largement répandu en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. Cette idéologie partage les activités des hommes et des femmes en deux "sphères" distinctes. Le domaine public, les affaires, la politique, l'économie, appartiennent aux hommes. Le domaine privé, les travaux domestiques, le soin des enfants et du mari, appartiennent aux femmes. Après 1840, on a assisté en Angleterre à la montée d'un nouveau modèle de femme idéalisée avec des aptitudes et des rôles différents de ceux des hommes.¹ L'industrialisation et l'urbanisation qui

1 F. Basch, Les femmes victoriennes. Roman et Société. (1837-1867), Paris, Payot, 1979, p. 15-26.

s'accélérent au XIX^e siècle voient les hommes quitter peu à peu la maison pour travailler à l'extérieur. Les femmes sont en grande partie restées au foyer. Elles ont de plus en plus besoin de l'argent gagné par leurs maris pour acheter les nouveaux biens manufacturés. Cette division progressive du monde domestique et du monde industriel a mené, croit-on, à cette idéologie des deux sphères d'activités. Le foyer, la famille, deviendront un endroit à l'abri de la cruauté du monde des affaires, un déversoir émotionnel pour les hommes harassés par le travail à l'extérieur. On commence à considérer la femme comme la meilleure moitié de la famille. A la maison, on lui attribue une supériorité morale faite de pureté, de spiritualité, de bonté et de dévouement, que le monde extérieur n'a pas.²

Aux Etats-Unis, comme au Canada, les mêmes idées circulent. Au milieu du XIX^e siècle, beaucoup de qualités autrefois attribuables à l'un ou à l'autre sexe ne sont plus concevables que pour l'un d'entre eux.

In the 1700s it was possible to think of a woman as strong, brave, daring, hardy, adventurous. By the mid-1800s these qualities were thought to apply only to men. (An exception to this generalization occurred in the West, where the definitions concerning the sexes were more fluid. [...]). Women who were obviously strong or brave were seen as deviant and mal-adjusted to their 'natural sphere'.³

Les auteurs féminins et masculins se mettent donc à parler de sphère féminine et masculine. Leur théorie de la personnalité se

² Ibid.

³ C. Hymowitz et M. Weissman, A History of Women in America, New York, Bantam Book, c. 1978, p. 66.

développe basée sur la croyance que les hommes et les femmes sont deux pôles opposés, deux branches de l'humanité avec des caractéristiques contraires. L'homme a un pouvoir de création, d'invention et de synthèse applicable au monde extérieur, la femme, des fonctions d'orientations affectives et morales liées au bien-être des siens. Une nouvelle conception de l'enfant vient à l'appui de la présence de la mère au foyer. L'enfant n'est plus un adulte en miniature, tel qu'on le concevait au XVIII^e siècle. L'enfance est une étape de la vie qui est complètement séparée des autres. Les enfants ont besoin d'attention et de soins particuliers pour arriver à être heureux et apprendre entre autres la différence entre le bien et le mal.

Une première conséquence de ce partage des tâches est qu'on ne peut concevoir que la femme puisse avoir une valeur propre, avoir des besoins, des droits. La femme elle-même en vient à se voir ainsi. Elle ne peut justifier son existence qu'en autant qu'elle est au service des autres, de son mari, de ses enfants, et plus tard quand la sphère s'élargira, des pauvres, des orphelins, des délaissés, des malades.

La séparation des activités humaines en deux sphères opposées affecte aussi les relations des hommes et des femmes entre eux. Dès leur plus jeune âge, les filles et les garçons passent peu de temps ensemble. Les fréquentations qui, au XVIII^e siècle, comportaient de longues périodes de temps en tête à tête, se font maintenant en présence d'un chaperon. On n'en finit pas de souligner les douzaines de dangers qui menacent la pureté de ces relations (conversations, livres, boissons trop excitantes...). Les vêtements de la femme deviennent

une quasi forteresse en eux-mêmes: corsets, crinolines genres "cages"... On est très très prude quand il s'agit de parler de la sexualité, ou de ce qui pourrait l'évoquer. Un médecin américain de la période se réjouit de constater la haute moralité des femmes autour de lui: elles préfèrent souffrir les extrémités du danger et de la douleur plutôt que de venir le consulter! La philosophie courante veut aussi que les femmes n'éprouvent pas de désir pour les activités bassement sexuelles. A la fin du XIX^e siècle, les médecins conseillent aux maris de se restreindre, à l'exemple de leurs femmes, et de n'avoir de relations conjugales qu'une fois par mois ou encore dans le seul but d'avoir des enfants, et jamais pendant une grossesse.⁴

Une autre conséquence de cette idéologie des sphères, réside dans le fait que les femmes passent de plus en plus de temps entre elles et de moins en moins de temps avec les hommes. La société approuve ce comportement, et les femmes s'en accommodent très bien puisque moins de formalités régissent leurs rapports mutuels. C'est ainsi que de solides amitiés se développent dans les pensionnats où se retrouvent la plupart des filles des classes aisées vers l'âge de 15 ans. Ces amitiés durent souvent toute une vie. On s'écrit, on se fait de fréquentes et longues visites. On passe des étés ensemble avec les enfants. On se reconforte l'une l'autre, mais aussi on se plaint ensemble. Une solidarité se forme peu à peu. On désire plus d'éducation, du travail à l'extérieur ou un contrôle plus grand de ses revenus.

4 Ibid., p. 68-75.

On commence à s'organiser en associations à caractère philanthropique, en clubs de femmes.⁵

L'idéologie des sphères prétend que la femme n'a rien à voir dans le domaine des affaires publiques. Elle n'a donc pas à intervenir dans le monde du travail (contrôle de son salaire, salaire égal...), dans le monde des affaires (transactions financières, droit de propriété...) ou encore dans le monde politique (droit de vote, droit de devenir candidate...). Cela se reflète dans les lois.

Au point de vue juridique et politique, la femme mariée canadienne, comme celle de la plupart des sociétés occidentales de l'époque, est considérée comme une mineure, un être faible, voire inférieur. Elle est définie par son rôle d'épouse et de mère au service de son mari et de ses enfants. En religion comme dans la vie civile, à moins de rester célibataire et de pouvoir gagner sa vie, elle est toujours sous la domination de l'homme, que ce soit un prêtre, un père, un mari ou le législateur. Son statut d'infériorité est consacré par les institutions juridiques et politiques.

Au Québec, le Code civil adopté en 1866 consacre la puissance maritale du mari sur la femme. Les femmes célibataires ou veuves ont les mêmes capacités légales que les hommes, excepté pour les fonctions publiques telles que tuteurs ou curateurs. Quant aux femmes mariées, elles sont juridiquement incapables à tous les niveaux, sauf en ce qui concerne la rédaction d'un testament. Le mari doit l'autoriser à

5 Ibid.

chaque fois qu'elle pose un acte légal. Ses revenus ne sont pas sa propriété. Elle doit suivre son mari, adopter sa nationalité, et lui obéir. Les sanctions sont plus lourdes pour elle si elle est infidèle. Elle n'a pas de pouvoir légal sur ses enfants, même si la coutume lui en accorde. C'est ainsi que son consentement ne compte pas si un de ses enfants de moins de vingt et un ans veut se marier. Le mari a la tutelle sur les biens des enfants et le droit exclusif de correction. Ce n'est qu'en 1931 que les articles 1425a et 1425i réserveront à la femme l'administration du produit de son travail personnel. Ce n'est qu'en 1955 qu'on enlève les femmes mariées de l'article 986 qui les cite à côté des mineurs, des interdits et des fous. Et finalement en 1964, la loi 16 abolit l'obligation de la femme d'obéir à son mari.⁶

A la fin du XIX^e siècle, les droits politiques féminins sont ou bien inexistants ou bien restreints aux femmes célibataires ou veuves. Au Canada, les femmes ne voteront au provincial qu'en 1916, et ce seulement dans la province du Manitoba. Il faudra attendre 1940 pour que les femmes québécoises puissent en faire autant. Au fédéral, elles ne pourront le faire qu'en 1918. Quelques gains se font au niveau municipal. Si elles sont contribuables célibataires ou veuves, elles pourront voter à Québec en 1876, en Ontario en 1883 et à Montréal en 1892.⁷ Elles n'auront plus besoin d'être contribuables pour voter aux élections municipales de Montréal en 1899. Ce n'était déjà plus nécessaire en

6 J. Boucher et A. Morel, Le droit dans la vie familiale, Montréal, P.U.M., 1970, p. 3-16.

7 L. Kealy, éd., A Not, op. cit., p. 10.

Colombie depuis 1872 ou au Manitoba depuis 1887.

Le statut politique des femmes canadiennes s'est quand même détérioré au XIX^e siècle. Car de 1791 à 1849, les femmes votaient si elles remplissaient les mêmes conditions que les hommes.⁸ Autre exemple de détérioration du statut politique: à la fin du XIX^e siècle, la loi québécoise permettait à tout électeur d'être éligible au poste de commissaire d'école; le Conseil National des Femmes de Montréal décide d'en présenter une: la Législature leur retire ce droit en 1899...⁹

Du côté social et économique, les femmes sont là aussi victimes de l'idéologie qui en fait des êtres dépendants. Leur situation dépend le plus souvent du statut du père ou du mari. Les femmes mariées issues de milieu aisé disposent généralement de domestiques, ce qui leur donne du temps à consacrer aux activités sociales et culturelles. Les autres, mariées à des ouvriers ou encore demeurées célibataires dans une famille où elles doivent gagner leur vie, peinent de longues heures dans les manufactures, ou comme domestiques à bas salaires, et sans trop de loisirs pour s'instruire ou s'engager dans les "bonnes oeuvres".

Montréal devient le pôle d'une grande partie des activités économiques québécoises dans le dernier tiers du XIX^e siècle. La ville

8 P. Linteau et al., Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), Ville St-Laurent, Les Éditions du Boréal Express, c. 1979, p. 222.

9 Y. Pinard, Les débuts du mouvement des femmes dans M. Lavigne et Y. Pinard, Les femmes dans la société québécoise, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1977, p. 81.

passé de 155,000 à 500,000 habitants de 1881 à 1911.¹⁰ De nombreuses usines manufacturières s'y sont installées et ont attiré nombre de jeunes filles et de jeunes garçons de la campagne qui ne trouvaient pas de débouchés sur le marché du travail rural.

L'urbanisation rapide a créé des problèmes de logement et d'hygiène chez les classes ouvrières. Montréal est une ville meurtrière. La population qui s'y entasse est frappée par les ravages des maladies contagieuses (variole, diphtérie, tuberculose). Le quart des enfants meurent avant d'atteindre l'âge d'un an, la majorité de diarrhée infantile, due à la mauvaise qualité de l'eau et du lait.¹¹

L'industrialisation a aussi changé les conditions de vie des femmes. Les industries produisent maintenant ce que celles-ci avaient l'habitude de fabriquer elles-mêmes: les vêtements, les chaussures, plusieurs produits alimentaires (pain, conserves...). Certaines innovations techniques sont progressivement accessibles aux classes aisées: l'eau courante, y compris l'eau chaude, les poêles à gaz et à charbon, les calorifères, et même l'électricité à la fin du siècle. La disponibilité de nombreuses jeunes filles sur le marché du travail constitue un bassin de servantes à bon marché pour les bourgeoises montréalaises, même si à partir de 1871 on se plaint de pénurie (les domestiques préfèrent l'indépendance relative que leur laisse le travail dans les usines).¹² Après 1870, le taux de natalité baisse

10 L. Kealy, éd., A Not, op. cit., p. 4.

11 P. Linteau et al., Histoire, op. cit., p. 38.

12 Ibid.

chez les canadiennes-anglaises aisées¹³ et fort probablement aussi chez les francophones de classes équivalentes. Avec plus de commodités et moins d'enfants, ces femmes passent vraisemblablement moins de temps à remplir leurs devoirs domestiques ou à prendre soin de leurs enfants.

Ces conditions de vie améliorées sont loin d'être accessibles à toutes les femmes. Les femmes constituent 28% de la main d'oeuvre industrielle à Montréal en 1891.¹⁴ Elles travaillent surtout dans le textile, les souliers, le tabac, les imprimeries. Les salaires sont basés sur le sexe, l'âge de la femme et ses compétences. Les femmes sont employées pour les travaux les moins spécialisés. Elles commencent souvent à travailler à l'âge de douze ou treize ans. Elles sont payées à la pièce et ne gagnent que la moitié du salaire d'un homme, ce qui les oblige la plupart du temps à demeurer sous le toit paternel si elles sont célibataires. Elles passent de 9 à 11 heures par jour dans des usines sales, bruyantes, sombres ou encore elles travaillent chez elles à coudre des pièces taillées à la manufacture. Le travail est souvent saisonnier suivant la demande du marché et elles ne travaillent pas non plus les jours où la matière première n'est pas disponible. Elles sont souvent obligées de faire des heures supplémentaires sans être rémunérées et ne reçoivent pas toujours leur plein salaire lorsqu'elles quittent leur emploi.¹⁵ Les syndicats trouvent que ça ne vaut pas la peine de syndiquer les femmes car elles se

13 R. Cook et W. Mitchison, éd., The Proper Sphere. Woman's Place in Canadian Society, Toronto, Oxford University Press, 1976, p. 3.

14 P. Linteau et al., Histoire, op. cit., p. 224.

15 S. Trofimenkoff, One Hundred and Two Muffled Voices: Canada's Industrial Women in the 1880's, dans Atlantis, vol. 3 (1977), p. 66-82.

marieront ou de toute façon elles quitteront tôt ou tard l'usine pour des maternités, des devoirs familiaux à remplir...

Là où l'idéologie n'a pu limiter le domaine d'activités publiques des femmes, la place qu'elle leur a réservée est donc secondaire ou inférieure. Les femmes ont beaucoup de difficultés à se préparer à occuper des professions. Les maisons d'éducation supérieure restent pour la plupart fermées aux femmes canadiennes du XIX^e siècle. Si quelques portes s'entrouvent, ce n'est qu'au prix d'âpres batailles et avec des résultats mitigés sur le marché du travail. C'est ainsi que peu à peu d'autres professions qu'ouvrière ou domestique¹⁶ s'ouvrent aux femmes. Avant 1871, seule l'Ecole normale McGill offre depuis 1857 une éducation supérieure aux femmes. La première école supérieure française est celle de Mme Médéric Lanctôt en 1869, une école privée qui forme les jeunes filles à l'enseignement ou au travail de bureau. En 1899, une annexe est ouverte pour les filles à l'Ecole normale catholique de Montréal, l'Ecole Jacques Cartier. En 1900, les femmes sont majoritaires dans le professorat. Elles l'étaient dans l'enseignement élémentaire dès 1840. Beaucoup sont religieuses. Mais de toute façon elles gagnent le tiers du salaire que les hommes reçoivent pour le même travail et les salaires les plus bas sont payés au Québec.¹⁷

La première école d'infirmière ouvre au Montreal General Hospital

16 Elles sont 6000 domestiques à Montréal en 1881, soit 7.9% de la population féminine de la ville. Voir P. Linteau et al., Histoire op. cit., p. 224.

17 C.M. Derick, Professions Open to Women dans M. Stephenson, éd., Women in Canada, Toronto, New Press, 1973, p. 58.

en 1890. Avant 1897, les femmes francophones qui veulent travailler en milieu hospitalier devront se faire religieuses, car les premières étudiantes laïques ne sont admises à l'hôpital Notre-Dame qu'en 1897. Ce n'est que peu à peu d'ailleurs que cette fonction sera distinguée de celle d'une servante et qu'elle deviendra une véritable profession.¹⁸ Les femmes qui veulent devenir médecins n'ont d'autre choix au Québec que de s'inscrire au Bishop's College qui accepte des candidates de 1890 à 1905.

Les études en droit sont impossibles à entreprendre au Québec. En 1900, on ne trouve qu'une seule femme avocate au Canada, Clara Brett Martin de Toronto. Le McGill College n'admet pas de femmes en droit ni en médecine. Et pour ce qui est des québécoises francophones, les universités restent fermées au XIX^e siècle. On ne fonde le premier collège classique pour jeunes filles qu'en 1908.¹⁹

L'idéologie tolère cependant les "bonnes oeuvres" comme activités chez les femmes qui ont du temps libre. Mais en élargissant lentement leur champ d'activités pour répondre aux besoins sociaux dus aux changements socio-économiques, les femmes se confrontent régulièrement aux limitations imposées à leurs activités publiques. Un certain nombre d'entre elles seront ainsi amenées à remettre en question l'idéologie. Des organisations féminines commencent à vouloir élargir la sphère en y incluant des activités maternelles sociales. D'autres

18 D.S. Cross, The Neglected Majority: The Changing Role of Women in 19th Century Montreal dans S. Mann Trofimenkoff et A. Prentice, éd., The Neglected Majority, Toronto, McClelland and Stewart Ltd, c. 1977, p. 81-82.

19 P. Linteau et al., Histoire, op. cit., p. 226-228.

commencent à se demander s'il ne faudrait pas changer les lois (demande de droits, vote...).

Depuis le milieu du siècle, les femmes des classes moyennes aisées, autant américaines que canadiennes, accomplissent beaucoup à travers leurs clubs de femmes et leurs associations de toutes sortes. Il y a des groupes locaux qui se consacrent à l'auto-culture, d'autres aux oeuvres sociales et missionnaires. La plupart de ces associations ont un caractère confessionnel. Elles regroupent ou des méthodistes, ou des presbytériens, ou des baptistes ou des catholiques. Quelques associations pour les droits des femmes naissent dans les années 1870. Leur audience est faible et toujours l'objet de l'opprobre publique, compte tenu de leurs demandes concernant le suffrage féminin.

Dans les années 1880, des associations nationales regroupent progressivement les associations locales. D'autres associations nationales se donnent des vocations particulières. Des femmes s'en occupent à plein temps mais ne sont généralement pas payées. La Women's Christian Temperance Union est fondée au Canada en 1874, la Girls' Friendly Society en 1882, le Dominion Order of King's Daughters en 1886, la Women's Art Association of Canada, l'Aberdeen Association et la Dominion Woman's Enfranchisement Association dans les années 1890.²⁰

Les francophones catholiques tardent à se regrouper de la même façon. Elles se retrouvent le plus souvent dans des associations de

20 V. Strong-Boag, 'Setting the Stage': National Organization and the Women's Movement in the Late 19th Century dans S. Mann Trofimenkoff et A. Prentice, éd., The Neglected, op. cit., p. 87-95.

bonnes œuvres à caractère religieux, où le clergé assume la plus grande part des responsabilités, ne leur laissant souvent que la collecte de fonds à faire. De nouvelles communautés religieuses catholiques ont été fondées à mesure des besoins d'hôpitaux, de refuges ou d'écoles. Les femmes laïques catholiques n'y ayant qu'un rôle de soutien.²¹

Micheline Dumont-Johnson prétend que la présence dans la société québécoise d'une structure religieuse exclusivement féminine d'assistance publique et d'éducation a canalisé les aspirations des femmes, qui ailleurs, ont provoqué plus tôt les premiers mouvements féministes.²²

Un groupe de femmes francophones catholiques adhère néanmoins individuellement au Conseil National des Femmes fondé par Lady Ishbel Aberdeen en 1893, et ce malgré l'hostilité avouée du clergé. Car c'est une confédération d'associations féminines qui se veut au-dessus des barrières religieuses, linguistiques, ethniques et politiques. L'objectif de cette association est de sauvegarder la famille menacée par les périls de l'industrialisation en protégeant la vocation de mère et d'épouse. Cette association endosse la doctrine de la séparation en deux sphères, et c'est justement en vertu de la "nature maternelle" de la femme qu'elle doit intervenir dans le domaine public, pour régénérer moralement et socialement le milieu urbain.

La constituante de Montréal, le Montreal Local Council of Women (MLCW) est fondée en novembre 1893. En 1899, 27 associations y sont

21 D.S. Cross, The Neglected, op. cit., p. 78-79.

22 M. Dumont-Johnson, Les communautés religieuses et la condition féminine dans Recherches Sociographiques, vol. 19 (1978), p. 87-89.

affiliées, divisées en trois groupes: la philanthropie, l'hygiène et l'éducation, la musique et les arts. La plupart des femmes qui en sont membres sont des types de femmes d'oeuvres traditionnelles, mais quelques chefs de file démontrent une certaine conscience sociale et on peut les qualifier de "nouvelles femmes".²³ Cette association est néanmoins conservatrice car avec son objectif de réunir les femmes de toutes les tendances, elle veut éviter tout sujet qui risque de les diviser entre elles. Elle rejettera ainsi en 1898, en 1906 et en 1907 les résolutions en faveur du vote féminin présentées par la Canadian Suffrage Association.²⁴ La plupart des actions entreprises se réfèrent à la fonction maternelle réservée aux femmes, sauf deux: la lutte pour le droit égal à l'éducation et pour le droit au salaire égal.²⁵ Il faudra attendre 1907 avant qu'une association semblable, francophone et catholique, se crée: la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste.

Les femmes qui adhèrent à ces organismes s'engagent souvent pour des raisons morales. Mais ce qui est nouveau, c'est qu'elles commencent à se voir différemment. L'idéologie des deux sphères ainsi que les problèmes sociaux rendus visibles par l'urbanisation et l'industrialisation semblent leur demander maintenant au moins une partie de leurs activités à l'extérieur de la maison. En vertu de leur supériorité morale reconnue et de leurs qualités spéciales d'éducatrices, sensibles

23 Y. Pinard, Les débuts, op. cit., p. 64-69.

24 W. Roberts, "Rocking the Cradle for the World": The New Woman and Maternal Feminism, Toronto, 1877-1914, dans L. Kealy, éd., A Not, op. cit., p. 22.

25 Y. Pinard, Les débuts, op. cit., p. 79.

aux besoins des faibles et des dépendants, les voilà un pied dans la sphère publique précédemment-réservée uniquement aux hommes. Plusieurs historiens ont qualifié ce mouvement de "féminisme social"²⁶ ou de "féminisme maternel ou moral".²⁷

Le mot "féminisme" est un terme d'ailleurs largement utilisé dans les années 1890. Il ne désigne pas au début celles qui militent dans la campagne pour la conquête du suffrage. Il se réfère d'abord au droit des femmes d'accroître leur rôle public, et parfois même au droit de celles-ci de se définir elles-mêmes de façon autonome, libres de tout stéréotype ou de toute discrimination. Cette deuxième définition est toutefois rarement exprimée comme telle. Elle est le fait de quelques femmes, comme Elizabeth Cady Stanton et Susan B. Anthony aux Etats-Unis ou de Flora MacDonald Denison, au Canada.²⁸ Ce deuxième courant de pensée est encore bien minoritaire. On le retrouve cependant à la fin du XIX^e siècle dans plusieurs romans canadiens qui parlent de la "nouvelle femme". C'est la femme qui souhaite des réformes dans le vêtement féminin, qui veut utiliser une bicyclette, demande l'égalité de droits et une extension de sa zone d'influence. Des historiens ont classé cette dernière dans la catégorie du "féminisme de droits égaux"²⁹ ou du "féminisme basé sur les droits naturels".³⁰

26 A. Kraditor et W. O'Neil; voir L. Kealy, éd., A Not, op. cit., p. 7, 40, 75 et Y. Pinard, Les débuts, op. cit., p. 66.

27 W. Roberts et D. Gorham; voir L. Kealy, éd., A Not, op. cit., p. 7, 40, 75 et Y. Pinard, Les débuts, op. cit., p. 66.

28 D. Gorham, Flora MacDonald Denison: Canadian Feminist dans L. Kealy, éd., A Not, op. cit., p. 59.

29 Y. Pinard, Les débuts, op. cit., p. 66.

30 A. Kraditor et W. O'Neil; voir L. Kealy, éd., A Not, op. cit. p. 7.

La majorité des femmes d'oeuvres pourraient être qualifiées de "féministes maternelles". Les femmes actives le sont plus dans le domaine des réformes sociales que dans les luttes pour des droits égaux. A Toronto par exemple, avant la première guerre mondiale, les femmes sont dans les mouvements de tempérance, ensuite dans les mouvements de réformes urbaines par les charités privées et pour les politiques limitées de bien-être (refuges, crèches). La majorité accepte que les premiers devoirs de la femme sont la maternité et la famille. La campagne pour le droit de vote viendra quand elles se rendront compte qu'il est maintenant devenu nécessaire pour entreprendre les réformes qu'elles souhaitent.³¹

Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry oeuvreront dans ce contexte idéologique, juridico-politique et socio-économique. Elles se heurteront aux limitations imposées et les remettront plus ou moins profondément en question. Leur travail d'écrivain-journaliste est cependant un défi en soi à l'idéologie des deux sphères. En écrivant pour le public, elles forceront la barrière qui les confinait au domaine privé de la famille et du foyer. Le prochain chapitre nous permettra de mieux connaître la vie et les principales oeuvres de ces deux femmes et de saisir le rôle social qu'elles s'étaient attribué en tant qu'écrivains-journalistes.

31 D. Gorham, Flora, op. cit., p. 59.

CHAPITRE II

Deux journalistes au Québec

Avant d'entreprendre l'étude des positions respectives de nos deux témoins face à une idéologie qui imprègne leur environnement et qui sera le sujet de cette thèse, je tracerai une courte biographie des deux écrivains avant, pendant et après la période qui nous occupe, discuterai du rôle social qu'elles s'attribuent en tant qu'écrivains-journalistes, jeterai un coup d'oeil sur la presse et la littérature féminine de l'époque ainsi que sur le caractère des principales sources que nous avons dépouillées, Le Coin du Feu, Chronique du Lundi et Le Coin de Fanchette.

Joséphine Marchand-Dandurand a 29 ans en 1890. Elle est la seconde fille de Félix-Gabriel Marchand, notaire, fin lettré qui a écrit plusieurs pièces et comédies, politicien libéral actif qui sera premier ministre de la province de Québec de 1897 à 1900 et qui tentera en vain d'établir un Ministère de l'Education. Sa mère, Marie-Herzélie Turgeon a fréquenté le couvent St-Roch à Québec,¹ lit beaucoup et est très impliquée dans les

¹ L. Fortin, Félix-Gabriel Marchand, Saint-Jean-sur-Richelieu, Editions Mille Roches, 1979, p. 45.

"bonnes oeuvres". Joséphine a fait des études dans sa ville natale, Saint-Jean, chez les Dames de la Congrégation, où elle a gagné une médaille en littérature anglaise. Elle écrit assez régulièrement son journal intime depuis 1879. Elle a beaucoup lu (Lamartine, Napoléon Legendre, Arthur Buies, Saint-Simon, Sainte-Beuve, Rabelais...). Dès 1881, elle travaillait régulièrement à de petites chroniques qu'elle envoyait dans Le Franco-Canadien fondé par son père en 1861. En 1882, elle écrit dans l'Opinion Publique, en 1886 dans Le Ralliement et en 1889 dans L'Electeur. Elle signe d'abord Josephite, puis plus tard son nom de femme mariée. Elle s'est en effet mariée en 1886 à Raoul Dandurand, avocat, organisateur libéral de la région de Montréal et futur sénateur à Ottawa. Elle se rend avec lui à New York en voyage de noces, puis à Toronto la même année. Elle a une petite fille, Gabrielle, en 1887.

En plus des nombreux écrits des années 1890-1900 que nous avons déjà mentionnés en introduction, beaucoup d'activités sociales et littéraires occupent Joséphine Marchand-Dandurand pendant la même période. Elle prend par exemple une part très active dans le Conseil National des Femmes fondé par Lady Ishbel Aberdeen en octobre 1893. Elle est déléguée officielle en 1894 à la première rencontre nationale à Ottawa, en 1895 et en 1897 à la convention annuelle de Toronto. Elle y prononce des conférences: sur les clubs sociaux et leur influence sur la vie canadienne en 1894, sur l'économie, sur le développement de la littérature nationale en 1895. Elle invite les déléguées à s'exprimer en français à la convention de Montréal en 1896² et propose l'instauration d'un prix spécial du

2 Mme Dandurand, Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 338.

Conseil de l'Instruction Publique pour l'application à la correction du français dans les écoles.³ Marie-Claire Daveluy rapporte que son éloquence lui valait dans certains milieux l'épithète de "Laurier féminin".⁴ Elle est nommée vice-présidente de la section montréalaise du Conseil National des Femmes en 1895-96 et membre du Conseil exécutif national en 1898.

Joséphine Marchand-Dandurand fonde l'Oeuvre des Livres Gratuits en 1896 pour la distribution d'une bonne littérature aux pauvres et aux gens éloignés des bibliothèques. L'Aberdeen Society accomplissait un travail similaire du côté anglais depuis 1890.⁵ Elle a un comité de soutien en France. Cette oeuvre l'accapare beaucoup: de 1899 à 1901, 700 paquets sont envoyés au Canada, aux Etats-Unis et au Yukon, soit de 7 à 8000 livres ou revues.⁶ Le ministre français de l'Instruction Publique la nomme Officier d'Académie en 1898 pour les services qu'elle rend à la culture française en Amérique. Elle est d'ailleurs membre de l'Alliance Française, en plus du Ladies Literary Circle, de la Caledonian Society puis présidente des dames patronnesses de la Crèche de la Miséricorde.⁷

Joséphine Marchand-Dandurand s'occupe aussi, mais de façon discrète, de politique. Elle a des contacts dans le parti libéral provincial et

3 A.P.C., Fonds Marchand-Dandurand, J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, 18 novembre 1897.

4 L. Cloutier, Bio-Bibliographie de Mme Raoul Dandurand (née Joséphine Marchand), Montréal, Ecole des Bibliothécaires de l'Université de Montréal, 1942, p. 23.

5 V. Strong-Boag, 'Setting the Stage': National Organization and the Women's Movement in the Late 19th Century dans S. Mann Trofimenkoff et A. Prentice, éd., The Neglected Majority, Toronto, McClelland and Stewart, c. 1977, p. 93.

6 A.P.C., Fonds Marchand-Dandurand, Rapport de l'Oeuvre des livres Gratuits, 18 p.

7 L. Cloutier, Bio-Bibliographie, op. cit., p. 18.

et fédéral. En 1898, elle arrange la nomination de son mari au Sénat.⁸ Elle voyage régulièrement aux Etats-Unis (Boston: 1894; Washington, New York, Baltimore, Philadelphie: 1898). Elle se rend en Europe en 1891, en 1897 et en 1900, cette fois comme déléguée du gouvernement canadien (Lady Commissioner) à l'Exposition Universelle de Paris. Elle est admise au club le plus aristocratique de la capitale française, le Lyceum et prononce un discours à l'Alliance Française où elle fait un vibrant appel à la solidarité des femmes françaises en faveur de l'expansion de la culture française en Amérique.

Après 1900, le rythme des activités de Joséphine Marchand-Dandurand est plus modéré. En 1902, elle est une de celles qui convoquent la première réunion pour la fondation de l'Association des Dames Patronnesses de la Société St-Jean-Baptiste. Elle est élue secrétaire et y fait un discours sur la nécessité de l'engagement patriotique des femmes. En 1904, elle fait représenter au Monument National à Montréal, sa récente pièce, Chacun son métier, un proverbe en un acte. Dès 1907, la maladie l'empêche de continuer son travail actif dans les clubs de femmes.⁹ Elle continue cependant certaines activités. En 1907, elle présente Victimes de l'Idéal, pièce en un acte et en vers, à la salle du Sénat à Ottawa. En 1908, elle se charge de la souscription dans les écoles du Québec pour que les Plaines d'Abraham deviennent un parc. En 1913, elle se rend en Italie et en France avec son mari. La maladie finit par l'emporter en mars 1925.¹⁰

8 M. Hamelin éd., Mémoires du Sénateur Raoul Dandurand (1861-1942), Québec, P.U.C., 1967, p. 51-53.

9 A.P.C., Fonds Marchand-Dandurand, coupure de presse, s.l., s.d.

10 M. Hamelin éd., Mémoires, op. cit. p. 51-53.

Robertine Barry a 27 ans en 1890. Elle est née à l'Isle Verte d'un père irlandais, important marchand de bois, fin linguiste et homme très instruit qui entretiendra toute sa vie une correspondance suivie avec Daniel O'Connell, homme politique célèbre en Irlande. De 1873 à 1878, elle fréquente le couvent de Jésus-Marie à Trois-Pistoles. En 1878, elle entre au pensionnat des Ursulines de Québec où l'on signale ses succès en histoire et en littérature. A 19 ans, elle a écrit une Histoire de Trois-Pistoles qui lui a valu un diplôme d'honneur de la Société Littéraire de la ville et la publication de son ouvrage.¹¹ On sait peu de choses sur la période entre la fin de ses études et le début de son travail à La Patrie, journal d'allégeance libérale, où elle est engagée en 1891 à titre de journaliste professionnelle. On sait qu'elle a écrit son journal quand elle était adolescente.¹²

Nous avons déjà mentionné ses écrits des années 1890-1900. Pendant cette même période Robertine Barry est élue secrétaire lors de la fondation de la Société Historique de Montréal en 1895. Elle organise la même année une grande collecte pour le rachat de la cloche de Louisbourg qu'elle décide d'installer au Château de Ramesay en 1896. Elle prononce aussi des conférences, dont l'une à la soirée française du Conseil National des Femmes en 1896 sur la femme et la littérature. Elle le fait aussi au profit d'oeuvres de charité. Elle parle de Mgr de Laval, de l'épopée canadienne, de la bataille de Ste-Foy. En 1899, elle est la première femme invitée à venir donner une conférence à l'Institut Canadien, société montréalaise formée d'hommes de profession libérale qui se

¹¹ R. Des Ormes, Robertine Barry, op. cit.

¹² Ibid.

réunissent pour discuter littérature, philosophie et intérêt public:

Elle leur parle de Carmen Sylva, reine de Roumanie.

Robertine Barry est une des membres actives de l'Oeuvre des Livres Gratuits de Joséphine Marchand-Dandurand. Elle se charge aussi de la publication de deux feuilles éphémères, La Grande Kermesse, au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame et La Charité, au profit de l'Institut des Sourdes-Muettes. En 1900, elle est nommée assistante de Joséphine Marchand-Dandurand pour représenter le Canada à l'exposition universelle de Paris. Elle assiste à de nombreuses réunions de femmes et est admise elle aussi au Club Lyceum de Paris.¹³

Après 1900, Robertine Barry continue d'être très active jusqu'à sa mort en 1910. Elle fonde au printemps 1902 le Journal de Françoise, bi-mensuel féminin à qui elle donne la mission "d'adoucir les rudes atteintes du sort, de consoler, de relever les blessés épars sur les tristes chemins".¹⁴ Elle organise une fête pour Félicité Angers (Laure Conan), première canadienne qui vient d'être reçue Lauréate de l'Académie Française, en octobre 1902. En 1904, elle visite l'exposition universelle de St-Louis aux Etats-Unis et est aussi déléguée du gouvernement canadien à l'exposition internationale de Milan. En 1905, elle publie une comédie, Méprise, qui est jouée à la salle Karn de Montréal. Elle visite l'Ouest canadien avec l'Association des Journalistes. Elle donne des conférences: une en mai 1907 au Congrès de la Fédération St-Jean-Baptiste sur le rôle de la page féminine; une en

¹³ R. Des Ormes, Robertine Barry, op. cit., p. 95-100.

¹⁴ Ibid, p. 104.

février 1908 à l'Ecole ménagère provinciale sur l'âme féminine; une autre en juin 1909 devant la section féminine de l'Association St-Jean-Baptiste sur l'influence du journalisme. Elle suspend en 1909 la publication de son journal pour surmenage et devient inspectrice du travail féminin dans les établissements industriels. Elle retourne en France à l'automne de cette même année, tombe malade au retour et meurt d'une congestion cérébrale au début de janvier.¹⁵

Robertine Barry et Joséphine Marchand-Dandurand viennent donc d'un milieu qui se ressemble; ont fait des études similaires, vivent à Montréal des expériences qui se recoupent, travaillent ensemble à l'occasion, coopèrent à des oeuvres semblables, passent une grande partie de leur temps et de leurs énergies à écrire pour le public, du moins est-ce vrai pour les deux femmes pendant la période 1890-1900. Il est difficile d'en conclure qu'elles sont amies, mais à tout le moins se prodiguent-elles une admiration et une bienveillance réciproques. Elles ne manquent jamais une occasion de commenter plutôt favorablement les écrits l'une de l'autre, ses conférences, de promouvoir les oeuvres ou les activités qui l'occupent et même d'y participer. On n'est guère surpris de constater qu'elles s'accordent aussi toutes les deux sur le rôle et la mission sociale qu'elles s'attribuent en tant qu'écrivains-journalistes.

Pour Joséphine Marchand-Dandurand les écrivains et les journalistes sont les "cerveaux de la société", les "nourriciers spirituels d'une nation".¹⁶ Les écrivains ont des devoirs moraux à remplir.

¹⁵ Ibid, p. 112-159.

¹⁶ Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 213-214.

Le rôle de l'écrivain n'est pas seulement de refléter les mœurs dans ses livres. Il a le devoir, il doit avoir la préoccupation de les corriger.

(...) Les mœurs sont l'expression des instincts de la foule, tandis que la littérature est une manifestation consciente et réfléchie d'une élite. C'est donc à cette dernière puissance à prendre l'initiative d'une direction, sur l'autre force, comme l'âme doit gouverner la matière.¹⁷

Malheureusement, selon Joséphine Marchand-Dandurand, le nombre de journalistes conscients de leur influence et de leur mission sociale est très restreint et quand un journaliste n'a pas l'idée de son devoir, il devient nuisible et malfaisant.¹⁸ Les individus ne sont pas tous à blâmer de cet état de fait. Dans la majorité des cas, les éditeurs ont fait du journalisme une industrie. Ils embauchent n'importe qui, des étudiants, des gens qui ne connaissent pas bien leur langue et "le triomphe des idées, voilà qui leur est bien égal pourvu que les annonces donnent."¹⁹ Selon Joséphine Marchand-Dandurand la solution réside dans la compétence et le désintéressement financier (indépendance de fortune) de ceux qui dirigent des journaux littéraires.

Le peuple lira quand au lieu des mercenaires inconscients ou sans principes qui le trompent, l'abrutissent et l'aveuglent, on aura des hommes instruits, consciencieux et indépendants qui l'étonneront, l'intéresseront et l'éclaireront.²⁰

Robertine Barry parle aussi de "la grandeur de la mission de journaliste" et de "ses écrasantes responsabilités"²¹, surtout dans les milieux où les gens ne sont pas beaucoup instruits. Pour elle, le but

17 Météore, Les romanciers et la pudeur dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 13.

18 Mme Dandurand, Le journalisme dans La Patrie, 2 avril 1892, p. 1.

19 Ibid.

20 Ibid.

21 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 13 juillet 1896, p. 1.

de la presse est surtout celui d'instruire et de mettre au courant des questions sociales et des graves événements du jour. Elle regrette que les journaux ne s'occupent pas assez de donner des informations utiles, telles que conseils hygiéniques, principes d'économie sociale, indications sur les progrès de la science et des découvertes modernes. Elle dénonce les excès de certains journaux qui dénaturent complètement les faits et se complaisent dans les racontars malsains (suicides, pendaisons, meurtres) ou dans les inutilités (chien écrasé, cheval abattu).²²

Robertine Barry attribue ces failles au petit nombre de ceux qui font du journalisme une véritable profession. Beaucoup s'en servent comme un pis-aller ou un tremplin pour atteindre d'autres ambitions. Elle suggère qu'une association soit fondée et qu'elle protège ses membres autant contre les imposteurs et les désœuvrés que contre les exactions des propriétaires de journaux.²³

Plus d'histoires à sensation, de suicides émouvants, de récits aux détails scabreux éveillant les curiosités morbides. On apprendrait petit à petit au peuple à nourrir son intelligence au moyen de saine et bonne littérature et quels bienfaits inestimables la société ne retirerait-elle pas d'une règle de conduite comme celle-là!²⁴

Robertine Barry et Joséphine Marchand-Dandurand s'accordent donc sur le rôle moral d'éducation que doivent jouer écrivains et journalistes dans la société. C'est, à des degrés divers, ce qui les motive elles-mêmes à écrire.

22 Françoise, Chronique du Lundi (1891-1895), s.l., s.éd., 1900, p. 187-189 (La Patrie, 26 février 1894).

23 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 13 juillet 1896, p. 1.

24 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 27 juillet 1896, p. 1.

Joséphine Marchand-Dandurand se découvre un goût pour la littérature dès son plus jeune âge. Elle écrit le 20 juillet 1879 dans son journal:

J'ai une légère inclination pour la littérature. J'ai écrit ces jours-ci quelques petites chroniques que papa me promet de faire publier si je ne suis pas trop paresseuse pour les corriger et les mettre au point.²⁵

Elle souhaite faire de l'écriture son moyen d'intervention sociale. En se fixant comme objectif dans Le Coin du Feu "d'élever le niveau intellectuel de l'élément féminin", de "dire à la jeunesse, des choses utiles que personne ne songe à lui dire", de "fustiger les travers de notre société", de "donner aux jeunes filles le goût des choses de l'esprit"²⁶, Joséphine Marchand-Dandurand pense atteindre de cette façon toute la société. La responsabilité première de la femme n'inclut-elle pas en effet la formation des futurs citoyens?²⁷ C'est par ce biais en tout cas que Joséphine Marchand-Dandurand concrétise sa devise: "Etre utile"²⁸

Joséphine Marchand-Dandurand fait aussi siennes des préoccupations morales qu'elle souhaite voir présentes chez les écrivains et les journalistes conscients de leur rôle. C'est ainsi qu'elle se permet de fustiger régulièrement le luxe, les mœurs politiques du clergé, les inégalités sociales, les conflits entre français et anglais... Elle exprime ainsi ce devoir moral qui la lie aux lecteurs dans le dernier numéro du Coin du Feu.

25 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 20 juillet 1879.

26 Ibid., 4 novembre 1897.

27 voir chapitre II.

28 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 5.

Une revue se donnant pour tâche de diriger, d'éclairer la femme dans l'accomplissement de ses devoirs sociaux, et de répondre à ses besoins intellectuels en lui offrant un choix de lectures judicieuses et satisfaisant, peut admirablement seconder l'oeuvre civilisatrice de la religion.²⁹

La situation de la femme l'intéresse en effet tout particulièrement.

Robertine Barry, débutant à La Patrie en 1891, cherche un lien encore plus personnel avec les femmes à travers ses écrits. Elle veut nouer des amitiés, des sympathies.

... écrire un livre, ce n'est pas seulement rendre son nom célèbre, c'est se donner autant d'amis que d'admirateurs, c'est créer des liens invisibles qui attachent le lecteur à l'écrivain, c'est réveiller dans les âmes des sympathies qui durent toute la vie.³⁰

Quand il lui faut partir pour représenter les femmes du Canada à l'exposition universelle de Paris en 1900, elle s'écrit dans Le Coin de Fanchette:

... je n'ai jamais senti comme au moment où je dois la quitter, la place que cette page a tenue dans ma vie.

C'est ici que se sont révélées à moi tant de bonnes et chaudes sympathies, que j'ai pu juger de leur beauté et de la noblesse de tant de coeurs.³¹

Elle trouve que les amitiés se fortifient avec les années et la consolent de vieillir. "Et ces amis, pour moi, ce sont les lecteurs de La Patrie qui m'ont si souvent témoigné leur bienveillance."³²

Ce que Robertine Barry cherche encore dans ses écrits, c'est à défendre "la bonne cause", c'est-à-dire la cause des femmes.³³ Car de par leur situation dans le monde, toutes les femmes souffrent.

29 Mme Dandurand, Le dernier mot du Coin du Feu dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 342.

30 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 1^{er} février 1892, p. 1.

31 Françoise, Causerie fantaisiste dans La Patrie, 10 mars 1900, p. 14.

32 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 23 août 1897, p. 3.

33 Ibid., 22 juin 1896, p. 1

... La part de la femme sur la terre c'est la souffrance.
Quelques-unes un peu plus, quelques-autres un peu moins,
mais pas une n'échappe à l'inexorable loi.³⁴

Robertine Barry désire contribuer à alléger leur fardeau en leur prodiguant de la sympathie et des encouragements dans son courrier aux lecteurs et en mettant sa plume à la défense des droits et des aspirations féminines. Elle ne manque pas en effet une occasion de dénoncer les abus, les injustices dont les femmes sont victimes, ici ou ailleurs. Elle les encourage à devenir médecins, avocates, pharmaciennes. Elle se fait porte-parole d'un réel "féminisme" qui lui fait dire en 1898:

Oui, vous avez raison, j'aime mon sexe et je suis toujours prête à prendre sa défense, "même quand il n'est pas attaqué" me disait en riant un ami, ces jours-ci. J'ai ri aussi, mais au fond, je crois qu'il a raison.³⁵

Une différence fondamentale se révèle donc dans les motifs qui poussent les deux femmes à écrire. Joséphine Marchand-Dandurand le fait surtout par devoir. Elle est consciente des avantages que son éducation et sa culture lui donnent sur les autres femmes. Elle veut faire leur éducation par le biais de sa revue. En cela, elle est conforme à ce qu'on attend d'une femme de l'époque: qu'elle se sacrifie à son devoir (ou à ce qu'elle croit qu'il est). Elle confie ainsi à son Journal en 1897:

Au point de vue égoïste, j'ai eu bien tort de laisser mes petites écritures intimes pour faire du journalisme public, besogne aride qui m'a asservie à un labeur ingrat, m'a détournée de mes lectures, de mes études favorites et - pendant que je cherchais à instruire les autres -, m'a empêchée de m'instruire.³⁶

34 Françoise, Chronique du Lundi (1891-1895), s.l., s.éd., 20 novembre 1893, p. 169.

35 Françoise, A Madame Raphaëla du Coin de Fanchette dans La Patrie, 5 février 1898, p. 9.

36 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 15 novembre 1897.

Robertine Barry pense autrement. Elle écrit sans doute pour gagner sa vie, mais aussi pour soulager ses soeurs qui vivent des situations difficiles et défendre leur cause. De cette façon, elle crée autour d'elle un réseau de sympathies dont elle a besoin pour continuer.

Le travail des écrivains, spécialement ici au Canada, et aussi pour des écrivains féminins, est particulièrement difficile. Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry en sont toutes deux bien conscientes. Robertine Barry nous dit d'abord que c'est une besogne astreignante et frustrante:

Les poètes sont des êtres fortunés, ils peuvent toujours chanter ce qui leur vient à l'âme et au coeur. Nous, pauvres prosateurs, nous faisons aussi nos rêves, et ils nous semblent si beaux, si doux, si tendres, qu'on voudrait les fixer sur le papier pour en conserver éternellement le souvenir. Nous prenons alors la plume pour donner à ces rêves une forme, une couleur. C'est comme si vous touchiez à une bulle de savon. Tout s'évanouit, on ne retrouve presque plus rien des sensations qui nous agitaient quelques minutes auparavant, et nous traînons notre plume, mécontents de notre oeuvre, mécontents de nous-mêmes.³⁷

Et pour une chroniqueuse, les sujets sont compliqués à trouver car il faut produire à des moments fixes. Or, il y a toujours des choses qui retardent, distraient.

Je mets donc le mot lundi en lettres de feu sur une paroi de mon cerveau, et, à mesure que les jours de la semaine passent, ce mot-là grandit, prend les proportions d'une bête horrible, d'un hideux cauchemar qui menace de me dévorer toute entière, à moins que je n'ai une proie à jeter dans la gueule du monstre pour l'apaiser. Cette proie, c'est une douzaine de papiers-manuscrits qui tranquilisent le cerbère pendant quelques jours... et c'est toujours à recommencer.³⁸

37 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 24 juin 1895, p.288.

38 Ibid., 16 avril 1894, p. 206-207.

Tout ce travail consomme de toute façon beaucoup de temps et d'énergies. Et la situation est encore pire ici au Canada, selon Joséphine Marchand-Dandurand, parce que nous sommes loin de notre "patrie intellectuelle".³⁹

Aussi nous faut-il travailler, étudier sans cesse pour obtenir ce qu'en France on apprend sans effort, c'est-à-dire le tour facile, l'expression propre, l'exacte relation des mots entre eux.⁴⁰

Le fait d'être femme n'aide pas non plus. Il est difficile de traiter de tous les sujets. Mme Dandurand forcera cette censure, nous le verrons. Elle se permettra de parler de politique, de religion, sans craindre de se mêler des polémiques de l'heure. Robertine Barry exprime ainsi les problèmes qui se posent:

On permet au chroniqueur à barbe de traiter à peu près tous les sujets, mais il est des sentiers où, nous, femmes, ne pouvons nous aventurer à moins de relever le bas de nos jupes afin de ne pas les traîner dans la boue, et c'est ce que plusieurs n'aiment pas faire. Qui oserait les blâmer?⁴¹

Elle en conclut que si on écoutait tous et chacun, "il ne resterait que des sujets de composition bons pour de petites pensionnaires, et encore!" Mieux vaut donc "poursuivre son petit bonhomme de chemin sans s'occuper de personne"⁴² et demeurer franche, même si l'on s'en plaint.⁴³

Le monde littéraire féminin au Québec à la fin du XIX^e siècle est d'ailleurs restreint. Outre Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry, le nombre de femmes qui écrivent est très limité. Félicité Angers

39 Mme Dandurand, Un nouveau livre dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 156.

40 Ibid.

41 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 4 avril 1892, p. 46-47.

42 Ibid., p. 44.

43 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 17 décembre 1894, p. 1.

a publié deux romans, deux biographies et une brochure entre 1879 et 1900.

Adèle Bibaud a écrit une nouvelle en 1893, Mme Duval-Thibault un recueil de poésie en 1892. Marie Gérin-Lajoie a écrit quelques articles dans

Le Coin du Feu, Marie-Léonie Valois (Atala) écrira dans Le Monde Illustré

en 1899 et Anne-Marie Gleason-Huguenin (Madeleine) dans La Patrie en 1900.⁴⁴

On trouve des pseudonymes féminins dans les journaux au bas de poésies, de petites chroniques. On commence à peine à reconnaître aux femmes la possibilité de s'exprimer publiquement.

En 1890, il n'existe pas au Québec de journaux ou de revues spécialement destinés aux femmes. Il existe souvent des pages féminines mais

elles sont la plupart du temps écrites par des hommes, qui prennent eux

aussi des pseudonymes féminins. Les femmes qui réussissent à écrire

malgré les embûches d'un manque d'instruction et des préjugés masculins

provoquent de petites révolutions. Robertine Barry sera la première

journaliste féminine professionnelle et la première femme qui se chargera

d'une page féminine, Le Coin de Fanchette, en 1897. Joséphine Marchand-

Dandurand créera la première revue destinée aux femmes, Le Coin du Feu

en 1893. Pourtant, la presse féminine existait depuis longtemps en

France et elle était disponible au Canada malgré les retards d'expédition.

On ne s'étonne donc pas qu'il y ait beaucoup de similitudes dans le choix

des rubriques entre ces revues ou journaux français et les colonnes que

nos deux journalistes destinent spécialement aux femmes. Joséphine

Marchand-Dandurand avoue même tirer trois rubriques du Coin du Feu de

44 G. Bellerive, Brèves apologies de nos auteurs féminins, Québec, Librairie Garneau, 1920, 137 p.

sources parisiennes ou françaises: *Mode, Savoir-Vivre et Revue d'Europe*.⁴⁵

Une autre rubrique importante qui totalise presque 25% de la surface des textes est constituée de reproductions de journaux étrangers dont certainement une majorité de journaux français.⁴⁶

Dans la plupart des revues françaises du XIX^e siècle, une très grande place est faite aux devoirs de la femme, aux styles, aux conventions. Les recettes, les ouvrages manuels, l'économie domestique prennent peu à peu le pas sur les chroniques littéraires et théâtrales. Les chansons avec musique disparaissent vers 1860. Les poésies se raréfient, mais les feuilletons se maintiennent. On trouve de plus en plus de méditations sur la vie, la religion, la morale, la maternité, le rôle des femmes, de conseils et causeries de toutes sortes. Une préoccupation reste constante: la définition des millions de fois répétée du "devoir" de la femme qui fait suite à une sorte d'angoisse de la femme qui n'ayant pas son destin entre les mains doit exercer ses forces dans l'acceptation à moins d'être rejetée. "On doit - on ne doit pas". "Tous les périodiques féminins, qu'ils traitent du savoir-vivre, de chapeaux ou de sentiments, prennent ce ton de catéchisme".⁴⁷

Bien sûr, il existait en France quelques périodiques qui parlaient de droits, droit aux écoles secondaires et supérieures, aux carrières interdites, au travail rémunéré, au salaire égal. Mais cette presse avait mauvaise presse: elle provoquait le mépris amusé ou indigné des hommes.⁴⁸ A la fin du XIX^e siècle il existait cependant tant d'organes

45 Mme Dandurand, *Le Coin du Feu*, vol. 1 (1893), p. 7.

46 Voir appendice I.

47 E. Sullerot, *La presse féminine*, Paris, Colin, 1966, p. 5-8.

48 *Ibid.*, p. 8-12.

de presse à revendications féministes, que l'Eglise décida de fonder en 1897 Le féminisme chrétien, bi-mensuel qui déclare que la femme peut être féministe sans renier aucune des croyances de sa vie religieuse.

Marie Maugeret en assume la direction. Elle est d'accord pour réclamer la liberté de travail, l'égalité de salaires, la libre disposition des biens pour la femme mariée, mais elle refuse de demander les droits politiques.⁴⁹ Robertine Barry citera Marie Maugeret à plusieurs reprises et ses revendications, tout en rejoignant celles du féminisme de droits égaux, ressemblent aussi à celles du féminisme chrétien.

Le Coin du Feu de Joséphine Marchand-Dandurand, mensuel d'une trentaine de pages qui paraîtra de 1893 à 1896 s'adresse aux femmes. Il porte en sous-titre la mention "revue féminine". Il a une parenté certaine avec la plupart des revues françaises de l'époque qui font une grande place aux devoirs des femmes, modes et conventions. La mode, l'hygiène, le savoir-vivre, l'art culinaire, les conseils de la mère Grognon et de Marie Vieuxtemps, les Paroles chrétiennes, couvrent 24.45% de la surface rédactionnelle, c'est-à-dire la surface de texte excluant la publicité.⁵⁰ Les rubriques littéraires et artistiques tiennent encore cependant une place prépondérante, Joséphine Marchand-Dandurand s'est en effet fixé comme objectif de relever le niveau intellectuel des femmes canadiennes. Alors si nous considérons la chronique de Mme Dandurand, celle de Météore, celle de littérature sous la signature de différents auteurs, la revue d'Europe, le feuilleton littéraire, les corrections de

49 Ibid., p. 37-38.

50 Voir appendice I.

locutions vicieuses, la chronique mondaine et la revue des livres et des théâtres, le petit cours de mythologie, les études de caractère et peintures de mœurs, les reproductions de journaux étrangers, cela totalise 47.72% de la surface rédactionnelle en rubriques littéraires et artistiques. Il ne reste que 27.83% de la surface de texte pour des sujets variés: page des enfants, coin pour rire, ici et là, les articles signés Yvonne (Marie Lacoste Gérin-Lajoie), d'autres articles de Joséphine Marchand-Dandurand, des enquêtes, collaborations spéciales et de la publicité.⁵¹ La surface signée Mme Dandurand, Marie Vieuxtemps, Météore ou qui est vraisemblablement de la plume de Joséphine Marchand-Dandurand représente 21.12% du total des pages de texte. Le reste a fait l'objet de son choix puisqu'elle rédige seule la revue pendant les quatre années de son existence.

Le Coin de Fanchette, page féminine hebdomadaire de La Patrie dont Robertine Barry s'occupe de 1897 à 1900 peut peut-être se comparer au niveau du contenu avec Le Coin du Feu de Joséphine Marchand-Dandurand. Nous y retrouvons un certain nombre de rubriques communes: art culinaire, économie domestique, hygiène, mode et convenances, coin des enfants, et ce occupant des surfaces rédactionnelles proportionnellement assez équivalentes.⁵² Les différences sont au niveau de l'importance qu'elles accordent aux arts et à la littérature. Robertine Barry n'accorde qu'une place limitée à la poésie et à la littérature (une moyenne de 3.11% du total de la page). Elle consacre par contre presque 50% de la surface rédactionnelle de sa page hebdomadaire en 1897 et 1898 aux réponses

⁵¹ Voir appendice I.

⁵² Voir appendices I et II.

qu'elles donnent aux nombreux correspondants qui lui écrivent dont presque 12% sont des hommes en 1898. Joséphine Marchand-Dandurand n'a pas de courrier des lecteurs mais elle consacre presque la moitié de ses colonnes, nous l'avons vu, à la littérature et aux arts (47.72% de la surface rédactionnelle de sa revue) et ce, pendant les quatre années de parution du Coin du Feu. En 1899 et en 1900, Robertine Barry a reçu la consigne des propriétaires du journal de ne plus consacrer d'espace particulier aux réponses aux correspondants. Le pourcentage des écrits portant sa signature tombe à 8 et à 10% de la surface rédactionnelle.⁵³

Il nous est aussi possible de comparer le contenu des 29 Chronique(s) de Joséphine Marchand-Dandurand dans Le Coin du Feu et le contenu des 187 Chronique(s) du Lundi de Robertine Barry dans La Patrie.⁵⁴ Ce qu'on remarque d'abord, c'est que les faits divers et variés sont le premier sujet d'intérêt chez Robertine Barry. Il s'agit surtout d'incidents dont l'auteur a été témoin, de commentaires sur les vacances, la température, le temps des fêtes etc., ce qu'une chronique hebdomadaire peut aborder mais ce qu'une chronique mensuelle, comme celle de Joséphine Marchand-Dandurand, peut plus difficilement faire sans risquer d'être dépassée par le temps d'un événement ou incident. Les premiers sujets d'intérêt chez Joséphine Marchand-Dandurand sont plutôt les questions concernant les femmes, puis celles touchant les arts et la littérature. Robertine Barry place ces mêmes préoccupations respectivement en deuxième et en troisième place. Les lecteurs et les coutumes ne sont pas des sujets traités par

53 Voir appendice II.

54 Voir appendices III et IV.

Joséphine Marchand-Dandurand. Robertine Barry parle davantage de la nature et du journalisme que Joséphine Marchand-Dandurand, bien que ce ne soit ni chez l'une ni chez l'autre des sujets d'intérêt majeur. La politique étrangère semble intéresser beaucoup Joséphine Marchand-Dandurand. Serait-ce une façon de parler de politique relativement à l'abri des critiques masculines: on remarque qu'il n'y a pas un seul sujet traitant de politique canadienne.

Nous avons vu que Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry voyaient toutes les deux dans leur travail d'écrivain-journaliste un rôle moral d'éducation des gens, et spécialement des femmes. C'est pourquoi j'ai choisi de laisser de côté dans cette étude l'aspect littéraire de leurs écrits, pour me concentrer sur l'idéologie des deux sphères qu'elles véhiculent et/ou remettent en question en réfléchissant sur les différents aspects de la vie féminine québécoise de la fin du XIX^e siècle.

CHAPITRE III

Le mariage et la famille

Selon la théorie des deux sphères, le rôle social de la femme se résume à l'entretien d'une maison, le soin d'un mari et d'enfants. La femme a une voie toute tracée dès sa naissance: elle se mariera, aura des enfants et prendra soin de la maison, pendant que son mari gagnera le pain quotidien et agira dans le domaine extérieur du travail, de la politique et des affaires publiques. Joséphine Marchand-Dandurand a assez bien appris sa leçon. Elle adhère en grande partie à ces principes. Robertine Barry accepte aussi une partie de cette idéologie, mais elle y introduit la notion de choix de son état de vie. Elle refuse le mariage pour elle-même et revendique la possibilité et la légitimité de rester célibataire.

Les deux journalistes ont pourtant une vision commune assez sombre du mariage. A la veille de ses noces, Joséphine Marchand-Dandurand s'inquiète. On lui a décrit la vie conjugale comme un long martyre pour les femmes chrétiennes qui doivent se sacrifier entièrement. Elle croit que seule la religion saura la soutenir dans cette rude épreuve:

Je sens qu'il n'y a que le bon Dieu pour me réconcilier avec cette triste vie. [...] Se résigner, fermer les yeux, vivre autant que possible par l'intelligence au

détriment de la matière, c'est la recette pour ne pas mourir de dégoût.¹

On peut soupçonner ici que l'aspect charnel dans le mariage est peut-être ce qui la dégoûte le plus.

Pour Robertine Barry, toutes les femmes souffrent mais encore plus les femmes mariées. Elle dit constater combien de force d'endurance, les femmes mariées surtout, ont besoin pour supporter les épreuves de leur vie. Elle souligne qu'il ne faut pas s'étonner si la piété est si prisée et si nécessaire à son sexe.²

Si l'analyse de la situation des femmes mariées est semblable, les conclusions que nos deux témoins en tirent ne sont pas les mêmes. Pour Joséphine Marchand-Dandurand, il n'est pas question de remettre le mariage en cause. C'est la seule voie possible pour une femme. Elle le répète à plusieurs reprises dans son Journal. En 1882, elle affirme qu'il est le "but de l'existence de la femme" bien qu'un accident, un accessoire dans la vie de l'homme". Elle essaie d'amener son futur mari à penser que la vie domestique est la plus importante et pour les hommes et pour les femmes, mais devant son échec, elle en conclut que l'entêtement de Raoul a quelque chose de blessant pour son sexe.³ En 1885, elle n'en réitère pas moins sa conviction en considérant que le mariage pour ses filles est un but inévitable⁴, et encore en 1895 dans une de ses chroniques, où elle prétend qu'en dehors du "giron du conjugo", il n'existe pas de bonheur stable.⁵ Elle en est toujours plus convaincue

1 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 18 novembre 1885.

2 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 10 octobre 1899, p. 4.

3 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 30 septembre 1882.

4 Ibid., 21 septembre 1885.

5 Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, février 1894, p. 34.

après 12 ans de vie à deux et à trois: le mariage, c'est la vraie vie.

Notre enfance sous le toit paternel, avec le nom de nos parents et l'ignorance d'un avenir incertain, il nous semble que c'est là notre véritable "identité", la formule de notre personnage terrestre. Ce n'est pourtant qu'une évolution, que la préparation de notre vraie vie. Le mariage, le nom de notre mari et de nos enfants - celui qui désignera le peu qui reste de nous au cimetière -, les actes de notre vie responsable et libre, voilà l'expression de notre destinée, de notre caractère définitif. Si l'on meurt avec son nom d'enfant, il semble qu'on n'a pas vécu.⁶

Plus encore, Joséphine Marchand-Dandurand croit que c'est par le mariage que la femme acquiert sa véritable émancipation, car il rend à la jeune fille l'usage de ses droits et la liberté de ses actes.⁷ Cette remarque est d'autant plus surprenante si on se rappelle le chapitre précédent où l'incapacité juridique de la femme mariée tranche drôlement avec la grande indépendance juridique de la veuve ou de la célibataire de plus de 21 ans.

Joséphine Marchand-Dandurand semble donc avoir bien intériorisé dans ce secteur l'idéologie des deux sphères d'activités et cela l'amènera à dénoncer violemment les hommes qui refusent de se marier privant ainsi un grand nombre de jeunes filles du mariage, par conséquent de la "vraie vie", mais aussi de leur source de revenus. Dans l'idéologie des deux sphères, c'est l'homme qui pourvoit aux besoins matériels de sa femme et de ses enfants. Joséphine Marchand-Dandurand est sans doute consciente de cela, car elle dénonce l'égoïsme des hommes célibataires qui prétendent qu'entretenir une femme coûte cher et préfèrent boire

6 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 13 janvier 1898.

7 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 105.

avec leurs amis, aller au club...⁸ Elle dit que le pays n'a pas encore le moyen de tolérer en son sein une classe d'individus absolument inutiles - économiquement parlant.⁹ Elle suggère donc que les législateurs pénalisent d'une taxe onéreuse ces "insoumis aux lois sociales".¹⁰ Quant aux vieilles filles, elle les comprend. Elle reconnaît qu'il y a mille fois moins d'amertume à gagner soi-même son pain, qu'à le partager dans une union mal assortie avec un conjoint qu'on ne saurait ni aimer ni estimer.¹¹ Elle trouve que pour une jeune fille instruite, occupée à la recherche de buts élevés et qui n'a pas trouvé de parti à sa convenance, le célibat est un "très acceptable statu quo qui manque peut-être de piquant, mais non de sérénité et d'intérêt paisible."¹²

Robertine Barry de son côté reconnaît qu'une grande majorité des femmes se marieront, mais elle considère qu'il s'agit là d'un choix personnel et qu'aucun commandement n'oblige au mariage ou au célibat.¹³ Alors qu'il est question d'un mariage possible pour elle, elle confie à son journal:

... les circonstances présentes me semblent peu favorables à l'accomplissement de ce projet. Je ne suis pas de celles qui considèrent le mariage comme le but vers lequel doivent tendre les plus nobles efforts de toute une vie. Le vrai but, c'est Dieu; diverses voies nous conduisent à lui.¹⁴

⁸ *Ibid.*, p. 113-114.

⁹ *Ibid.*, p. 44-47.

¹⁰ Mme Dandurand, *Chronique dans Le Coin du Feu*, vol. 2 (1894), p. 34.

¹¹ Mme Dandurand, *Nos travers*, p. 101.

¹² J. Marchand-Dandurand, *Journal-Mémoires*, *op. cit.*, 21 septembre 1885.

¹³ Françoise, *Le Coin de Fanchette* dans *La Patrie*, 9 juillet 1898, p. 4.

¹⁴ cité dans R. Des Ormes, *Robertine*, *op. cit.*, p. 47.

Loin de faire du célibat un pis-aller, Robertine Barry y voit, au contraire le germe de l'émancipation féminine, sinon le "synonyme du mot indépendance".¹⁵ Ce n'est pas toujours par choix que les femmes sont restées célibataires, mais en tout cas elles ont dû en prendre leur parti et un esprit d'indépendance a commencé à s'affirmer chez elles. La vieille fille d'aujourd'hui (1895) affirme Robertine Barry, apprend à être heureuse et contente de son sort, à se suffire à elle-même, à ne pas être esclave de l'amour. Elle a une position honorable et honorée dans la société.¹⁶ Robertine Barry trouve que les vieilles filles sont appelées comme les autres à jouer un rôle sur la terre: ayant plus de loisirs à leur disposition, elles peuvent consacrer plus de temps que bien d'autres à soulager leurs soeurs qui souffrent.¹⁷ Qui souffrent surtout dans le mariage, puisque la majorité des femmes sont mariées et que Robertine Barry nous a déjà parlé de leurs plus grandes souffrances... De toute façon, Robertine Barry pense que l'expression "vieille fille" disparaîtra avec les générations futures puisqu'on ne l'applique plus déjà qu'aux femmes de 30-35 ans.¹⁸

Quant aux vieux garçons, Robertine Barry comprend que les jeunes gens hésitent à se marier, n'étant pas toujours assurés de trouver des jeunes filles sensées, économes et bonnes ménagères.¹⁹ Mais ce qu'elle ne comprend pas, c'est qu'on leur fasse une guerre acharnée dans certains pays. Elle considère que nous sommes sur une terre de liberté et que

15. Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 30 novembre 1896, p. 1.

16. Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 25 novembre 1895, p. 319-320.

17. Françoise, A Rebutée du Coin de Fanchette dans La Patrie, 11 juin 1898, p. 14.

18. Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 25 novembre 1895, p. 318-319.

19. Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 5 juin 1893, p. 1, 5.

chacun peut agir à sa guise.²⁰ Au contraire de Joséphine Marchand-Dandurand, elle trouve tout à fait ridicule l'idée de faire payer des taxes spéciales aux vieux garçons, comme cela se produit en Argentine et à l'inverse pour les vieilles filles au Texas.²¹ Elle pense qu'il y a du bien à faire dans tous les états de vie et à une de ses correspondantes elle fait cette réflexion: "Ne vaut-il pas mieux faire rire de soi parce qu'on n'est pas mariée, que de ne pouvoir rire parce qu'on l'est."²²

Robertine Barry insiste sur l'égalité des sexes dans le mariage mais sa conception du rôle de chacun est assez fidèle à l'idéologie des deux sphères dont elle se fait la porte-parole ici.

Le mariage, à mon avis, est une association, où les deux partenaires sont tout à fait sur le même pied d'égalité. Leur genre d'occupation n'est pas le même bien entendu; l'un est appelé au dehors où il doit gérer à sa guise; l'autre est chargée de l'intérieur de la maison de commerce où le premier n'a pas à y mettre le nez. Mais comme deux bons associés, ils se racontent l'un l'autre leurs gains et leurs pertes; ils devisent ensemble pour savoir les meilleurs moyens à prendre pour favoriser la prospérité et le bien-être de la maison, ils se conseillent, ils s'aident mutuellement; la deuxième associée, qui est d'après les lois de la nature, la plus tendre et la plus dévouée, cède aux caprices, ferme les yeux sur les écarts du premier, lequel à son tour la protège contre les intempéries du dehors auxquelles elle n'est pas habituée. Dans cette étrange association, il n'y a pas d'inférieur, ni de supérieur, rien que des égaux.²³

Joséphine Marchand-Dandurand est cependant si imprégnée par l'idéologie des deux sphères, qu'elle n'est pas tout de suite convaincue de

20 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 6 février 1893, p. 116-118.

21 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 14 février 1898, p. 4.

22 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 15 janvier 1898, p. 9.

23 Françoise, Réponses aux correspondants dans La Patrie, 21 janvier 1898, p. 9.

l'égalité qui doit exister entre les époux. A 22 ans, elle écrit dans son Journal que l'homme est le seigneur et maître et que la femme est sa fille bien-aimée, plutôt que sa compagne égale en tout. Elle souhaite que l'homme soit le maître par droit d'afnesse d'abord, de supériorité d'intelligence, d'expérience et de mari (droit que donnent d'ailleurs l'Eglise et la loi, ajoute-t-elle). Elle voit la femme comme un être sensible et dévoué, ayant une confiance aveugle dans la sagesse et la loyauté de son mari, et s'intéressant à sa vie et à ses affaires.²⁴

C'est une conception tout droit déduite de l'idéologie des sphères et qui en idéalisant l'homme et ses fonctions sociales a dû préparer des réveils brutaux à plus d'une femme confrontée avec les dures réalités que leur font vivre les maris dans certains mariages. En 1901, Joséphine Marchand-Dandurand se ravise néanmoins sur la question de l'égalité entre conjoints:

S'il est le maître, cependant, qu'elle n'oublie pas qu'elle est la reine de la maison et que certains égards lui sont dus. Dans un mariage bien assorti, la femme est l'égale de son conjoint. Comme lui elle a des droits qui ne sauraient être méconnus ni sacrifiés dans l'intérêt même de la dignité du foyer et du bonheur commun.²⁵

L'introduction de la notion de droits chez les deux époux est nouvelle. L'idéologie des deux sphères n'avait parlé que de devoirs pour les femmes. Joséphine Marchand-Dandurand parle de droits en général, elle ne les précise pas. Robertine Barry commencera à le faire. Elle ridiculise d'abord l'existence de livres divisés en 325 chapitres

24 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 14 octobre 1883.

25 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 79.

définissant les devoirs des femmes chinoises alors qu'il n'y a rien de tel pour les hommes.²⁶ Elle réclame ensuite pour les femmes mariées le droit d'avoir de l'argent de poche²⁷, et même de prendre des décisions à l'encontre de celles de leur mari dans certains cas:

Il ne faut pas confondre les mots soumission et esclavage, car s'il y a un grand mérite à se soumettre à tout ce qui est légal, juste et raisonnable, il y aurait, au contraire, déchéance morale si l'on se pliait aux caprices de quelqu'un, ce quelqu'un fût-il votre mari. (...) Rien, en effet, ne saurait être plus nuisible au bonheur des époux que l'abandon, par la femme, de son droit incontestable à l'existence intellectuelle et morale, droit qu'elle abdique forcément dès lors qu'elle se résout à vivre sous la domination absolue de son mari. (...) ce qu'il faut affirmer hautement, c'est votre droit absolu à ne recevoir que des avis. La femme doit obéissance à son mari. C'est entendu; mais comme contre-partie, le mari ne doit exiger que des choses raisonnables; vous avez donc le droit de discuter ses ordres, ayant le devoir de refuser l'obéissance dans certains cas.²⁸

Joséphine Marchand-Dandurand met elle aussi les femmes en garde contre une "aveugle et stupide obéissance" ainsi qu'un abaissement inutile devant leur mari.²⁹ Ce qui met en cause la dignité et le respect qui leur est dû.³⁰ Cette façon de cerner le problème est cependant intéressante. C'est la femme qui s'abaisse, c'est la femme qui se rend esclave par son attitude même face à son mari et à ses enfants. Il n'y a pas de remise en question du partage des tâches dicté par les sphères dont découle la dévalorisation d'un travail, le travail ménager, qui est non rémunéré et accompli dans l'ombre du foyer. Ce sont les femmes qui

26 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 15 février 1897, p. 1.

27 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 17 décembre 1894, p. 259-260.

28 Françoise, Conseils aux jeunes femmes dans Le Monde Illustré, 11 novembre 1899, p. 438.

29 Mme Dandurand, Nos travers, p. 79.

30 Ibid., p. 144.

doivent changer, les problèmes sont chez elles. D'où tous ces conseils qui visent à aider les femmes à se conformer à ce qu'on attend d'elles d'une part et en même temps à conserver leur estime de soi et celle de leur entourage.

La femme qui est la reine de la famille, doit éviter de compromettre sa dignité jusqu'à s'abaisser inutilement. Son influence morale, si précieuse et si salubre est nulle là où elle se fait la servante de son mari et de ses enfants. (...) ce que nous n'admettons pas, c'est qu'elle se dépouille elle-même et sans raison du tribut de respect et d'hommage auquel elle a droit dans son petit royaume, pour se dégrader jusqu'à cirer les bottes de ses fils ou de son mari - de solides gaillards que cette esclave volontaire façonne avec amour à l'égoïsme et à la tyrannie.³¹

Robertine Barry partage la même conception des choses. Elle reproche par exemple aux femmes de trop en faire pour les autres et de se rendre esclaves de leurs moindres désirs. C'est bien sûr à la femme de changer son attitude, mais n'est-ce pas en même temps le début aussi d'une remise en question de cette idée découlant de l'idéologie des deux sphères qui veut que la vocation de la femme soit d'être totalement au service des autres? Robertine Barry affirme comme Joséphine Marchand-Dandurand que la femme a le droit à la dignité et au respect de sa personne. Elle donne ainsi le conseil suivant: "L'essentiel est d'habituer votre entourage à l'idée qu'on vous doit des égards, des attentions et qu'on n'a rien à attendre de vous en retour."³²

Les conseils que Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry donnent aux jeunes filles qui se préparent au mariage sont largement

31 Ibid.

32 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 20 novembre 1899, p. 4.

inspirés des nombreux manuels de politesse et de bienséance de l'époque. Les conseils qu'on y donne sont souvent dans le sens de la conformité de la femme à l'idéologie des sphères. Pour Robertine Barry par exemple, il s'agit donc d'abord et avant tout d'en faire une bonne ménagère. Elle doit apprendre tous les détails de la vie domestique, ces "obligations que la Providence a imposées à notre sexe."³³ Une fois ces devoirs accomplis, elle peut alors se permettre de sortir pour visiter un musée, des magasins, des expositions. Robertine Barry condamne les jeunes filles qui ne pensent qu'à trouver un mari au sortir du couvent. Elle trouve que cette attitude est peu digne de la femme, qu'en restant désœuvrée, inutile, elle gaspille ses plus belles années, sa jeunesse, sa santé, dans une "écoeurante oisiveté". Elle les encourage à devenir des jeunes filles sensées, économes, bonnes ménagères qui savent employer leur temps en faisant des ouvrages manuels (broderie, tissage, tricot), des travaux intellectuels, de la musique, de la peinture... Cela aura pour effet d'augmenter les chances des jeunes filles de trouver un parti sérieux:

Qu'on suspende donc la chasse aux maris pour s'occuper un peu plus de son intérieur; [...] les maris viendront bien sans qu'on se donne tant de peines pour les captiver, et ceux que vous aurez charmés en passant votre temps assises à la fenêtre ou à courir dans les rues ne vaudront guère la peine, croyez-moi.³⁴

Joséphine Marchand-Dandurand parle beaucoup moins des qualités de ménagère qu'il faut acquérir, elle insiste sur l'importance des activités intellectuelles, car elle croit que de cette façon la recherche du mari

33 Françoise, Conseils aux jeunes filles dans Le Monde Illustré, 20 novembre 1899, p. 4.

34 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 5 juin 1893, p. 1.

sera plus intéressante et plus fructueuse:

Faites-vous des occupations sérieuses, adoptez quelque étude conforme à votre goût, que ce soit celle de la musique, de la peinture, de l'histoire, des langues étrangères, peu importe, pourvu que vous vous y intéressiez; voyagez si vous le pouvez, procurez-vous surtout des distractions intellectuelles; adoptez une oeuvre de bienfaisance. Votre détachement à l'égard des épouseurs, la facilité de s'en passer que vous aurez acquise auront pour effet de vous rendre plus experte, partant plus difficile dans le choix à faire et elle multipliera les occasions de choisir.³⁵

La valeur d'une femme d'après l'idéologie des deux sphères est surtout morale. Les tâches qu'on lui attribue ne lui permettent pas de baser son prestige sur l'argent, le pouvoir, le travail ou l'éducation reçue. Il ne lui reste donc que sa dignité, sa bonne réputation pour prouver sa valeur. Nous avons déjà parlé du code de conduite rigide qui règle les relations entre les deux sexes. Nos deux journalistes s'en font les fidèles porte-parole.

Joséphine Marchand-Dandurand recommande aux jeunes filles de ne jamais écrire à un jeune homme avant les fiançailles, comme cela se fait aux Etats-Unis. Ce serait la déchéance de la dignité féminine.³⁶ Il ne faut jamais accorder plus de deux danses par soirée à un même cavalier.³⁷ Il convient d'éviter que son nom soit mêlé à tous les événements du jour: cela la diminuerait.³⁸ Il lui faut cacher ses peines de coeur et ne pas se laisser abattre pour ne pas faire rire d'elle. La femme doit garder son indépendance et sa réputation, "le seul bien dont on dispose".³⁹

35 Mme Dandurand, Nos travers, p. 100-101.

36 Ibid., p. 64.

37 Ibid., p. 70.

38 Ibid., p. 71.

39 Ibid., p. 75.

Elle ne doit pas s'afficher, envoyer des fleurs à un jeune homme ou lui donner de cadeau, même fait à la main. C'est déjà une faveur que d'accepter sa compagnie. C'est trop lui faire confiance que de lui donner son portrait.⁴⁰ Une jeune fille doit conserver sa dignité, son "unique prestige", "l'ornement et la protection de (sa) faiblesse"⁴¹, sa seule défense, le "calmant suprême dans les crises du coeur".⁴²

Joséphine Marchand-Dandurand n'est cependant pas dupe. Elle est consciente des torts que ces règles de conduite font à la femme. En même temps, elle n'ose pas en sortir.

La femme dans notre monde policé est condamnée à une passivité humiliante et barbare. Son esclavage est tel qu'il n'est pas une fête d'où la plus belle et la plus adulée ne sorte avec de l'amertume plein l'âme. Forcée, quels que soient ses moyens ou ses goûts, de se parer avec recherche, elle y est comme en exhibition devant ces messieurs. Maintenant, de choisir au gré de ses préférences et de ses sympathies ceux avec lesquels elle désirerait causer ou danser; de se soustraire à la compagnie de certain importun, celles qui le tentent sont taxées d'inconvenance. [...] Le mensonge de sa royauté illusoire, il y va du sort même de la femme de le perpétuer et de faire semblant d'y croire.⁴³

Robertine Barry se fait aussi la porte-parole des convenances à respecter lors des fréquentations et avec le même but en tête: préserver la dignité et la réputation de la jeune fille, car c'est tout ce qu'elle a. Elle dit par exemple que ce sont les jeunes gens qui doivent faire les avances et les démarches et non point les jeunes filles⁴⁴, que ce

40 Ibid., p. 71-72.

41 Ibid., p. 64.

42 Mme Dandurand, Rancune, Montréal, C.O. Beauchemin et Fils, 1896, p. 32.

43 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 73-74.

44 Françoise, Modes et Monde dans La Revue Nationale, vol. 1 (1895), p. 538.

sont aussi eux qui doivent faire les demandes en mariage.⁴⁵ Elle recommande aux jeunes filles de ne pas embrasser leur amoureux: "on n'embrasse que son fiancé, et encore il ne faut pas que cela arrive trop souvent".⁴⁶ Toutes ces prescriptions et bien d'autres, extraites des manuels d'étiquette cités dans Le Coin de Fanchette⁴⁷, se font au nom de la dignité, du respect qu'une jeune fille doit inspirer autour d'elle.

Enfin (sic) de compte une femme, qu'elle soit riche, belle, puissante, douée de tous les dons de l'esprit, ne possède, qu'une seule chose: son honneur et sa bonne réputation qui sont synonymes. Si par ses légèretés, elle compromet l'un ou l'autre, tous les biens de la terre ne sauraient compenser le mal qu'elle s'est fait à elle-même.⁴⁸

Nous avons vu au premier chapitre que les gens de la fin du XIX^e siècle ont entretenu une grande pudeur vis-à-vis des choses concernant la sexualité. C'est une question qui préoccupe néanmoins beaucoup les parents pendant la période des fréquentations. Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry les encouragent à veiller spécialement sur leurs filles et à leur enseigner la grandeur d'un amour chaste qui se place au-dessus de la matière.

Pour Joséphine Marchand-Dandurand, c'est une inconséquence impardonnable que de permettre à ses enfants d'aller au théâtre ou ailleurs sans une escorte sérieuse, car le "diable se cache partout."⁴⁹ Elle enjoint les parents d'armer leurs filles pour "affronter la mêlée"

45 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 29 février 1892, p. 1.

46 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 3 juillet 1897, p. 10.

47 Voir appendice 2.

48 Françoise, Modes et Monde dans La Revue Nationale, vol. 1 (1895), p. 539.

49 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 88.

et de leur "couper les ailes" si elles se rebellent.⁵⁰ Il ne faut pas laisser sa fille juge trop tôt de sa conduite et de ses actions⁵¹, c'est le seul moyen de préserver sa "charmante naïveté" jusqu'au jour où "quelque heureux mortel, digne de votre confiance et de son amour" viendra vous la demander à genoux.⁵²

Robertine Barry sacralise de la même façon l'amour qu'elle voit dans le mariage. C'est un amour pur, chaste, "preuve la plus convaincante de l'immortalité de l'âme, qui s'élève au-dessus de la matière, qui vit sans les baisers et les serrements de main, purifiant et sacré comme les eaux du baptême".⁵³

Le "flirt" ou la "flirtation" n'a donc rien à voir avec la coquetterie, comme on le concevait en France. Pour Joséphine Marchand-Dandurand, le "flirt" est un exercice purement intellectuel qui n'est pas du tout à déconseiller. Elle y voit une "escrime sentimentale", "une charmante et innocente espièglerie".⁵⁴ Robertine Barry voit les choses de la même manière. Elle trouve que la "flirtation" anime la conversation, aiguise l'esprit qu'on tient en éveil, charme les loisirs d'une longue soirée et rend les rapports beaucoup plus agréables entre les deux sexes.⁵⁵

Joséphine Marchand-Dandurand revient plusieurs fois sur le sujet de l'amour physique dans son journal, dès 1885. Sa perception de la maternité en est toute imprégnée. La maternité est pour elle une

50 Ibid., p. 88-89, 94-95.

51 Ibid., p. 106.

52 Ibid., p. 96.

53 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 11 février 1895, p. 28.

54 Mme Dandurand, Parallèles III - Flirt et Mariage dans La Patrie, 30 avril 1892, p. 2.

55 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 25 mars 1895, p. 2.

souillure, une humiliation. Elle désire des enfants mais l'expérience de sa soeur aînée accouchant dans la douleur la traumatise.

Tout mon être tremblait de dégoût, de terreur et je me demandais: Qu'a donc fait la femme pour mériter tout cela. J'ai eu un spleen noir toute la soirée. Je me suis endormie à grand'peine et je me serais réjouie de pouvoir mourir bientôt.⁵⁶

Malgré cela, elle encourage les mariages précoces et les familles nombreuses, "à la canadienne". "Plus il y a de mains pour tirer la queue du diable, plus tôt elle cède".⁵⁷ Voilà du moins la version officielle.

Robertine Barry n'aborde pas ce thème, sauf pour dire aux jeunes filles de ne pas se marier trop jeunes.⁵³

Quand les enfants sont là, leur éducation morale est la responsabilité des femmes. Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry reflètent en cela l'idéologie de l'époque qui dit que les femmes sont supérieures moralement et comme elles sont à la maison au service de leur mari et de leurs enfants, cette responsabilité leur incombe tout particulièrement.

Joséphine Marchand-Dandurand parle de transmettre aux enfants des valeurs de charité, de probité, de générosité, de courage, d'amour de l'ordre et du travail⁵⁹, de simplicité⁶⁰, d'économie⁶¹, de discipline, de renoncement⁶², de devoir accompli⁶³, de tempérance⁶⁴, de bonté⁶⁵,

56 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 16 novembre 1885.

57 Ibid.

58 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 30 octobre 1897, p. 9.

59 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 184.

60 Ibid., p. 159-162.

61 Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 66-68.

62 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 183.

63 Ibid., p. 102.

64 Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 274.

65 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 6 novembre 1879.

de compassion.⁶⁶ La femme est aussi responsable de la sauvegarde de la langue et de la culture.

Jeune femme qui avez de petits enfants, jeune fille qui serez mère un jour, chaque incorrection de votre langage est comme une semence mauvaise qui portera des fruits dans les générations futures. Le progrès, l'épuration de la langue française en ce pays ne dépend que de vous.⁶⁷

Robertine Barry s'exprime moins souvent sur ces sujets, mais elle parle néanmoins des valeurs de justice⁶⁸ et de charité⁶⁹ qu'il faut transmettre aux enfants. Et elle croit que l'absence d'hommes patriotes dans notre pays vient du fait qu'ils n'ont pas appris l'amour de la patrie sur les genoux de leurs mères.

La mère enseigne le catéchisme, il est vrai, mais oublie un peu trop qu'à côté de la grande figure de Dieu, doit se dresser celle de la patrie.⁷⁰

Les deux journalistes recommandent que les filles acquièrent des vertus supplémentaires. Robertine Barry parle de sens de la dignité et de l'honneur⁷¹, de réserve et de timidité.⁷² Joséphine Marchand-Dandurand ajoute la résignation et l'humilité chrétienne⁷³, la modestie⁷⁴, la pudeur⁷⁵ et l'oubli de soi.⁷⁶ Il est à remarquer que ces valeurs qu'on veut transmettre aux filles correspondent bien au rôle que

66 Josette, Le Jour de l'An dans Contes de Noël, p. 75-76.

67 Mme Dandurand, Un cas urgent. Aux jeunes canadiennes dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 338.

68 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 4 novembre 1899, p. 14.

69 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 4 juillet 1898, p. 4.

70 Françoise, Ibid., 8 juin 1896, p. 1.

71 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 3 avril 1897, p. 3.

72 Ibid., 15 octobre 1898, p. 14.

73 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 151-152.

74 Ibid., p. 5.

75 Ibid., p. 46.

76 Mme Dandurand, French Canadian Customs dans Women of Canada, op. cit., p. 24-25.

l'idéologie des deux sphères leur fait jouer dans la société: un rôle effacé, difficile, au service des autres, où la reconnaissance sociale est mince et où le seul bien dont on dispose est sa réputation et sa dignité.

Si Joséphine Marchand-Dandurand n'a pas remis en question la vocation des femmes au mariage qui lui est dictée par l'idéologie des deux sphères, Robertine Barry le fait en affirmant la liberté de choix de chacun et la légitimité et l'honorabilité du célibat. Malgré cela, elle ne remet pas beaucoup en question le partage des tâches qui place la femme dans des fonctions de service aux autres que ce soit dans le mariage ou dans le célibat, puisque dans ce dernier cas, la célibataire se met au service de "ses soeurs qui souffrent".

Dans les nombreux conseils que nos deux journalistes adressent aux femmes mariées et aux futures mariées, on reconnaît encore l'omniprésence des poncifs de l'idéologie des sphères: grande pudeur vis-à-vis de la sexualité, importance des tâches ménagères, rôle moral des femmes dans l'éducation des enfants, importance de la dignité et de la réputation d'une fille ou femme. C'est la femme qui est jugée responsable de la façon dont on la traite dans le mariage ou lors des fréquentations. L'idéologie qui génère les attentes qu'on a à son égard n'est pas remise en question.

Ce qui est nouveau, c'est que les deux femmes sentent le besoin d'affirmer d'une part l'égalité des sexes et de distinguer obéissance et esclavage dans le mariage. Ce qui est encore plus révolutionnaire, c'est qu'elles commencent à réclamer des droits pour les femmes mariées, alors que jusqu'à maintenant l'idéologie des deux sphères ne parlaient que de devoirs.

Nous étudierons dans le prochain chapitre comment Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry iront jusqu'à utiliser des arguments tirés de l'idéologie même des sphères, pour remettre en question la part qu'on leur a faite dans l'éducation et réclamer l'ouverture des études supérieures aux filles.

CHAPITRE IV

L'éducation des filles

Nous avons vu au chapitre précédent que l'idéologie des deux sphères imprègne beaucoup chez nos deux écrivains leur conception de la place de la femme au sein de la famille. Il s'agit là de l'univers "traditionnel" que leur a confié l'idéologie dominante et c'est un bastion qu'il est sans doute difficile de remettre en question. L'introduction de la notion de droits des femmes dans le mariage est néanmoins une percée importante de l'idéologie des sphères.

L'analyse et la critique par nos deux journalistes de l'éducation que l'idéologie des deux sphères réserve aux filles, est encore plus audacieuse. Cela implique une critique sociale, domaine qui n'est plus du ressort des femmes comme l'était la famille. Certains arguments de la théorie des sphères seront utilisés pour justifier cette intrusion hors du domaine du privé et de la reproduction. Mais les réclamations des deux femmes pour une éducation plus complète et plus poussée se feront aussi au nom d'arguments qui parlent de droits nouveaux, de besoins légitimes, d'extension de la place généralement attribuée aux femmes par l'idéologie des sphères.

Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry s'accordent toutes les deux à dire que les femmes canadiennes ne sont pas assez instruites.

Ce qui semble frapper d'abord Joséphine Marchand-Dandurand, c'est que l'éducation des femmes en général soit mince et que dans les couvents elle soit insuffisante et défectueuse. Elle écrit en 1897:

La femme canadienne mène dans un pays sans art, sans culture, sans atmosphère intellectuelle, la vie la plus plate qu'on puisse imaginer. Tout ce qui l'élève au-dessus des matérialismes de son existence de mondaine ou de ménagère, c'est sa religion.¹

Joséphine Marchand-Dandurand trouve que les femmes lisent peu, du moins peu de choses sérieuses, que celles qui ont des bibliothèques sont rares, et que les idées générales qu'on s'est contenté de leur donner dans les couvents ne sont rien qui puisse les stimuler à se cultiver.² Les pensionnats de l'époque n'offrent pas d'exercices hygiéniques réguliers, la nourriture qu'on y sert est inadéquate³, le programme d'étude "insignifiant" et "étroit"⁴. Le clergé qui en a le monopole est d'ailleurs responsable de ces problèmes.⁵ Quant à la fermeture des Universités aux femmes francophones, elle en dénonce le désavantage que cela donne par rapport aux femmes anglophones.⁶ La décision de Joséphine Marchand-Dandurand de fonder le Coin du Feu pour la promotion intellectuelle des femmes n'est sûrement pas étrangère à cette analyse de la situation.

1 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 15 novembre 1897.

2 Mme Dandurand, French Canadian Customs dans Women of Canada, op. cit., p. 26.

3 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 119-120.

4 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 7 août 1889.

5 Ibid., 15 novembre 1897 et 6 avril 1898.

6 Mme Dandurand, Les professions féminines dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 225-226.

Robertine Barry considère elle aussi que l'éducation qu'on offre aux filles est incomplète. Elle attribue à cet état de fait la plupart des petits travers, des multiples imperfections des soi-disant femmes inférieures.⁷ Les femmes qu'on accuse de ne point savoir pratiquer l'art de la conversation ne sont tout simplement pas assez instruites.⁸

J'admets que la plupart de nos conversations sont futiles et la cause en est vite trouvée. C'est que n'étant pas suffisamment instruites pour causer histoire, littérature ou politique étrangère, il ne nous reste que des riens à discuter. On ne parle bien que sur ce que l'on connaît et comme les sujets plus élevés, plus intelligents nous semblent interdits, il ne nous reste plus en partage que le terre à terre des lieux communs.⁹

Robertine Barry se dit cependant généralement satisfaite de l'éducation qu'on donne dans les couvents, du moins chez les Ursulines où elle a fait ses études. Elle trouve que l'on y forme de "vraies femmes" qui sauront affronter la vie "sans forfanterie mais sans peur, sans lâcheté ni défaillance".¹⁰ Elle critique cependant le manque d'exercices hygiéniques qu'on y pratique¹¹ et l'insuffisance de l'enseignement de la critique littéraire.¹²

Ce qui préoccupe davantage Robertine Barry, c'est cependant le fait que les universités soient fermées aux femmes francophones catholiques. Pourtant, la plupart des pays étrangers ont ouvert les portes de leurs universités aux femmes,¹³ l'Université McGill de Montréal et l'Université

7 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 18 février 1895, p. 285. (Sans signature), Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 9 septembre 1899, p. 2.

8 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 30 avril 1894, p. 21-2.

9 Françoise, Chronique du Lundi, 30 mars 1896, p. 7.

10 Ibid., 11 janvier 1897, p. 1.

11 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 12 mars 1894, p. 197-198.

12 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 31 octobre 1898, p. 4.

13 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., p. 306.

catholique de Washington aussi.¹⁴ Elle trouve pitoyable qu'on continue à s'écrier sur toutes les places publiques qu'on ne saurait aller plus loin dans l'enseignement donné aux femmes.¹⁵

Bien que plusieurs, et souvent les pires adversaires de la revendication des droits féminins sont (sic) des femmes, bien que plusieurs, dis-je, nous disputent encore l'admission aux études classiques, il en est cependant un grand nombre qui ont compris que la femme a besoin, dans son intérêt et dans celui de l'humanité, de l'entier développement de ses facultés intellectuelles, de cette éducation forte et profonde que l'on croit indispensable à l'autre sexe. On l'a si bien compris que les universités de l'étranger ont presque toutes ouvert leurs portes aux femmes.¹⁶

Les causes de ces problèmes lui paraissent résider dans le fait qu'avec les années, la civilisation au lieu d'avancer, a reculé. Au Moyen-Age, il existait des monastères en Angleterre, en Irlande, en France, qui étaient des "pépinières de femmes lettrées". On a même vu à cette époque des abbesses siéger au synode des évêques,¹⁷ des femmes docteurs dans les Universités du Moyen-Age. Robertine Barry prétend que les hommes sont les principaux responsables de cet état de fait.

Quand reverrons-nous des femmes de ce savoir et de cette science? On serait presque tenté de croire, par la comparaison entre ces siècles et le nôtre, que nous avons rétrogradé dans la civilisation. Il est vrai d'ajouter que les encouragements ont toujours fait défaut. La plupart des hommes, poètes, littérateurs et écrivains, ont épuisé leur verve en satires, plaisanteries ou critiques contre les femmes qui veulent sortir de l'ornière de l'ignorance qu'on leur assigne pour tout lot.¹⁸

Tout en reconnaissant qu'il existe des femmes qui sont contre les

14 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 2 juillet 1898, p. 14.

15 Ibid.

16 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 14 octobre 1895, p. 306.

17 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 18 mai 1896, p. 2.

18 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 14 octobre 1895, p. 308.

revendications de droits féminins dans l'éducation¹⁹, Robertine Barry insiste sur ce point: elle accuse formellement les hommes de bloquer l'éducation des filles ou femmes parce qu'ils ont peur des femmes instruites.

Et vous, messieurs, que ces frivolités (celles des femmes) font hausser les épaules et aiguissent les railleries, que faites-vous pour relever le ton banal de ces conversations? quels aliments offrez-vous à nos intelligences si vives et si géniales? Essayez-vous seulement de nous élever jusqu'à vous? conseillez-vous telles lectures plus sérieuses? nous initiez-vous aux grandes questions qui agitent l'Europe et le Nouveau-Monde? Non. "Une femme en sait toujours assez", n'est-ce pas? Si elle sait parler autre chose que de tous les colifichets dont vous (vous) moquez tant, vous vous en éloignez, elle vous fait peur! Alors de quoi vous plaignez-vous? Oh! cette écrasante et irréfutable logique des hommes!²⁰

Joséphine Marchand-Dandurand pose un diagnostic assez semblable sur la situation. Si les gens sont moins instruits au Canada français, c'est sans doute d'une part la conséquence de l'éloignement où nous sommes de notre patrie intellectuelle.²¹ Mais si les femmes sont moins instruites que les hommes, c'est dû en bonne partie à l'idéologie qui prétend que des femmes instruites sont un danger pour la société et pour la famille.²¹ En fait, Joséphine Marchand-Dandurand y voit la peur que les hommes ont d'être surpassés par les femmes. Comment expliquer autrement les difficultés qu'a une femme savante d'être acceptée dans la société. Elle ne l'est qu'à force de modestie, sinon d'effacement, si elle a une maison mieux arrangée, des enfants mieux élevés...²² Joséphine Marchand-Dandurand trouve cette situation d'autant plus ridicule que cette peur des hommes de se voir égalés ou surpassés est loin d'être fondée puisque

¹⁹ Ibid., 14 octobre 1895, p. 306.

²⁰ Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 30 mars 1896, p. 1.

²¹ J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 7 août 1889.

²² Mme Dandurand, French Canadian Customs dans Women of Canada, op. cit., p. 26.

les femmes sont encore ignorantes.

Nous n'ignorons pas combien d'efforts il nous reste encore à faire avant de devenir seulement instruites.

Mais d'où vient que les hommes prennent comme une démarche agressive les tentatives que fait la femme pour s'élever?

(...) Si la terreur de se voir égalés ou surpassés les inspirent, qu'ils nous permettent encore une fois de calmer leurs alarmes. Nous sommes si éloignées de leur porter ombrage que quand nous parlons d'étudier ou de cultiver la littérature, nous n'entendons que dissiper un peu les voiles de notre profonde ignorance.

(...) Par conséquent, avec ou sans la permission de ces messieurs, nous continuerons de chercher à nous instruire, sans craindre l'excès qu'on a la bonté de croire si près de nous.²³

D'autres causes viennent encore expliquer le manque d'éducation des femmes. Joséphine Marchand-Dandurand accuse aussi les pères et les mères de familles modestes de sacrifier l'éducation de leurs filles à celle de leurs fils pour en faire des avocats, des médecins ou des notaires.

Elle dénonce cette situation comme étant "une injustice flagrante qui tire son origine de l'orgueil plus que du dévouement paternel et du sentiment du devoir."²⁴ L'insuffisance des connaissances domestiques des filles de familles aisées serait attribuable elle, à l'oisiveté dans laquelle on entretient les filles par goût du luxe ou "teinte aristocratique", ce qui a pour résultat qu'elles ne savent pas se tricoter une paire de bas ou se faire cuire une omelette.²⁵

Joséphine Marchand-Dandurand fait en partie appel à l'idéologie des sphères pour réclamer plus d'instruction pour les filles. En tant qu'éducatrice d'enfants, la femme a besoin de s'instruire: "Plus nous serons

23 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 59.

24 Ibid., p. 146-147.

25 Ibid., p. 80.

instruites et éclairées Mesdames, et plus nous serons de bonnes mères."²⁶
Elle en a aussi besoin pour diriger une famille.

Mais le peu de sérieux qui entre de nos jours dans l'éducation des filles les rend bien inégales à la tâche de diriger une famille. [...] D'inflexibles principes religieux et une bonne instruction doivent ajouter leur lumière à la science utile de faire d'excellentes confitures, de bien tenir sa maison et de dire avec grâce, peut-être même avec esprit, dans son salon, d'aimables banalités. [...] Car c'est avec une intelligence éclairée qu'on forme des enfants sains de corps et d'esprit.²⁷

Joséphine Marchand-Dandurand croit aussi que la femme doit s'instruire pour être à la hauteur du rôle qu'elle doit jouer dans les arts et les lettres. En effet, c'est de son goût et de son degré de culture intellectuelle que dépendent le succès et l'avancement des arts dans son pays.

[...] si elle dépense toutes ses épargnes dans des extravagances de toilette personnelle, il est clair que les artistes - peintres, littérateurs, sculpteurs, musiciens - qui auront le malheur d'être ses compatriotes en seront réduits à crever de faim.²⁸

Les femmes ont d'ailleurs une certaine contribution à fournir dans le domaine de la littérature. Cette contribution n'est pas précisée davantage. Joséphine Marchand-Dandurand se limite seulement à dire que l'"excessive modestie" des femmes dans ce secteur appauvrit notre littérature aussi bien que notre éducation.²⁹

Joséphine Marchand-Dandurand croit que l'Université Laval devrait être ouverte aux femmes, car l'ouverture de l'Université McGill donne un

²⁶ Ibid., p. 224.

²⁷ Ibid., p. 151-152.

²⁸ Mme Dandurand, L'art de la peinture au Canada dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 18.

²⁹ (Mme Dandurand), Le Coin du Feu, vol. 2 (1892), p. 355.

avantage sur le marché du travail aux femmes de langue anglaise. Cela rend la condition des candiennes-françaises obligées de travailler, encore plus difficile.³⁰ "La haute culture est devenue un besoin pour les femmes".³¹ Si l'Université Laval ne fournit pas les ressources intellectuelles que les femmes croyantes réclament, elles seront réduites à les chercher ailleurs. Il est important que les années qui s'écoulent entre la fin des études et le mariage soient utilisées au profit de l'intelligence. "La musique, le dessin, le monde ne suffisent pas à remplir cet intervalle".³²

Robertine Barry fait aussi appel en partie à l'idéologie des sphères pour justifier ses demandes d'une plus grande instruction pour les filles. Elle insiste tout de suite par exemple sur le fait que ce n'est pas l'égoïsme qui dicte sa requête.³³ C'est plutôt le souci du bien commun de la société, puisque dans sa conception, "c'est de la femme que dépend le sort des peuples".³⁴

On a vu des femmes soutenir, encourager, inspirer nos plus grands hommes tout en ne quittant pas leur humble place au foyer familial. Leur influence, bien que cachée, ne s'en fait pas moins sentir, et comment peuvent-elles diriger et gouverner sagement le maître, si elles ne puisent leurs conseils dans les rayons d'une intelligence bien cultivée.³⁵

C'est encore le bien-être des autres, celui de la famille, qui légitimise ses demandes. A la différence de Joséphine Marchand-Dandurand, elle ne parle pas comme tel des nécessités d'instruction que l'éducation des

30 Mme Dandurand, Les professions féminines dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 225-226.

31 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 227-228.

32 Ibid.

33 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 18 mai 1896, p. 2.

34 Ibid.

35 Ibid.

enfants pourrait requérir. Robertine Barry pense que plus la femme sera instruite, plus la vie de famille sera douce, intime, vraie, poétique.³⁶

Robertine Barry croit, comme l'idéologie des deux sphères le lui enseigne, que la femme a des qualités spéciales, différentes de celles des hommes. Elle est donc convaincue que la femme a un rôle particulier à jouer dans le domaine des lettres mais qu'elle a besoin pour cela de s'instruire davantage.

Le goût littéraire n'a pas encore gagné la majorité des femmes. Cette situation sera de courte durée, j'en suis persuadée, mais pour atteindre de meilleurs résultats, pour faire connaître et aimer "le beau", il faut en faciliter l'étude et la rendre accessible à toutes.³⁷

Avec plus d'instruction, la femme pourrait s'occuper des oeuvres littéraires qui sont essentiellement de son ressort.³⁸

Robertine Barry avance de nombreux autres arguments qui ne sont pas reliés à l'idéologie des sphères. Pour pratiquer l'art de la conversation par exemple, elle croit qu'il faut avoir préalablement reçu une forte dose d'instruction spécialement en littérature et en histoire. Avec ces connaissances plus "du jugement pour les bien employer", "toute femme peut aisément se tirer d'affaire".³⁹ Elle évitera ainsi les manquements à la charité dont on l'accuse envers les autres femmes, puisque ce travers est la conséquence naturelle du manque de connaissances.⁴⁰ La femme de toute façon est égale à l'homme au point de vue intellectuel. Des recherches récentes en France ont permis d'en faire la preuve.⁴¹

36 Ibid.

37 Ibid., 21 novembre 1898, p. 4.

38 Ibid., 18 mai 1896, p. 2.

39 Ibid., 30 avril 1894, p. 212.

40 Ibid., 30 mars 1896, p. 1.

41 (Françoise), Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 1^{er} mai 1897, p. 3.

Elle est donc capable d'apprendre aussi bien que les hommes, que ce soit dans le domaine des arts, des sciences ou des mathématiques.⁴²

Ce qui est nouveau dans les arguments invoqués par Robertine Barry, c'est entre autre la notion de plaisir d'apprendre qu'elle trouve légitime et désirable.

C'est si agréable d'acquérir des connaissances et d'avoir des aperçus de tout et sur tout. C'est bien là la meilleure jouissance de la vie et qui ne s'épuise jamais.⁴³

C'est aussi l'idée que la femme a besoin de s'instruire pour faire face aux aléas de l'existence et que son entrée dans les universités lui donnera la place qui lui revient dans la société.⁴⁴

On commence à ne plus s'étonner que nous souhaitons (sic) étendre nos désirs au delà des bornes de la sainte ignorance qu'on s'était plu à nous marquer. Il est temps d'en finir avec ces méthodes absurdes d'enseignement insuffisant, à vues étroites et à connaissances restreintes, qui nous préparent si peu à la grande lutte de la vie.⁴⁵

On est surpris de constater que ni Joséphine Marchand-Dandurand, ni Robertine Barry ne précisent ni n'utilisent comme argument les professions ou les métiers qu'une meilleure éducation pourrait leur ouvrir.

Joséphine Marchand-Dandurand souhaite la création d'écoles ménagères, surtout dans les campagnes, d'où viennent la plupart des servantes et des cuisinières employées dans les villes. Elle ne nie pas l'utilité d'un tel apprentissage pour les citadines⁴⁶, mais elle fait une nette distinction de classe entre les besoins des filles de la campagne et celles des

42 Françoise, Causerie fantaisiste dans La Patrie, 14 janvier 1899, p. 14.

43 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 4 septembre 1897, p. 9.

44 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 14 octobre 1895, p. 305-306.

45 Ibid.

46 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 123.

filles de la ville. Joséphine Marchand-Dandurand recommande qu'on montre spécialement aux jeunes filles de la campagne à tricoter, à tisser, à raccommoder, à tailler, à coudre, à broder, comme dans les écoles primaires de France. Elle pense que quelques notions de chimie vulgaire, de médecine et d'histoire naturelle vaudraient mieux que l'algèbre et l'astronomie. Si quelques familles campagnardes voulaient plus pour leurs filles, qu'elles les envoient dans les couvents des villes.⁴⁷

Robertine Barry souhaite elle aussi la création d'écoles ménagères et professionnelles. Elle trouve que pour que l'instruction d'une jeune fille soit complète, il faut ajouter aux programmes des couvents et des académies des notions de cuisine, de raccommodage, de "science du ménage".⁴⁸ A la différence de Joséphine Marchand-Dandurand, Robertine Barry ne fait pas de distinctions de classe entre filles des campagnes et filles des villes. Elle croit que la "science du ménage" fait partie des connaissances que toute femme, doit "s'assimiler".⁴⁹ Comme Joséphine Marchand-Dandurand, elle prend exemple sur la France. Elle recommande la création, comme à Tours, d'une école ménagère, où on enseignerait la cuisine, la manière de faire la lessive, le raccommodage, la confection des vêtements etc.⁵⁰ L'enseignement de la cuisine lui semble particulièrement important; "de toutes les connaissances dont une femme a besoin dans son intérieur, il n'en est pas de plus utile."⁵¹ Ce sera une grande satisfaction

47 Ibid., p. 122.

48 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 27 septembre 1897, p. 2.

49 Ibid., 17 avril 1893, p. 1.

50 Ibid., 27 septembre 1897, p. 2.

51 Françoise, Conseils aux jeunes filles dans Le Monde illustré, vol. 2 (1900), p. 646.

pour elle, le jour où on annoncera l'ouverture d'une école de couture à Montréal.⁵² Robertine Barry est en effet convaincue qu'"une femme n'est vraiment parfaitement accomplie que lorsqu'elle possède l'art de se rendre agréable au salon et utile à la cuisine."⁵³

On fait facilement le lien entre ces demandes d'écoles ménagères et l'idéologie des deux sphères qui attribue aux femmes les tâches d'entretien de la maison. Si on se replace à la fin du XIX^e siècle, ces requêtes font partie de ce qu'on a considéré être des "réformes". Elles témoignent à tout le moins d'une volonté des femmes de s'instruire davantage et de revaloriser le travail de maison, un travail qui nécessite des connaissances et des habiletés particulières, la "science du ménage".

En ce qui concerne l'éducation supérieure dans les universités, Joséphine Marchand-Dandurand réclame l'ouverture de l'Université Laval de Montréal aux femmes, mais elle ne demande pas accès à toutes les facultés universitaires. Elle se contenterait de celles correspondant à sa perception de la "sphère féminine" d'activités. Elle n'ose pas réclamer plus que ce que l'Université McGill offre aux femmes anglaises à la fin du XIX^e siècle.

Les cours de droit et de médecine pourraient être indéfiniment ajournés par les autorités, sans qu'on s'en plaignît trop vivement dans nos familles où les dignités d'avocates et de doctresses, heureusement, sont encore peu convoitées.

Mais qu'on y donne carrière au talent de la femme dans les vocations auxquelles ses facultés et ses aptitudes spéciales semblent la destiner.⁵⁴

52 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 30 septembre 1899, p. 14.

53 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 27 septembre 1897, p. 2.

54 Mme Dandurand, Les professions féminines dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 226.

Cet acte de foi dans les "qualités spéciales" de la femme fait encore une fois écho à l'idéologie des deux sphères.

Robertine Barry d'autre part ne met pas de restrictions à l'entrée des femmes dans les universités. Elle réclame l'ouverture de toutes les facultés comme c'est le cas dans plusieurs pays qu'elle cite.⁵⁵ Ses demandes sont quelque peu révolutionnaires, puisqu'on conteste encore à bien des endroits l'entrée des femmes en droit et en médecine. Elle réclame aussi le même sérieux dans les cours donnés aux femmes et aux hommes. Elle en parle lors de l'inauguration de la première série de conférences littéraires à l'Université Laval de Montréal en 1898.

Et ce n'est pas parce qu'il s'adressera à un auditoire exclusivement composé de femmes, que le savant agrégé de lettres de la Faculté de Paris, devra leur faire un cours à l'eau de rose. Nous désirons, autant que ces messieurs, qu'on nous parle sérieusement, et qu'aucune technicalité, voire même la plus ennuyeuse, (ne) nous soit épargnée. Les Canadiennes sont intelligentes, M. de Labriolle aura bientôt l'occasion de s'en convaincre.⁵⁶

Robertine Barry rêve même du XX^e siècle, où les femmes occuperont des chaires universitaires, comme à Padoue et à Bologne au Moyen-Age.⁵⁷

Nous trouvons dans les demandes de Joséphine Marchand-Dandurand et de Robertine Barry des échos québécois aux premières revendications du mouvement féministe de la fin du XIX^e siècle. En effet, une des premières requêtes des "féministes balbutiantes" de cette époque est presque toujours celle en faveur d'une éducation plus poussée des femmes et d'un enseignement des arts domestiques.

55 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 2 juillet 1898, p. 14.

56 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 31 octobre 1898, p. 4.

57 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 14 octobre 1895, p. 308.

Les deux journalistes utilisent une argumentation encore imprégnée en partie par l'idéologie des sphères. Elles veulent une meilleure éducation pour les filles, car cela aura une influence sur leur rôle au sein de la famille. Elles veulent des écoles ménagères et professionnelles. Joséphine Marchand-Dandurand souhaite que les universités ouvrent leurs portes aux filles, mais seulement dans les domaines qui développeront leurs "qualités spéciales".

D'autres arguments sont cependant nouveaux. Les deux femmes réclament plus d'instruction pour pouvoir jouer le rôle spécial qu'elles attribuent aux femmes dans les arts et les lettres, pour pouvoir faire face aux éventualités du marché du travail, le cas échéant. Robertine Barry ose même parler du plaisir d'apprendre, un droit que l'idéologie des sphères ne reconnaît pas aux femmes. Elle affirme l'égalité intellectuelle des sexes et pousse d'ailleurs l'audace jusqu'à réclamer une égalité de formation universitaire chez les filles et les garçons.

Ce qui est aussi intéressant à remarquer, c'est qu'une façon employée par Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry pour critiquer l'idéologie des deux sphères, c'est d'accuser les hommes et leurs attitudes face à l'éducation des filles. De toute façon, par le seul fait de s'exprimer sur ce sujet, les deux femmes sortent du domaine "privé" qu'on leur attribue et font une critique sociale. Cette critique est caractéristique d'une première volonté de revalorisation de leur rôle dans la société. Elle est aussi le signe d'une première prise de conscience de leur potentiel et des possibilités de jouer de nouveaux rôles sociaux dans le domaine des arts, des lettres ou du monde du travail.

CHAPITRE V

Le monde du travail et la politique

Nous avons vu que l'idéologie des deux sphères réserve le domaine de la production et du pouvoir aux hommes. Pourtant, Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry s'exprimeront régulièrement sur la place de la femme dans le monde du travail et dans le domaine politique. C'est déjà une sorte de défi que d'en parler, puisqu'on ne leur reconnaît aucun droit ni aucune compétence dans ces secteurs. Il est bien entendu que nous retrouverons souvent présentes dans ces propos les valeurs de l'idéologie des sphères, un peu plus d'ailleurs chez Joséphine Marchand-Dandurand que chez Robertine Barry. Cette dernière semble en effet s'affranchir en grande partie de l'idéologie quand elle nous parle du monde du travail rémunéré. C'est peut-être son expérience personnelle de journaliste professionnelle qui l'inspire.

Joséphine Marchand-Dandurand met un instant de côté l'orthodoxie de l'idéologie des deux sphères quand elle reconnaît la légitimité du travail hors du foyer pour les femmes célibataires ou mariées qui sont dans l'obligation de gagner leur vie. Pour les femmes célibataires, elle reconnaît même comme motif valable, le goût que ces femmes peuvent avoir de contribuer à quelque chose dans la société, "d'aider de quelque façon

à la manoeuvre."¹ Les clichés de l'idéologie dominante remontent cependant assez vite à la surface. Le travail de la femme mariée hors de son foyer est considéré comme une exception. Ce que Joséphine Marchand-Dandurand craint, c'est qu'il y ait des abus, que certaines pour qui le travail n'est pas une nécessité le fassent par caprice et négligent leurs devoirs au foyer. Elle affirme, comme le lui suggère l'idéologie dominante, que l'ordre naturel des choses exige que ce soit l'homme qui assume les fardeaux financiers. Elle encourage par conséquent le public à éliminer les "amateurs", "en employant uniquement celles qui sont dans la nécessité de travailler."²

Le choix des activités convenant aux femmes lui est d'ailleurs dicté par l'idéologie des sphères. Il s'agit d'occupations à caractère privé, qui n'ont pas d'impact sur le monde des affaires publiques: donner des leçons de piano, de chant, d'élocution, de dessin, de maintien, de danse à des jeunes filles ou à de tout jeunes enfants."³

Robertine Barry ne s'occupe pas de l'idéologie des sphères quand elle considère le monde du travail rémunéré. Elle proclame clairement le droit des femmes mariées à un travail, si elles en ont besoin pour vivre.

Il est beau de publier hautement: La femme doit rester au foyer! Encore faut-il que ce foyer soit pourvu du nécessaire. Autrement, elle sera forcée d'en sortir pour gagner sa vie.⁴

¹ Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 98.

² Mme Dandurand, Les professions féminines dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 225-226.

³ Ibid.

⁴ Françoise, citée dans R. des Ormes, Robertine Barry, op. cit., p. 43.

Quant à la femme célibataire, elle l'encourage à travailler. Elle lui vante les avantages de l'indépendance financière: "Ah! la belle indépendance, qui voudrait vivre sans elle quand une fois on l'a connue!"⁵ Elle trouve ridicule que les préjugés sociaux empêchent les jeunes filles dans la pauvreté de gagner ouvertement leur vie.⁶ Elle pense que "le travail de la femme n'est pas incompatible avec son honnêteté, avec sa dignité sociale."⁷

Robertine Barry ne tient pas compte des restrictions que pourrait lui suggérer l'idéologie des sphères. Elle se réjouit du fait que de plus en plus de professions s'ouvrent aux femmes. Elle ne manque jamais une occasion de le souligner, quitte à aller chercher ses exemples assez loin. Elle parle des femmes anglaises de haut-rang qui ont des agences de servantes, tiennent des magasins de lingerie, deviennent "nurses".⁸ Elle cite une femme maire de Kansas,⁹ une autre fossoyeur à Vienne,¹⁰ d'autres qui conduisent des tramways à Valparaíso et à Santiago.¹¹ Elle vante les reines d'Europe qui sauraient gagner leur vie si elles avaient à le faire: l'une est pianiste, l'autre sculpteur, peintre, médecin ou couturière.¹² Elle

5 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 16 janvier 1879, p. 4.

6 Ibid., 22 mai 1899, p. 4.

7 Françoise, citée dans R. des Ormes, Robertine Barry, op. cit., p. 43.

8 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 13 novembre 1899, p. 4.

9 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 29 juillet 1899, p. 14.

10 Ibid., 18 mars 1899, p. 14.

11 Ibid., 30 septembre 1898, p. 14.

12 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 15 mai 1899, p. 4.

prévoit qu'au XX^e siècle, il y aura des femmes députés, avocats, juges.¹³

Robertine Barry est consciente du discours idéologique qui cache la peur qu'ont les hommes d'être concurrencés dans le monde du travail. Elle conseille par exemple à une correspondante de devenir pharmacienne, malgré l'avis contraire de son médecin, qu'elle accuse de ne pas vouloir la laisser marcher sur ses brisées à lui.¹⁴ Elle n'hésite donc pas à faire de la publicité aux nouvelles professions qui s'ouvrent aux femmes. Elle y voit souvent des possibilités pour les jeunes filles d'une certaine classe qui n'osent autrement se lancer sur le marché du travail. A propos de la nouvelle fonction d'aide-bébés, elle écrit en 1899:

Combien de jeunes filles parfaitement élevées, aux ressources pécuniaires restreintes, ne demanderaient pas mieux d'utiliser une vie oisive sans déroger au rang où leur naissance les a placées, si on leur en fournissait l'occasion. Elles ne peuvent raisonnablement, bien que ce soit des moyens honnêtes de subsistance, se mettre couturières, ou femmes de chambre; elles n'ont aucune disposition pour la carrière de l'enseignement, tandis qu'une profession comme celle qui s'ouvre présentement à elles, conviendrait parfaitement à leurs goûts et à leurs aptitudes. Elles pourraient, de cette façon non seulement subvenir à tous leurs besoins, mais se donner mille et une douceurs et s'assurer, dans tous les cas, une noble et enviable indépendance.¹⁵

13 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 7 décembre 1891, p. 19-20.

14 Françoise, A Raymonde du Coin de Fanchette dans La Patrie, 23 avril 1898, p. 14.

15 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 16 janvier 1899, p. 4.

Robertine Barry parle par contre très peu du travail bénévole. Bien sûr, elle annonce régulièrement dans sa Chronique du Lundi les kermesses, bazars de charité, soupers-bénéfices, tombolas, au profit de l'Hôpital Notre-Dame, de l'Institut Nazareth pour les aveugles, pour les asiles d'orphelins, de vieillards etc. Elle participe d'ailleurs activement comme le fait Joséphine Marchand-Dandurand à toutes ces oeuvres de charité, et elle invite les autres femmes à en faire autant. Le domaine de la bienfaisance ne semble cependant pas être trop remis en question par l'idéologie des sphères. Les femmes ne font que prolonger dans la société le travail de maternage et d'inspiration morale qu'elles font déjà dans la famille. C'est peut-être pourquoi Robertine Barry ne sent pas le besoin de défendre les droits des femmes dans ce domaine.

Joséphine Marchand-Dandurand parle beaucoup du travail bénévole. Elle est une des premières canadiennes-françaises à réclamer une plus grande part pour les femmes laïques dans ce secteur d'activités occupé par les communautés religieuses. Elle écrit en 1897:

Les natures dévouées, actives, charitables ne trouvent dans leur soif de se dépenser et d'agir, d'autres ressources que de se faire religieuses ou de devenir dans le monde, les instruments dociles des communautés pour le prélèvement des fonds, l'entretien des sacristies, des autels, la couture pour les pauvres, toujours un rôle passif qui refrène tout effort indépendant, toute idée personnelle.¹⁶

Elle se félicite de l'arrivée de Lady Aberdeen qui fonde le Conseil National des Femmes en 1893 et brise le "cercle de fer" qui enfermait la charité catholique dans les mains du clergé et engendrait ainsi

16 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 15 novembre 1897.

des abus tels que constructions inutiles et fastueuses.¹⁷

Joséphine Marchand-Dandurand utilise l'idéologie des sphères pour justifier l'intervention de la femme hors de son foyer. Elle croit que les qualités spéciales qu'on attribue aux femmes dans le domaine du service aux autres sont fondées. Elle pense que "certaines missions de sentimentalité délicate et tendre, qui sont l'esthétisme de la charité, conviennent à la femme."¹⁸ Le rôle moral exercé par les femmes au sein de la famille doit être étendu à toute la société. Les femmes deviennent ainsi les auxiliaires des prêtres et des législateurs pour inculquer quelques notions de sobriété, de vraie religion, d'économie, prévenir ou corriger "les défectueuses lois humaines et annihiler les effets de leurs abus."¹⁹ Cette "armée d'auxiliaires puissantes et intrépides" fournit "des escouades d'ambulancières laïques qui cherchent dans les taudis, les tavernes et les cachots, les blessés du combat journalier, les mourants à la vie morale."²⁰ Et tout ça peut se faire sans que les femmes empiètent sur "les droits du sexe fort" ou sortent de "leur sphère", en demeurant malgré tout les "anges du foyer".²¹

Les actions de nos deux journalistes dans le domaine du monde du travail se complètent assez bien. Joséphine Marchand-Dandurand utilise habilement l'idéologie des deux sphères au service de l'extension de rôles

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Mme Dandurand, L'inauguration du Musée canadien dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 119.

¹⁹ Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 274.

²⁰ Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 222.

²¹ Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 275-276.

qu'elle souhaite. Par le biais du travail bénévole dans les secteurs sociaux qui prolongent le travail de la femme à la maison, les femmes sortent progressivement du cadre rigide d'épouse-ménagère-mère qu'on leur impose. Robertine Barry utilise plutôt les précédents, qu'ils aient lieu en Angleterre ou au Chili, pour justifier ses revendications. Mais les deux écrivains n'en contribuent pas moins toutes les deux, à l'éclatement des barrières idéologiques qui confinent les femmes dans leur foyer.

Parler de scrutin, de parti, de représentation, de décisions municipales ou gouvernementales, c'est aussi pénétrer dans le domaine des affaires publiques. Le secteur de la politique est cependant encore plus fermé aux femmes que le monde du travail pouvait l'être. L'idéologie des sphères les en exclut. Il n'y a pas beaucoup de précédents dans ce domaine, même dans les autres pays. La société accepte très difficilement que les femmes puissent avoir des opinions politiques; elles sont censées ne pas bien connaître ces sujets ni être aptes à les comprendre. Pourtant, les deux journalistes osent braver cet interdit et discuter de politique.

Robertine Barry, si on la compare à Joséphine Marchand-Dandurand, parle cependant assez peu de politique. En 1895, elle avoue qu'elle abandonne volontiers les sujets politiques aux hommes, tellement cela lui paraît ennuyeux. Elle dit préférer discuter de beaux-arts, de littérature, de voyages, de philosophie.²² Elle nuance sa position en 1898: "S'il y a quelqu'un qui croit que la politique ne m'intéresse pas, qu'il se détrompe..."²³ C'est probablement une question de degré d'intérêt. La

22 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 18 février 1895, p. 283.

23 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 28 mai 1898, p. 14.

politique l'intéresse, mais ce n'est pas un des sujets qui la passionnent le plus: ce qui expliquerait le nombre plus restreint d'articles qu'elle consacre à la politique.

Robertine Barry ne voit pourtant rien de "laid" à ce qu'une femme s'intéresse à la politique. Elle est en désaccord avec ceux qui pensent que les femmes ne devraient parler que chiffons toute la journée et laisser aux messieurs les sujets les plus sérieux.²⁴ Elle croit que les femmes ont une "valeur politique" et rendent des services politiques "dans la modeste sphère où leurs jupons les ont placées", que ce soit en amenant leur mari à penser comme elles ou en se mettant à la disposition des cabaleurs du parti de leur choix. Robertine Barry est d'accord avec cette forme indirecte de participation politique et encourage les femmes à continuer dans ce sens-là.²⁵

Robertine Barry n'ose pas réclamer de droits politiques égaux pour les femmes. Les activités politiques lui semblent incompatibles avec la supériorité morale de celles-ci.

Si on lui accorde le droit de voter, il faudrait, comme conséquence logique, lui accorder celui d'aspirer à la représentation. Or la femme doit se tenir éloignée de ces milieux bruyants où, dans l'excitation des luttes, la chaleur des passions, sa dignité et le respect qu'on lui doit seraient en grand danger d'être compromis.²⁶

"Supériorité morale oblige"... les femmes ne seraient sans doute pas moins aptes à ces fonctions que les hommes, mais ces postes ne peuvent être enviés. Pensons aux pots-de-vin...²⁷

24 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 7 mars 1892, p. 1.

25 Ibid., 7 mars, 1892, p. 2.

26 Françoise, citée dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 359.

27 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 29 janvier 1894, p. 1.

La seule réclamation que Robertine Barry fera en matière de suffrage concerne le droit de voter sur la loi de prohibition en 1898. Elle croit que les femmes devraient y être autorisées car ce sont elles qui souffrent les conséquences des abus d'alcool.²⁸ La supériorité morale que leur attribue l'idéologie des deux sphères justifie à ses yeux cette intervention directe des femmes dans une décision politique qui aura des conséquences sur la vie privée des familles.

Robertine Barry est d'allégeance libérale, ne s'en cache pas,²⁹ mais évite d'en discuter dans ses colonnes, comme elle le fait d'ailleurs pour les sujets portant sur des questions religieuses.³⁰ Elle exprime néanmoins à l'occasion des idées partagées par les libéraux de l'époque. Ainsi, elle s'oppose vivement à l'intervention du clergé dans les affaires politiques. Elle reproche par exemple aux religieuses de faire prier les élèves pour qu'un des partis politiques gagne.³¹ Au sujet des visées impérialistes de l'Angleterre, Robertine Barry se range du côté des libéraux provinciaux: "l'Angleterre n'a pas le droit d'exiger des Canadiens qu'ils l'aident à défendre ses intérêts dans tous les pays du monde."³² Les allusions de ce type sont quand même très rares.

Robertine Barry reste donc prisonnière de l'idéologie des sphères qui trace un portrait moral féminin qui ne semble pas convenir au type d'activités auquel se livrent les élus. On est un peu surpris de

28 Françoise, A Preciosa du Coin de Fanchette dans La Patrie, 11 juin 1898, p. 14.

29 Françoise, A Pomponette du Coin de Fanchette dans La Patrie, 5 février 1898, p. 9.

30 Françoise, A Alonzo du Coin de Fanchette dans La Patrie, 15 juillet 1898, p. 14.

31 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 29 juin 1896, p. 1.

32 Françoise, A Ami de la patrie du Coin de Fanchette dans La Patrie, 9 juillet 1898, p. 14.

constater cela quand on se rappelle avec quelle liberté Robertine Barry avait abordé sa réflexion sur le monde du travail.

Sans être beaucoup plus avant-gardiste quand il est question de suffrage féminin, Joséphine Marchand-Dandurand est cependant davantage intéressée par les questions politiques. Nous avons vu qu'elle était issue d'un milieu libéral très politisé. Dès 1882, elle écrit dans son Journal qu'elle s'intéresse beaucoup à la vie politique française et canadienne.³³ Son mariage l'entoure d'hommes actifs en politique. Joséphine Marchand-Dandurand ne s'embarrassera pas plus qu'il ne faut des interdits idéologiques. Elle parlera souvent de questions politiques dans ses écrits.

Il est certes plus facile de parler de débats politiques qui ont lieu à l'étranger. Joséphine Marchand-Dandurand le fera régulièrement dans ses Chroniques du Coin du Feu. Elle abordera des questions de politique internationale telles que l'affaire de Panama, les élections en Allemagne, le Home Rule en Irlande, l'assassinat du président français Carnot... Parler de politique canadienne est sans aucun doute plus osé. Elle risque d'être davantage critiquée, mais elle ne se laisse pas arrêter pour tout cela. Elle ne peut par exemple s'empêcher de publier ses impressions favorables à la suite de la victoire de Laurier en 1896, même si elle le fait en ne signant que de ses initiales, J.M.D.³⁴ Elle se permet aussi de critiquer directement l'attitude de ses compatriotes en politique.

³³ J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 27 juillet 1882.

³⁴ A.P.C., Fonds Marchand-Dandurand, coupure de presse, s.l., s.d. (années 1900).

Dans ce qui s'appelle notre politique on ne saurait découvrir un vrai principe ni une grande idée.

[...] La puissance, les honneurs, le patronage, l'argent, voilà nos dieux, notre but et l'objet de toutes nos aspirations.

Ignorants, arriérés et dociles sous la main du maître nous serions les sujets idéaux d'une monarchie absolue.

Parlez donc à Baptiste d'annexion ou d'indépendance ou de constitution. Vous verrez ce qu'il comprend à tout cela.

[...] O fous héroïques de 37 voilà tout ce que vos abrutis de petits-fils auront retiré de vos sanglantes et glorieuses luttes!³⁵

Elle dénonce la classe parasite de professionnels incompetents (avocats, médecins, notaires ignorants, médiocres) qui cherchent à vivre de la politique et visent la députation, non pour se rendre utiles à leur pays, mais pour recueillir dans l'oisiveté les privilèges que le peuple donne à ses représentants.³⁶

Joséphine Marchand-Dandurand partage elle aussi les idées des libéraux en ce qui concerne l'implication du clergé dans les affaires temporelles. Elle écrit en 1892:

[...] les sincères enfants de l'Eglise ne peuvent se dispenser de juger ceux qui ont mission de les guider dans la voie spirituelle. [...] quand ils voient les ministres de Dieu qu'ils respectent et veulent voir respecter, quitter leur sphère et descendre dans l'arène politique pour s'interposer entre les passions déchainées des partis. [...] quel mal une pareille conduite fait à sa cause, c'est-à-dire la cause sacrée du salut des âmes.³⁷

Les foudres de l'ultramontain Jules-Paul Tardivel de La Vérité ne l'intimide pas. Elle refuse de retourner à ses chaudrons comme il le lui conseille.³⁸ Elle reprend en 1901 le thème de "l'exploitation

35 Mme Dandurand, Actualités dans La Patrie, 14 mai 1892, p. 1.

36 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 148.

37 Mme Dandurand, Notre clergé dans La Patrie, 17 septembre 1892, p. 1.

38 Mme Dandurand, Nos Censeurs dans La Patrie, 1er octobre 1892, p. 1.

sacrilège de la religion par les partis politiques" et "l'hypocrisie forcée de tant d'hommes publics faisant marcher de front les pratiques extérieures d'un chrétien et les habitudes plus ou moins cachées d'une vie scandaleuse."³⁹

Joséphine Marchand-Dandurand trouve moyen, à l'intérieur de l'idéologie des sphères, de justifier l'expression de ses opinions politiques. Elle déclare en effet en 1896:

Les femmes, par le fait même de leur exclusion des affaires publiques, les voient de plus loin, avec plus de liberté, avec une constance vers l'idéal, vers les réformes, vers la justice, que ne peuvent affaiblir les compromissions toujours inévitables chez l'homme de gouvernement actif, dont la bonne volonté s'épuise aux difficultés des choses; se décourage et s'obscurcit.⁴⁰

Avouons que c'est un tour de force. L'idéologie des sphères réserve aux hommes tout ce qui concerne les affaires publiques et Joséphine Marchand-Dandurand réussit à y trouver la justification du contraire.

Joséphine Marchand-Dandurand reste très craintive et très timide quand il s'agit de parler de suffrage féminin. Elle sent même le besoin d'utiliser l'idéologie des sphères pour justifier les droits limités que la femme a déjà su conquérir au niveau municipal.

Vous croyez que la femme n'a rien à voir dans l'administration des affaires civiques? Quelle erreur! Ses connaissances pratiques en ce qui concerne l'économie domestique et l'hygiène, son expérience et sa rare habileté dans l'art d'équilibrer le budget, son entente des mille besoins des familles rendraient son intervention précieuse dans les délibérations des pères de la cité.⁴¹

³⁹ Mme Dandurand, *Nos travers*, op. cit., p. 172.

⁴⁰ La Rédaction (Mme Dandurand), *Le rôle d'une femme en France dans Le Coin du Feu*, vol. 4 (1896), p. 356-357.

⁴¹ Mme Dandurand, *Notre rôle dans la cité* dans *Le Coin du Feu*, vol. 2 (1894), p. 35.

En plus des qualités qu'elle a su développer dans les fonctions qu'on lui a confiées, la femme a aussi des qualités spéciales que l'idéologie des sphères lui reconnaît volontiers et qui justifieraient aussi son intervention dans les affaires municipales.

Si l'on permettait au sens artistique de la femme, de même qu'à ce génie de l'arrangement gracieux et pratique à la fois qui la distingue, de s'appliquer à l'amélioration d'une ville, ses concitoyens, tout en habitant la plus propre, la plus jolie cité du monde se féliciteraient de la disparition de nombreux abus, et d'obtenir aussi - selon l'expression populaire - tant de choses pour leur argent.⁴²

Le rôle d'élévation morale que l'idéologie des sphères leur fait jouer dans la famille, elles se doivent de le poursuivre dans le domaine de la politique municipale. Elles ont le devoir de choisir de "bons candidats".

Puisque de par la volonté de la Providence et la sagesse encore plus contestée que contestable de nos gouvernants, le droit de vote est accordé à notre sexe dans les affaires municipales, nous engageons celles de nos lectrices jouissant du privilège à ne pas manquer d'en user. L'appoint de leurs voix (sic) peut faire pencher d'un côté ou de l'autre les plateaux de la balance; elles seraient donc coupables de le refuser aux bons candidats.⁴³

Joséphine Marchand-Dandurand se dit satisfaite de la place qu'on a fait jusqu'ici à la femme dans le domaine politique. Elle ne réclame rien de plus.⁴⁴ Les fauteuils de l'échevinage ne l'intéressent pas. Elle pense qu'il suffit que les élus tiennent compte des suggestions de "l'expérience maternelle" et de la "clairvoyance" des femmes.⁴⁵ Les

42 Ibid.

43 Ibid.

44 (Mme Dandurand), dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 347.

45 Mme Dandurand, Notre rôle dans la cité dans Le Coin du Feu, vol. 2 (1894), p. 35.

femmes n'ont pas le temps de s'occuper de politique active. Elles sont plus libres si elles font faire leurs affaires par les hommes.⁴⁶ Elles ont trop à faire dans leur sphère propre et dans le domaine du bénévolat.

Ne brûlons pas les étapes. Nous trouvons encore dans le champ étendu de la bienfaisance à occuper nos loisirs. Nous avons un rôle à jouer dans la société avant d'en jouer un dans le gouvernement.

Et puis... laissez-nous nous préparer à l'art nécessaire de plaire, à celui qui, au moyen des grâces de l'esprit, attache et retient les maris au foyer; à celui qui fait aussi "trouver" des maris sérieux.

En pratiquant cet art élevé, en cultivant notre intelligence, nous exercerons indirectement l'influence politique que vous nous souhaitez, car nous serons en état d'enseigner à nos fils à bien voter.⁴⁷

Le partage des tâches véhiculé par l'idéologie des sphères remonte encore à la surface. Ce n'est qu'indirectement que la femme a un rôle social à jouer, soit par l'intermédiaire de son mari ou de ses fils sur qui elle peut exercer une certaine influence.

Jusqu'à quel point maintenant est-il possible de croire que Joséphine Marchand-Dandurand n'exprime pas tout à fait le fond de sa pensée? La question est délicate mais je pense qu'il est pertinent de se la poser. D'une part, parce que le suffrage féminin est un de ses sujets de prédilection, d'autre part parce que certaines allusions pourraient s'avérer révélatrices de possibles contradictions.

Joséphine Marchand-Dandurand aborde le sujet du vote des femmes dès la première année de parution du Coin du Feu en 1893. Elle avoue

46 Mme Dandurand, Le suffrage féminin dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893); p. 362.

47 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 229..

redouter d'entendre les bonnes raisons de Lady Aberdeen de peur de se laisser convaincre...⁴⁸ Elle parle régulièrement de ses progrès dans les autres pays. En 1895, elle publie les résultats d'une enquête auprès de personnalités et de lecteurs. Elle cite un article du Temps de Paris en faveur du suffrage féminin, souligne les progrès de cette idée dans le monde, mais se dit officiellement contre.

On peut dire que sur ce sujet nos compatriotes, aussi bien du côté féminin que de l'autre, n'ont pas d'opinions. Et pourtant les idées marchent, un puissant effort s'élabore dans le monde entier, des expériences concluantes se produisent, d'importantes adhésions se manifestent, tout cela dans le sens et en faveur de l'émancipation féminine. Nous ne préconisons ni l'opportunité ni l'excellence de la révolution (si l'on songeait à demander à cet égard notre avis personnel, nous nous déclarerions carrément contre l'intervention féminine directe dans les affaires publiques), mais force nous est de constater ses progrès.⁴⁹

L'idéologie des sphères est ici manifestement intégrée chez Joséphine Marchand-Dandurand. Elle accepte que la femme n'intervienne pas directement dans les affaires publiques. Ne serait-ce pas cependant parce que les hommes ne sont pas encore prêts à l'accepter? Il est permis de le penser, quand on voit Joséphine Marchand-Dandurand tenter de rassurer ceux-ci en 1901:

En effet, il y a des femmes assez hardies pour aspirer à l'égalité avec leurs maîtres. Elles allèguent, pour s'excuser, qu'elles ne feraient pas du billet de scrutin, un plus mauvais usage qu'eux, à moins peut-être qu'on ne leur octroyât, avec eux, tous les autres privilèges masculins... Enfin, que cette prétention n'effraie pas trop le sexe fort; d'abord elle est loin d'être partagée par toutes et puis il est absolument en son pouvoir à lui qui fait les lois, de le reconnaître ou d'y répondre par une fin de non-recevoir.⁵⁰

48 Mme Dandurand, Lady Aberdeen dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 311.

49 Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 169-170.

50 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 228.

Joséphine Marchand-Dandurand parle aussi de la mauvaise foi masculine dans ce dossier. Les arguments que les hommes retiennent pour refuser le droit de vote aux femmes sont hypocrites. Plus rien de cela ne tient quand ils demandent de l'aide aux femmes lors des cabales électorales. Mais quand le scrutin est passé, les femmes doivent reprendre leur place au foyer, la place de seconde zone que les hommes leur attribuent. A ces hypocrites, Joséphine Marchand-Dandurand répond sur le ton très ironique que voici:

Mais nos pauvres enfants, messieurs! mais la sainte dignité de la famille! mais nos blanches tuniques! et nos pieds mignons! et le ravaudage de vos chaussettes auquel les plus malins d'entre vous nous renvoient quelquefois! Vous oubliez donc tout cela? Vous condescendez à nous laisser participer à vos rudes travaux, et le souci de nos intérêts de vous frapper qu'au moment précis où nous pourrions en recueillir le juste prix?... Bien obligées! Nous demandons la permission de décliner la généreuse invitation. "La place de la femme, disiez-vous, est au foyer". C'est vrai, et nous n'abdiquerons le sceptre que nous tenons pour vous disputer un autre pouvoir ni pour vous servir d'agents électoraux.⁵¹

Sous le couvert du pseudonyme, Joséphine Marchand-Dandurand exprime ici toutes les contradictions qu'elle perçoit dans l'attitude masculine face au vote féminin, et l'on sent beaucoup d'amertume dans le ton de ces propos.

Dire maintenant que Joséphine Marchand-Dandurand est en faveur du suffrage féminin, ou le deviendra, mais ne peut se permettre de l'exprimer officiellement, c'est rester dans l'hypothèse. C'est cependant plausible. Joséphine Marchand-Dandurand est malade dès 1907 et doit abandonner son action dans les clubs de femmes. Son mari, Raoul Dandurand présidera une réunion de suffrage à Montréal avec le Dr. Grace Ritchie

⁵¹ Marie Vieuxtemps, Opportunisme masculin dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 370-371.

d'Angleterre en 1909. En 1922, il sera président de l'assemblée d'organisation du comité d'affranchissement (Provincial Franchise Committee).⁵² Il est certes permis de penser, sans en être toutefois certain, que le mari a vraisemblablement travaillé dans le même sens que les idées de sa femme.

Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry restent donc en grande partie prisonnières de l'idéologie des sphères dans leurs réflexions sur le monde du travail et celui de la politique. Pour Joséphine Marchand-Dandurand, le travail des femmes mariées est une exception à la règle, les études et travaux permis aux femmes sont très liés aux qualités spéciales des femmes attribuées par l'idéologie des sphères, le travail bénévole, une extension du rôle moral féminin dans la société. Si Joséphine Marchand-Dandurand prend la liberté de s'exprimer sur des sujets politiques, elle n'ose pas officiellement réclamer plus de droits pour les femmes. Elle se contente d'essayer de justifier tout ça à l'intérieur des arguments de l'idéologie des sphères. Robertine Barry endosse elle aussi le rôle indirect que les femmes doivent se contenter de jouer en politique. Elle trouve que l'édilité est incompatible avec la supériorité morale des femmes, un argument qui fait encore une fois appel à l'idéologie. Ce n'est que dans le domaine du travail que Robertine Barry saura se libérer des interdits idéologiques, pour réclamer l'ouverture de toutes les professions aux femmes devant gagner leur vie, qu'elles soient mariées ou célibataires.

Malgré cette emprise encore très grande de l'idéologie des sphères

52 C.L. Cleverdon, The Women Suffrage Movement in Canada, Toronto, University of Toronto Press, c. 1974, p. 135n.

sur les deux femmes, Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry n'en réussissent pas moins d'une façon ou d'une autre, à légitimer une implication plus grande des femmes dans les affaires publiques, alors que l'idéologie des sphères ne leur en reconnaissait aucune. Leurs réflexions sur le travail bénévole ou rémunéré les amèneront à se sentir de plus en plus justifiées de sortir de leur foyer pour travailler à l'extérieur. En osant exprimer des idées politiques, elles forceront progressivement les barrières imposées. Et ces quelques pas franchis ouvriront la route à d'autres, audacieuses qui voudront aller plus loin.

CHAPITRE VI

La "femme nouvelle"

Nous avons vu qu'il existait un courant de pensée minoritaire en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle qui remettait en question la place limitée de la femme dans la société modelée par l'idéologie des sphères. Plusieurs historiens ont reconnu dans ce mouvement le fruit des efforts des premières féministes. Dans sa forme la plus radicale, ce courant réclame l'égalité des droits pour les femmes, le droit de vote et la réforme du costume féminin.

Nos deux journalistes ne sont pas d'accord avec toutes les revendications de cette "femme nouvelle". Joséphine Marchand-Dandurand a demandé une plus grande éducation pour les femmes, une extension de leur zone d'intervention à l'extérieur du foyer, et à défaut de réclamer le droit de vote, la possibilité d'exprimer des opinions politiques. Elle ne réclame pas cependant d'égalité de droits bien qu'elle s'associe aux demandes de changements du costume féminin. Robertine Barry trouve que les changements de costume sont secondaires. Elle s'est prononcé pour une éducation égale des garçons et des filles ainsi que l'ouverture de toutes les professions sur le marché du travail. Mis à part le droit de vote, elle revendique l'égalité à tous les niveaux, spécialement au niveau des lois.

L'analyse des injustices et des inégalités dont les femmes souffrent se ressemblent pourtant beaucoup chez nos deux journalistes. Leur inégale absorption de l'idéologie des sphères explique que les conclusions soient différentes. Pour Joséphine Marchand-Dandurand, le féminisme n'est que l'extension du rôle maternel à toute la société. Pour Robertine Barry, il a été fondé pour la défense des droits féminins, l'obtention des privilèges jusque là réservés aux hommes.

Si Joséphine Marchand-Dandurand ne semble pas faire le lien entre idéologie des sphères, préjugés et injustices dont les femmes sont victimes, elle n'en dénonce pas moins ces derniers avec beaucoup de vigueur. Elle rejette aussi les préjugés courants qui veulent que les femmes soient faibles physiquement, lentes, incapables, frivoles, inconstantes, bavardes. Elle apporte des exemples prouvant le contraire. La qualité et la complétion à temps du département concernant les arts féminins à l'Exposition universelle de Chicago en 1893, est un démenti officiel aux "antiques plaisanteries et aux clichés bien connus sur sa lenteur".¹ Mme Palmer, présidente de ce département, a planté elle-même le clou doré marquant la fin des travaux et préparatifs, malgré l'opinion des méchants et des jaloux qui prétendent qu'un bras masculin a fait le gros et que Mme Palmer n'a qu'achevé la besogne.² L'expérience de la publication du Coin du Feu est "une réponse victorieuse aux calomnies sur l'incapacité, l'inconstance et la frivolité des femmes".³ Les "plaisanteries usées" sur la loquacité

¹ Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 165-166.

² Ibid.

³ Mme Dandurand, Le dernier mot du Coin du Feu dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 341.

de femmes" sont aussi ridicules. Il n'y a qu'à observer les hommes pendant les banquets... Les femmes autant que les hommes ont le droit d'élever la voix.⁴ Aller jusqu'à penser que la femme est responsable des maux qui arrivent à son époque est aussi des plus farfelu.

Qu'on médise donc de la femme si l'on veut, -elle tolère d'assez bonne grâce ce petit schisme inoffensif chez ses adorateurs- mais qu'on ne lui enlève pas son libre-arbitre, pour la représenter comme un instrument inconscient, une sorte de fléau servant à punir les siècles qui ne sont pas sages.⁵

Les coutumes et les lois frappent injustement les femmes d'ici ou d'ailleurs. Joséphine Marchand-Dandurand dénonce par exemple le fait qu'en Chine une fille ait moins de valeur qu'un garçon: on envoie des condoléances au père lors de la naissance d'une fille.⁶ Elle dénonce la place qu'on fait aux femmes dans les banquets où on les invite pour les enfumer et leur manger au nez.⁷ Elle ne peut accepter qu'on épuise les banalités devant les femmes pour garder les sujets sérieux entre hommes.⁸ Elle rejette les lois injustes qui font qu'une femme-poète anglaise ne peut recevoir de prix parce qu'elle est femme⁹ et qu'un mari français puisse tromper ouvertement sa femme sans qu'elle ait de recours.¹⁰ Elle prévient les hommes que la patience des femmes aura une fin. Cette Mme Raymond qui a

4 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 199-200.

5 Ibid., p. 206.

6 Marie Vieuxtemps, Une méprise chinoise dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 309-310.

7 J. Marchand-Dandurand, Journal-Mémoires, op. cit., 5 janvier 1898.

8 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 186.

9 Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 134-135.

10 Mme Dandurand, Innovations dans La Patrie, 16 juillet 1892, p. 1.

tué l'amante de son mari "avertit que désormais il ne faut pas trop compter sur la proverbiale longanimité féminine."¹¹

Tant que la femme a pris doucement son mal en patience et qu'elle s'est docilement résignée aux passe-droits de la loi, cet augure à deux faces qui, selon le sexe auquel il s'adresse, parle gravement de devoirs, de fidélité inviolable ou sourit avec tolérance, tout était pour le mieux. Ces messieurs exerçaient dans un champ libre leur éclectique papillonnage, nouaient et dénouaient leurs petites intrigues avec une charmante impunité. C'était l'âge d'or de la galanterie. Les victimes, que dans son fonctionnement, ce joli rouage pouvait broyer se conduisaient, dans la majorité des cas, très convenablement. Elles savaient souffrir avec décence (...).

Mais ne voilà-t-il pas que tout va changer? (...) C'est parce que nos commencements et notre éducation sont tout autres que la vocation de martyre se perd de plus en plus parmi nous, même chez l'être faible et persécutable qu'est la femme.¹²

Robertine Barry est très lucide elle aussi et son analyse de la situation est assez semblable à celle de Joséphine Marchand-Dandurand. Elle dénonce cette même double-norme de la morale courante, reflétée dans les lois, qui condamne toujours plus sévèrement les femmes que les hommes. Elle reproche par exemple à la société de condamner davantage George Sand que Musset quand il est question de leur vie commune.¹³ Elle remet directement en question la vision de la femme dépendante et forcée d'être moralement supérieure, tel que lui impose l'idéologie des deux sphères. Devant le berceau d'une fille nouvellement née, elle s'écrie:

Tu ne devineras peut-être jamais pourquoi la femme, cet être si délicat "personnification de la faiblesse et de la dépendance", si l'on en croit le langage de nos maîtres, doit combattre ici-bas les combats du plus fort?

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

¹³ Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 7 décembre 1896, p. 1.

Les devoirs et l'honneur lui ont tracé une route, de laquelle, ma chérie, elle ne peut jamais s'éloigner, et, tandis qu'on accorde au sexe fort le droit de forfaire à ses obligations les plus sacrées, on flétrit impitoyablement la femme qui s'écarte, ne fût-ce qu'un instant, du code sévère qu'on lui a imposé. (...) Le singulier monde que le nôtre! Tu t'en étonneras, ma mie. Nous nous en sommes étonnées aussi.¹⁴

Elle ne comprend pas davantage pourquoi on croit qu'un homme de quarante ans n'est pas vieux, alors qu'une femme du même âge restée célibataire est une "vieille fille consommée".¹⁵ Et que de mal ne dit-on pas des veuves et des belles-mères alors qu'il n'y a rien de désobligeant d'écrit sur les veufs...¹⁶

A la différence de Joséphine Marchand-Dandurand, Robertine Barry cherche au moins à expliquer les travers qu'on attribue aux femmes. Les femmes ont des conversations futiles, elles manquent de charité les unes envers les autres. N'est-ce pas leur manque d'instruction et l'attitude que les hommes ont envers elles qui expliquent cela? Les occupations qu'on donne aux femmes sont moins absorbantes, elles se rencontrent plus souvent, donc elles parlent plus. Tout ça d'ailleurs fait bien l'affaire des maris, cela les décharge de beaucoup d'obligations sociales (visites, politesses...).¹⁷

Certains disent que "les femmes n'ont pas la tête assez forte pour s'occuper des choses abstraites". Mais ne devrait-on pas plutôt penser que dans le domaine scientifique, "elles ont été trop modestes pour

14 Françoise, *Chronique du Lundi*, op. cit., 20 novembre 1893, p. 168-169.

15 Françoise, *Chronique du Lundi*, 15 février 1897, p. 1.

16 *Ibid.*, 14 décembre 1896, p. 1.

17 *Ibid.*, 30 mars 1896, p. 1.

donner leurs noms aux découvertes ou aux inventions qu'elles ont faites".¹⁸

À Henri Bourassa qui ne veut pas que les femmes apprennent trop de chiffres, elle répond qu'on a montré l'arithmétique aux lapins et la stratégie électorale aux puces, alors pourquoi pas l'enseigner aux femmes...¹⁹ "Le préjugé qui veut qu'une femme littéraire ou d'étude est une anomalie de la création est indigne d'un homme intelligent".²⁰

Et à ceux qui pensent qu'en ayant un cerveau plus léger, la femme est moins intelligente, l'expérience du professeur Bischoff de l'Université de St-Petersbourg servira de leçon. À la mort de celui-ci, "on a constaté que le cerveau et le cervelet du savant professeur étaient inférieurs en poids de l'encéphale de la femme la moins intelligente."²¹

Contrairement à Joséphine Marchand-Dandurand qui ne semble pas identifier les causes de ces injustices et préjugés ou du moins n'en parle pas, Robertine Barry est consciente de "la" raison qui fait que les femmes sont traitées injustement. Ce ne sont pas elles qui ont le pouvoir, qui décident dans cette société. Ce sont les hommes qui le font pour elles. Au sujet de la loi française qui autorise l'homme à garder deux femmes sous son toit, Robertine Barry écrit:

Comment il se peut 'que la loi qui protège l'homme d'une façon si redoutable quand son honneur est en jeu, laisse dans le même cas la femme désarmée' s'explique pas le fait que la loi, comme la grammaire est statuée par des hommes.²²

18 Françoise, Causerie fantaisiste dans La Patrie, 14 janvier 1899, p. 14.

19 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 22 mai 1899, p. 4.

20 Ibid.

21 Ibid., 22 mai 1899, p. 4.

22 Ibid., 8 mars 1897, p. 2.

Robertine Barry est convaincue que ce qu'il faut faire, c'est changer les lois. Mais ce changement se fera par les femmes, car les hommes qui les ont faites n'ont pas intérêt à les changer. C'est le féminisme qui s'occupe de cela.²³

Le féminisme n'est pas tout ce qu'un vain peuple pense et on se méprend souvent sur ses attributions; s'il n'a pas beaucoup à retoucher dans les lois de la société, il a un vaste champ d'exploitation dans le domaine des lois légales. Ainsi, par exemple, ne trouvez-vous pas souverainement injuste ce régime de communauté qui fait que votre mari ne peut vous donner aucun don en votre nom personnel (...) (qu'il) peut s'emparer du gain de sa femme et le dépenser comme bon il l'entendra... (...) Ne croyez-vous pas qu'on devrait chercher à remédier à cet état de choses? Et le féminisme ne fut-il fondé que pour cela, qu'il se recommanderait déjà par la bonté de sa cause.²⁴

Robertine Barry croit que le féminisme est la conséquence directe des mauvais traitements qu'on inflige aux femmes dans tous les pays. Il n'y a rien de surprenant à ce que celles-ci se rebiffent, quand on constate par exemple qu'en Chine on considère que les filles sont trop nombreuses et qu'on les tue à la naissance;²⁵ quand on ne donne que 12 heures de prison à un russe qui crucifie sa femme qu'il soupçonne d'infidélité²⁶ ou qu'on voit un mari américain tuer sa femme parce qu'elle ne pouvait plus le faire vivre.²⁷ Pour Robertine Barry tout ce qui est avantageux à son sexe est "le vrai et bon féminisme."²⁸ Que ce soit une nouvelle école de couture qu'on ouvre à Montréal²⁹ ou une modification aux articles du Code qui désavantagent les femmes mariées.

23 Françoise, A Clarisette du Coin de Fanchette dans La Patrie, 21 mai 1898, p. 15.

24 Ibid.

25 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 7 décembre 1891, p. 19-21.

26 Ibid., 15 février 1897, p. 1.

27 Ibid.

28 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 30 septembre 1899, p. 14.

29 Ibid.

Et tandis qu'il est à la besogne, le féminisme devrait bien aussi voir à ce que l'on sépare par une classe distincte les femmes mariées, des imbéciles et des aliénées, tel qu'on le voit aujourd'hui en toutes lettres dans les articles du Code.³⁰

Robertine Barry fait sienne la définition du féminisme de Marie Maugeret, fondatrice de la revue française, Le féminisme chrétien.

... en tant que principe, le féminisme, c'est la revendication par la femme de la place qui lui est légitimement due dans la famille et dans la société. Voilà le principe dans toute sa simplicité; mais les applications en sont forcément multiples, car chacun l'interprète selon son intelligence, son âge, son sexe, -son sexe surtout- et son expérience de la vie.³¹

Robertine Barry n'hésite donc pas à remettre en cause les clichés que lui enseigne l'idéologie des deux sphères. Il y a une place pour la femme dans la société et pas seulement dans la famille. Il faut changer les lois faites par les hommes qui permettent que des injustices et des préjugés se perpétuent. Ce sera l'oeuvre du féminisme.

La définition du féminisme de Joséphine Marchand-Dandurand n'a au contraire rien à voir avec l'analyse qu'elle fait de la situation d'inégalités et d'injustices que vivent les femmes. Pour elle, il s'agit de l'implication des femmes à la propagation du bien hors de leurs foyers, donc une prolongation des devoirs que l'idéologie des deux sphères leur a confiés.

[...] si le nom est nouveau, l'oeuvre qu'il représente ne l'est pas autant qu'on le pense. [...] l'Etat se désintéressant de l'éducation supérieure des filles, de l'assistance publique et des oeuvres de bienfaisance en général, s'en remet entièrement à l'initiative et à

30 Françoise, Clarissette du Coin de Fanchette dans La Patrie, 21 mai 1898, p. 15.

31 M. Maugeret citée par Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 18 avril 1898, p. 4.

la compétence féminine pour tout ce qui s'y rapporte. Tout favorise donc en ce pays, (le Canada), l'expansion du féminisme. (...) Ce mouvement, c'est le réveil de la responsabilité féminine. Ce à quoi il tend? Par essence et par ses manifestations générales, à rien que de juste, que de désintéressé, que de raisonnable. Son action s'effectue sous l'égide de la religion et à l'ombre de la loi.³²

Ceux qui s'opposent au féminisme, ou se méprennent sur le mot, suspectent à tort l'amour et le dévouement maternels, ou s'amusent tout simplement sans être bien convaincus.³³

Pour Joséphine Marchand-Dandurand, il ne s'agit nullement de remettre en question les devoirs que l'idéologie des deux sphères a confiés aux femmes. Le féminisme ne doit pas être représenté comme "une révolution qui bouleverse", mais comme "une évolution naturelle dans l'ordre providentiel des événements".³⁴ Le féminisme réclame les miettes de la table des femmes oisives, quand leur famille a été largement servie.³⁵

En vertu du principe de la solidarité humaine dont le christianisme a fait un commandement enjoignant aux hommes de se considérer comme frères et de s'entr'aider comme tels, la mère de famille, quand elle a réussi à assurer chez elle l'honneur et la tranquillité du foyer, songe naturellement à étendre aux moins privilégiés le même bienfait.³⁶

L'implication de Joséphine Marchand-Dandurand au sein du Conseil National des Femmes va dans le sens de sa définition du féminisme. Elle

³² Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 219-221.

³³ Ibid., p. 224-225.

³⁴ Ibid., p. 223-224.

³⁵ Ibid., p. 223.

³⁶ Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 273.

le qualifie de "syndicat de la charité".³⁷ Elle n'y voit aucunement la remise en question des devoirs que l'idéologie des sphères a confiés aux femmes. Son but est "de chercher le remède aux souffrances de la femme et (...) le moyen de corriger ses défauts".³⁸ En 1897, elle sent le besoin de rassurer les hommes à ce sujet.

Est-il besoin de rassurer nos maîtres et protecteurs, les pères et les maris sur l'innocuité de ces conférences où l'on ne revendique que la liberté de faire le bien et où l'on ne prêchera pas autre chose que le devoir, de façon (à ce) que ces conciliabules féminins, loin d'être des centres d'hostilité redoutables à la puissance des hommes, ne seront encore que des ateliers dans lesquels s'élaboreront de douces lois propres à augmenter le bonheur de ces privilégiés.³⁹

Nous avons vu que plusieurs historiens ont qualifié ce désir de la femme de sortir de son foyer pour secourir les malheureux, de féminisme social ou maternel. Il s'agit en effet d'une simple extension sociale du rôle féminin joué dans la famille. L'idéologie des sphères n'est pas vraiment remise en question.⁴⁰

Joséphine Marchand-Dandurand est pourtant très au courant des revendications de la "femme nouvelle" des années 1880-90 qui réclame l'égalité de droits, le changement du costume féminin, la possibilité d'utiliser une bicyclette. Elle reconnaît que les hommes en ont peur et que le fait d'en parler fait avancer sa cause. On peut se demander ce qu'elle en pense vraiment, car elle aussi, elle en parle...

37 Ibid., vol. 2 (1894), p. 130.

38 (Mme Dandurand) dans Le Coin du Feu, vol. 2 (1894), p. 97.

39 Ibid.

40 Voir Chapitre I sur les idéologies.

La femme nouvelle (the new woman), c'est l'appellation inventée par les américains pour caractériser celle qui revendique des droits égaux à ceux de l'homme.

On affecte de la railler beaucoup, de la caricaturer sans pitié, de la ridiculiser, mais en somme ses adversaires se préoccupent trop de ses faits et gestes. Ils trahissent la terreur qu'ils éprouvent pour ce monstre de forme bizarre qui s'avance et les rejoint (en bicyclette) sur la route où ils prenaient seuls leurs ébats autrefois.

Les journaux, en rendant témoignage de la part importante que joue son activité dans le monde des affaires et de la politique, sont les agents les plus efficaces de sa domination.⁴¹

Joséphine Marchand-Dandurand se déclare satisfaite "de la part de liberté faite par les lois du pays et ne réclame rien de plus".⁴² Ou si peu, c'est-à-dire le droit d'exprimer ses idées dans le domaine des lettres⁴³ ou encore de parler en public.⁴⁴ Et encore ne sont-ce pas des usages qu'elle remet en question et non des lois, car selon elle, "il faut toujours respecter la loi quelque injuste, je veux dire, quelque sévère qu'elle nous paraisse."⁴⁵ Joséphine Marchand-Dandurand n'ose donc pas réclamer l'égalité au niveau des lois. La situation actuelle lui semble présenter beaucoup de bons côtés, qu'elle ne précise cependant pas.⁴⁶ L'idéologie des sphères lui enseigne que la femme est moralement supérieure. Dans ce contexte, réclamer l'égalité des sexes, cela équivaldrait à une déchéance de la femme.⁴⁷ L'idéologie est bien

41 Marie Vieuxtemps, La femme en politique dans Le Coin du Feu, vol. 3 (1895), p. 342.

42 (Mme Dandurand), Ce que nous ne serons pas dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 2.

43 Mme Dandurand, Nos censeurs dans La Patrie, 1^{er} octobre 1892, p. 1.

44 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 218.

45 Ibid.

46 Mme Dandurand, Encore une immunité masculine dans Le Coin du Feu, vol. 4 (1896), p. 289-290.

47 Mme Dandurand, Un juge impitoyable dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 203.

intégrée, Joséphine Marchand-Dandurand y croit et la défend. Cela l'empêche de faire des liens entre injustices, lois et idéologie des deux sphères.

Joséphine Marchand-Dandurand commente néanmoins positivement les changements de costume féminin réclamés par un certain nombre d'Américaines. Elle se réjouit que certaines abandonnent la crinoline, qu'elle qualifie d'"encombreuse".⁴⁸ Elle applaudit les progrès de l'idée d'uniforme féminin dont on a parlé à l'Exposition universelle de Chicago en 1893.⁴⁹ Elle croit qu'une simplification, une réduction de la toilette féminine serait une "oeuvre d'assainissement et un bienfait social", tout en libérant la femme de ses mouvements.⁵⁰ Quant à l'usage de la bicyclette, elle ne la recommande pas aux femmes.

Ce que je crains moi, c'est que le règne de la pédale et du guidon ne nous fasse une génération de filles athlètes en bottes carrées, en jupon court et aux mains déformées. Que deviendront les arts gracieux entre ces mains alourdies? Que deviendront le piano, le pinceau et l'aiguille! Que fera-t-on des livres et qu'advient-il de la science si délaissée de la conversation!⁵¹

Joséphine Marchand-Dandurand parle à quelques reprises des "émancipées", mais nullement dans le sens que ce mot a acquis aujourd'hui. Il s'agit pour elle de filles volages, "au verbe haut", "aux façons désinvoltes" dans les soirées et qui lui font davantage pitié qu'autre chose. Elle accuse les parents d'avoir mal surveillé ces jeunes filles.⁵²

48 Mme Dandurand, Chronique dans Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 101-103.

49 Ibid., p. 326-327.

50 Ibid.

51 Mme Dandurand, Nos travers, op. cit., p. 14.

52 Ibid., p. 84-87.

Robertine Barry ne parle pas comme tel de la "femme nouvelle", mais elle se prononce en faveur de ses revendications les plus significatives, c'est-à-dire celles qui concernent l'égalité des droits. Par l'intermédiaire d'une fable, elle rêve du jour où la femme sera partout l'égale de l'homme.⁵³ Elle se réjouit que la Caisse d'Economie Nationale qui offre des rentes à la fin d'une vie de travail, reconnaisse les mêmes droits et les mêmes devoirs aux hommes et aux femmes⁵⁴, contrairement à la compagnie d'assurance populaire La Mutualité où les femmes doivent contribuer plus.⁵⁵ Elle veut que le Code civil soit modifié en fonction d'une plus grande équité.⁵⁶ Elle réclame "les droits et privilèges de ceux qui jusque là, avaient fait seuls (la) glorieuse lutte pour la vie".⁵⁷ Elle ridiculise les gens qui remettent le principe d'égalité des sexes en question.

Vous dites en deux longues pages de papier foolscap, (le bien nommé), que "l'homme est doué d'une âme et d'une intelligence supérieures à celles de la femme". Je n'aurais garde de chercher à détruire une si douce illusion, je comprends trop tout ce qu'elle a de consolant pour vous. Seulement vous n'êtes pas à votre place sur cette partie de l'hémisphère où vous heurtez tous les jours un tas de gens, -voire même parmi votre sexe, - qui reconnaissent l'égalité, pour le moins d'âme et d'intelligence entre l'homme et la femme. Vous feriez mieux donc de partir pour ces lointaines contrées si peu civilisées que le cannibalisme est encore en pleine floraison; car, là seulement on croit tout ce que vous m'énoncez.⁵⁸

53 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 24 décembre 1892, p. 105.

54 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 19 février 1900, p. 4.

55 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 28 mai 1898, p. 14.

56 Françoise, A Clarissette du Coin de Fanchette dans La Patrie, 21 mai 1898, p. 15.

57 Françoise, Chronique du Lundi, op. cit., 25 novembre 1895, p. 321.

58 Françoise, A C. de l'Isle du Coin de Fanchette dans La Patrie, 25 juin 1898, p. 14.

Robertine Barry réclame une justice naturelle qui est au-dessus des lois sociales qui sont des reflets de l'idéologie dominante. Elle se scandalise par exemple de la réaction d'un magistrat de Montréal qui regrette que les maris ne puissent battre leurs épouses.

Oui! lâche et triple lâche, dis-je, celui qui ose lever la main sur une femme. Quand même tous les législateurs du monde en feraient une loi, il restera toujours, je l'espère, au code de l'honneur, un article pour la protéger et la défendre. Il est bien heureux, lui, le mari, qui peut mettre son chapeau sur la tête et fuir momentanément l'orage, tandis que pour elle, qu'il grêle ou qu'il tonne, défense est faite de chercher un abri ailleurs que sous le toit conjugal.⁵⁹

En parlant de droits, Robertine Barry se libère en partie de l'idéologie des sphères qui ne reconnaissait à la femme que des devoirs, et encore dans le cadre étroit de sa famille. Elle ne réclame pas seulement le droit de parole, mais aussi celui de réunion⁶⁰, de fondation et de réforme. Au sujet des critiques qui pleuvent sur le Conseil National des Femmes, elle écrit en 1896:

Notre sexe ne peut risquer la plus légère réforme, la plus petite innovation pour améliorer sa condition sans que ces farouches défenseurs des droits d'autrui, ne voient dans ces mouvements une émancipation féministe des plus avancées.

(...) Sans doute, comme toute institution nouvelle, il peut exister des lacunes, quelques hésitations, mais il y a des siècles que les hommes ont droit de fondations et laquelle soit tellement parfaite qu'ils puissent nous jeter la première pierre.⁶¹

Robertine Barry n'est pas membre du Conseil National des Femmes comme

59 Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 17 mai 1897, p. 2.

60 Ibid., 15 octobre 1894, p. 2.

61 Ibid., 25 mai 1896, p. 1.

l'était Joséphine Marchand-Dandurand. Mais elle ne perd jamais une occasion, elle non plus, de défendre son oeuvre. Elle en arrive à la même conclusion que Joséphine Marchand-Dandurand. Il n'y a rien de révolutionnaire dans ce mouvement qui a été organisé "pour la promotion de l'unité et de l'entente mutuelle entre toutes les associations de femmes travaillant au bien commun de leur sexe".⁶²

Les manifestations extérieures de la "femme nouvelle" ne semblent pas préoccuper beaucoup Robertine Barry. Elle se plaint que les jupons soient trop longs⁶³ ou la circonférence des jupes trop grande. Mais elle ne remet pas en question les éléments du costume féminin. Elle approuve le corset et rejette les "bloomers", sorte de pantalons bouffants. Elle trouve que les jupons conviennent à la dignité et à la grandeur de la femme et commandent le respect et la distinction. Elle croit que les questions de changements de costume féminin sont d'intérêt secondaire, et que l'aide aux délaissées et l'élévation de la femme en général devraient davantage occuper les femmes.⁶⁴ Quant à l'usage de la bicyclette, Robertine Barry ne la recommande pas, même pour de courtes distances.⁶⁵ Cela fait grossir les hanches, les poignets, les chevilles.⁶⁶ La pudeur prescrite aux femmes dans la société victorienne l'emporte. Elle n'accepterait ce sport que s'il était possible de

62 Ibid., 3 avril 1899, p. 4.

63 Ibid., 20 juin 1892, p. 1.

64 Ibid., 11 mars 1895, p. 1.

65 Françoise, Causerie fantaisiste dans La Patrie, 14 janvier 1899, p. 10.

66 Françoise, Le Coin de Fanchette dans La Patrie, 1^{er} mai 1897, p. 3.

monter à bicyclette à l'écuyère, de façon à permettre aux jupons de rester dans toute leur longueur.⁶⁷

Robertine Barry pourrait être qualifiée de "femme nouvelle", si l'on excepte le droit de vote qu'elle ne réclame pas et les signes extérieurs qui lui semblent accessoires, tels que costume ou usage de la bicyclette. Elle parle d'émancipation de la femme dans le sens de conquête de ses droits.⁶⁸ Elle proclame l'égalité des deux sexes et la nécessité de changer les lois qui placent la femme dans des situations d'injustice, d'inégalité. C'est pourquoi il m'a semblé que l'on pouvait la rapprocher des féministes dits de droits ~~aux~~ qui forment une minorité de femmes militantes en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle.

En comparant le genre de féminisme véhiculé par les deux journalistes on est frappé à quel point Joséphine Marchand-Dandurand reste prisonnière de l'idéologie des deux sphères. Son féminisme est la prolongation des devoirs que l'idéologie a imposés aux femmes. Le travail qu'elle accomplit à l'intérieur du Conseil National des Femmes vise la recherche des remèdes aux souffrances de la femme mais à l'intérieur de la sphère d'activités féminines. Joséphine Marchand-Dandurand croit encore que c'est en s'améliorant, en corrigeant leurs propres défauts que les femmes parviendront à solutionner leurs problèmes. Robertine Barry, tout en souscrivant aux objectifs du Conseil

⁶⁷ Françoise, Chronique du Lundi dans La Patrie, 11 mars 1895, p. 1.
⁶⁸ Ibid., 15 février 1897, p. 1.

National des Femmes, va beaucoup plus loin. C'est en changeant les lois que le sort des femmes s'améliorera. En accusant les hommes qui ont fait ces lois, Robertine Barry se trouve en fait à remettre en question l'idéologie qui a mis les hommes au pouvoir. Elle ne leur fait plus confiance. Pour elle, seul le féminisme gagnera à la femme l'usage de ses droits. *

CONCLUSION

La période d'enfantement du féminisme occidental trouve ainsi des échos au Québec dans la vie et les écrits de Joséphine Marchand-Dandurand et de Robertine Barry. L'idéologie des deux sphères imprègne encore toute la société, mais on commence à la remettre peu à peu en question dans certains milieux, comme on le fait au Canada anglais et aux Etats-Unis. Nos deux témoins ne sont guère représentatives des classes populaires, on le savait au départ et cela s'est confirmé. Elles viennent de milieu bourgeois et ne parlent que très rarement des classes laborieuses dont le sort les intéresse mais à travers les oeuvres de bienfaisance et les activités du Conseil National des Femmes. Les visions de nos deux écrivains sont donc le reflet de préoccupations d'un certain milieu et qu'il serait dangereux de généraliser sans plus de monographies ou d'études comme celle-ci.

Les témoignages de Joséphine Marchand-Dandurand et de Robertine Barry sont quand même des plus intéressants en histoire des idéologies. Ils confirment que des forces de changement sont à l'oeuvre dans cette société québécoise de la fin du XIX^e siècle qu'on a souvent dite si monolithique dans son catholicisme et son conservatisme, et si imperméable aux courants extérieurs. En se faisant écrivains-journalistes, conférencières et agissantes dans la société, ces deux femmes défient

le rôle limité que l'idéologie des deux sphères leur réservait dans la famille. Leurs écrits sont inégalement imprégnés par l'idéologie dominante, mais une constante se dégage: on n'hésite pas à la remettre plus ou moins en question selon les sujets abordés.

Quand elles parlent de l'univers féminin "traditionnel" de la famille, on remarque que les deux femmes véhiculent assez fidèlement ce que leur enseigne l'idéologie. Elles approuvent par exemple la division sexuelle des tâches, tout en insistant sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le mariage. Quand Joséphine Marchand-Dandurand parle de maternité et de relations conjugales dans son journal intime, on retrouve assez bien les craintes et les pudeurs victoriennes. Quand les deux femmes traitent de l'éducation des enfants, on reconnaît aussi le rôle moral que l'idéologie leur a confié. Ce qui est nouveau cependant, c'est qu'elles commencent toutes deux à parler de droits, alors que l'idéologie les avait habituées à ne parler que de devoirs. Robertine Barry précise même un de ces droits: celui d'une certaine indépendance financière pour la femme mariée par l'intermédiaire d'octroi d'argent de poche.

L'audace des deux journalistes est encore plus grande quand elles abordent la question de l'éducation des filles, un secteur qu'elles se permettent de critiquer, alors qu'il relève en bonne partie de l'organisation sociale, domaine privilégié d'action masculine. Il est clair qu'elles veulent toutes les deux une plus grande éducation pour les filles. Elles nous servent plusieurs arguments tirés de l'idéologie

pour justifier cela, Joséphine Marchand-Dandurand surtout. Celle-ci affirme en effet qu'une femme instruite est une meilleure mère et peut davantage jouer son rôle dans le domaine des arts et des lettres. Robertine Barry reprend des arguments semblables, mais elle en utilise d'autres qui n'ont rien à voir avec l'idéologie ambiante: l'égalité intellectuelle des sexes ou le simple plaisir d'apprendre par exemple. Elles s'accordent toutes les deux pour dire que des écoles ménagères devraient être ouvertes, ce qui va dans le sens de ce que cette société attend d'une femme et de ce que cette classe de femmes attend d'une autre classe de femmes. Mais elles veulent plus, c'est-à-dire l'accès à l'université. Joséphine Marchand-Dandurand ne le réclame que dans les domaines où elle y voit un épanouissement des qualités spécifiquement féminines. Mais Robertine Barry ne s'embarrasse pas de ces limites imposées par l'idéologie: elle réclame l'ouverture de toutes les facultés aux femmes. Il s'agit d'une requête assez "révolutionnaire" pour l'époque, car très peu d'universités en Amérique du Nord ouvrent leurs portes aux femmes, spécialement en médecine et en droit.

L'orthodoxie de l'idéologie des sphères est encore automatiquement remise en question quand les deux journalistes discutent du monde du travail et encore plus quand elles parlent de politique, deux domaines de pouvoir et de production spécialement réservés aux hommes. Robertine Barry semble se libérer en bonne partie de l'idéologie quand elle parle du travail rémunéré. Elle vante les avantages de l'indépendance financière, se réjouit de l'ouverture aux femmes de toutes

sortes de professions et de métiers sans jamais faire de références aux restrictions que pourraient inspirer l'idéologie. Joséphine Marchand-Dandurand en tient davantage compte. Sa liste d'activités convenant aux femmes est dictée par l'idéologie. Et c'est en utilisant des arguments tirés de cette même idéologie qu'elle parvient à justifier l'extension du travail féminin à l'extérieur du foyer: qualités spéciales de la femme pour le service des autres, rôle moral ... Elle est une des premières femmes laïques francophones à Montréal à réclamer une plus grande part dans le secteur de la bienfaisance jusque là occupé par les communautés religieuses. Nonobstant toutes ces distinctions, les deux journalistes contribuent toutes les deux à justifier l'éclatement progressif des barrières idéologiques qui confinaient les femmes dans le rôle exclusif d'épouse-mère-ménagère.

En osant traiter de sujets politiques, les deux femmes bravent les interdits idéologiques qui ne leur reconnaissent aucune compétence ou juridiction dans ce domaine. Elles n'osent cependant pas réclamer le droit de vote à tous les niveaux. Elles se contentent de ce qui leur est ouvert au niveau municipal, Joséphine Marchand-Dandurand sentant même le besoin de le justifier à l'aide des arguments de l'idéologie des sphères. Robertine Barry accepte elle aussi que les femmes n'aient qu'une influence indirecte en politique, par l'intermédiaire des fils et des maris. Les deux femmes restent en grande partie prisonnières de l'idéologie dans ce secteur, mais préparent la voie à d'autres en politisant leurs lectrices et en montrant la légitimité de l'expression d'opinions politiques par des femmes.

Le féminisme, tel que conçu par Joséphine Marchand-Dandurand, n'entre pas en contradiction avec l'idéologie des deux sphères. Il est une prolongation dans le domaine de la bienfaisance des devoirs confiés aux femmes au sein de la famille. Joséphine Marchand-Dandurand est consciente des inégalités et des injustices faites aux femmes, mais elle ne fait pas de liens entre ces situations et l'idéologie. Elle ne s'associe pas aux revendications d'égalité juridique de la "nouvelle femme" dont elle appuie cependant les changements de costume. Le féminisme de Robertine Barry est tout autre. Il réclame des changements au niveau des lois. Robertine Barry croit qu'il y a un lien étroit entre préjugés ou injustices subie par les femmes et lois faites par les hommes. Selon elle, seul le féminisme pourra réaliser ces changements. Mis à part les attributs extérieurs (costume, bicyclette) ainsi que la non-réclamation du droit de suffrage féminin, Robertine Barry pourrait répondre assez bien à la définition de ce qu'on a appelé la "nouvelle femme". Elle se rapproche du courant minoritaire dit du féminisme de droits égaux, tandis que Joséphine Marchand-Dandurand pourrait être qualifiée de féministe maternelle ou sociale.

Si on veut faire un bilan, il semble que Joséphine Marchand-Dandurand ne se libère à peu près jamais de l'idéologie des deux sphères. Celle-ci est toujours présente même dans ses arguments qui réclament des changements. Robertine Barry semble plus audacieuse, l'idéologie est aussi présente dans sa pensée et ses arguments mais ne l'empêche

guère de réclamer la pleine ouverture des universités et des diverses professions ou métiers aux femmes et des droits égaux au niveau des lois. Joséphine Marchand-Dandurand parle encore plus souvent de devoirs (devoirs des journalistes, des écrivains, des femmes qui ont du temps libre...) que de droits. Elle limite ses exigences au droit de parole, surtout dans le domaine des arts et des lettres, au droit de parler en public et à celui d'être traité avec respect dans la famille. Robertine Barry parlera plus souvent de droits: droit à une indépendance financière, droit à une éducation égale, droit d'être protégé également par les lois, droit de fondation, de réunion, de réforme.

Les deux femmes n'en contribuent pas moins à leur manière à sensibiliser leurs lectrices aux préjugés, injustices, inégalités vécues par les femmes, à leur présenter d'autres modèles de comportement, à légitimer et à valoriser leur intervention dans la société, à réhabiliter dans leur esprit l'oeuvre de groupements de femmes comme celle du Conseil National des Femmes que journalistes ou clergé canadien-français ignorent ou calomnient. Elles préparent ainsi la voie aux changements idéologiques qui se feront très lentement tout au cours de notre présent siècle.

Nombre de pages de texte¹ et % par rapport au total selon les rubriques²

RUBRIQUES	1893		1894		1895		1896		TOTAL	
	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total
1. <u>Revue d'Europe</u> (résumé des événements du mois - d'un correspondant parisien)	10	2.57%	5	1.30%	1	.24%	1	0.27%	17	0.01%
	$\bar{M}: 0.83$		$\bar{M}: 0.41$		$\bar{M}: 0.08$		$\bar{M}: 0.08$		$\bar{M}: 4.25$	
2. <u>Mode</u> (provenance parisienne)	12	3.09%	16	4.16%	48	11.8%	11	3%	87	5.64%
	$\bar{M}: 1$		$\bar{M}: 1.33$		$\bar{M}: 4$		$\bar{M}: 0.91$		$\bar{M}: 21.75$	
3. <u>Hygiène</u> (conseils pratiques sur la tenue de maison, secrets d'élégance raffinée, recettes d'eau de toilette, conseils du docteur...)	20	5.15%	32	8.33%	28	6.93%	0	0%	80	5.18%
	$\bar{M}: 1.66$		$\bar{M}: 2.66$		$\bar{M}: 2.33$		$\bar{M}: 0$		$\bar{M}: 20$	
4. <u>Savoir-Vivre</u> (art de l'ameublement etc. d'après un auteur français)	32	8.24%	33	8.59%	32.5	8.04%	6	1.63%	103.5	6.71%
	$\bar{M}: 2.66$		$\bar{M}: 2.75$		$\bar{M}: 2.70$		$\bar{M}: 0.5$		$\bar{M}: 25.87$	
5. <u>Art culinaire</u> (recettes "utiles et économiques")	11	2.83%	10	2.60%	10.5	2.99%	4	1.09%	35.5	2.30%
	$\bar{M}: 0.91$		$\bar{M}: 0.83$		$\bar{M}: 0.87$		$\bar{M}: 0.33$		$\bar{M}: 8.87$	

¹ Les pages de texte correspondent à la surface rédactionnelle, c'est-à-dire que les pages de publicité ne sont pas comprises.

² Les rubriques 1-14 inclusivement sont celles établies par Joséphine Marchand-Dandurand elle-même. Voir Le Coin du Feu, vol. 1 (1893), p. 7.

³ $\bar{M}$ signifie moyenne et dans ce cas-ci le nombre moyen de pages consacrées à cette rubrique par numéro.

RUBRIQUES	1893		1894		1895		1896		TOTAL	
	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total
6. Etude de caractère ou Peinture de moeurs (d'une plume canadienne) ⁴	5 $\bar{M}: 0.41$	1.28%	8 $\bar{M}: 0.66$	2.08%	6 $\bar{M}: 0.5$	1.48%	13 $\bar{M}: 1.08$	3.55%	32 $\bar{M}: 8$	2.07%
7. Conseils de la Mère Grognon (d'après le manuscrit d'une femme d'esprit)	4 $\bar{M}: 0.33$	1.03%	3 $\bar{M}: 0.25$	0.78%	2.5 $\bar{M}: 0.2$	0.61%	2 $\bar{M}: 0.16$	0.54%	11.5 $\bar{M}: 2.87$	0.74%
8. Reproductions de journaux étrangers et pages de conférenciers religieux sur la femme ⁵	66 $\bar{M}: 5.5$	17.01%	72 $\bar{M}: 6$	18.75%	90.5 $\bar{M}: 7.54$	22.4%	156 $\bar{M}: 13$	42.62%	384.5 $\bar{M}: 96.12$	124.93%
9. Corrections de locutions vicieuses	4 $\bar{M}: .33$	1.03%	1 $\bar{M}: 0.08$	0.26%	0 $\bar{M}: 0$	0%	0 $\bar{M}: 0$	0%	5 $\bar{M}: 1.25$	0.32%
10. Feuilleton littéraire ⁶	45 $\bar{M}: 3.75$	11.59%	27 $\bar{M}: 2.25$	7.03%	19 $\bar{M}: 1.58$	4.70%	22 $\bar{M}: 1.83$	6.01%	113 $\bar{M}: 28.25$	7.32%

4 J'y ai inclus des biographies non signées, par exemple sur Carmen Sylva, Mme Roland...

5 Il y a très peu de pages de conférenciers religieux sur la femme. J'ai inclus sous cette rubrique des extraits d'auteurs variés.

6 J'y ai aussi inclus des continuités, non spécifiquement intitulées "Feuilleton".

RUBRIQUES	1893		1894		1895		1896		TOTAL	
	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total
11. <u>Chronique de Madame Dandurand</u>	30	7.73%	23	15.98%	18	4.45%	1	0.27%	72	4.66%
	$\bar{M}: 2.5$		$\bar{M}: 1.91$		$\bar{M}: 1.5$		$\bar{M}: 0.08$		$\bar{M}: 18$	
12. <u>Page pour les enfants</u>	20	5.15%	11	12.86%	6	1.48%	4	1.09%	41	2.65%
	$\bar{M}: 1.66$		$\bar{M}: 0.91$		$\bar{M}: 0.5$		$\bar{M}: 0.33$		$\bar{M}: 10.25$	
13. <u>Chronique mondaine, revue des livres et des théâtres</u>	26	6.70%	4	1.04%	17	4.20%	10	2.73%	57	3.69%
	$\bar{M}: 2.16$		$\bar{M}: 0.33$		$\bar{M}: 1.41$		$\bar{M}: 0.83$		$\bar{M}: 14.25$	
14. <u>Coin pour rire:</u> rébus, énigmes, jeux de cartes, caricatures etc.	10	2.57%	5	1.30%	0.5	0.12%	0	0 %	15.5	1 %
	$\bar{M}: 0.83$		$\bar{M}: 0.41$		$\bar{M}: 0.04$		$\bar{M}: 0$		$\bar{M}: 3.87$	
15. <u>Ici et Là</u> (commentaires sur des sujets variés)	12	3.09%	19	14.94%	20	4.95%	10	2.73%	61	3.95%
	$\bar{M}: 1$		$\bar{M}: 1.58$		$\bar{M}: 1.66$		$\bar{M}: 0.83$		$\bar{M}: 15.25$	

7 Plusieurs de ces articles sont signés "Muscadin". Je n'ai aucune certitude pouvant m'assurer que Joséphine Marchand-Dandurand en est l'auteur. Muscadin s'exprime au masculin. Mais Muscadin commente les conventions du Conseil National des Femmes, des pièces de théâtres etc... auxquelles J. Marchand-Dandurand a par ailleurs assisté si l'on se fie à d'autres sources ou allusions.

RUBRIQUES	1893		1894		1895		1896		TOTAL	
	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total
16. <u>Paroles chrétiennes</u>	2		1		0		0		3	
	$\bar{M}: 0.16$	0.51%	$\bar{M}: 0.08$	0.26%	$\bar{M}: 0$	0%	$\bar{M}: 0$	0%	$\bar{M}: 0.75$	0.19%
17. <u>Petit cours de mythologie</u>	6		5		0		0		11	
	$\bar{M}: 0.5$	1.54%	$\bar{M}: 0.41$	1.30%	$\bar{M}: 0$	0%	$\bar{M}: 0$	0%	$\bar{M}: 2.75$	0.71%
18. <u>(Chronique de littérature)</u> (sous la signature de différents auteurs)	2		3		0		0		5	
	$\bar{M}: 0.16$	0.51%	$\bar{M}: 0.25$	0.78%	$\bar{M}: 0$	0%	$\bar{M}: 0$	0%	$\bar{M}: 1.25$	0.32%
19. <u>(Articles signés Yvonne)</u> ⁸	6		11		3		2		22	
	$\bar{M}: 0.5$	1.54%	$\bar{M}: 0.91$	2.86%	$\bar{M}: 0.25$	0.74%	$\bar{M}: 0.16$	0.54%	$\bar{M}: 5.5$	1.42%
20. <u>(VARIA)</u> (enquêtes, correspondants, actualités, collaborateurs spéciaux, musique etc.)	6		22		26.5		53		107.5	
	$\bar{M}: 0.5$	1.54%	$\bar{M}: 1.83$	5.72%	$\bar{M}: 2.20$	6.55%	$\bar{M}: 4.41$	14.48%	$\bar{M}: 26.87$	6.97%

⁸ Il s'agit de Marie Lacoste Gérin-Lajoie, cf. Y. Pinard, Les débuts du mouvement des femmes dans M. Lavigne et Y. Pinard, Les femmes, op. cit., p. 70.

RUBRIQUES	1893		1894		1895		1896		TOTAL	
	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total	Nombre de pages	% du total
21. (Articles signés par Madame Dandurand) ⁹	9	2.31%	7	1.82%	43	10.64%	40	10.92%	99	6.42%
	$\bar{M}: 0.75$		$\bar{M}: 0.58$		$\bar{M}: 3.58$		$\bar{M}: 3.33$		$\bar{M}: 24.75$	
22. (Articles de Madame Dandurand sous le pseudonyme de Marie Vieuxtemps) ⁹	23	5.92%	26	6.77%	8	1.98%	0	0%	57	3.69%
	$\bar{M}: 1.91$		$\bar{M}: 2.16$		$\bar{M}: 0.66$		$\bar{M}: 0$		$\bar{M}: 14.25$	
23. (Articles de Madame Dandurand sous le pseudonyme de Météore) ¹⁰	22	5.67%	29	7.55%	7	1.73%	8	2.18%	66	4.28%
	$\bar{M}: 1.83$		$\bar{M}: 2.41$		$\bar{M}: 0.58$		$\bar{M}: 0.66$		$\bar{M}: 16.5$	
24. (Articles non signés mais vraisemblablement de Madame Dandurand) ¹¹	5	1.28%	4	1.04%	11	2.72%	12	3.27%	32	2.07%
	$\bar{M}: .41$		$\bar{M}: .33$		$\bar{M}: 0.91$		$\bar{M}: 1$		$\bar{M}: 8$	
25. Publicité	sur les pages couvertures		7	1.82%	6	1.48%	11	3%	24	1.55%
			$\bar{M}: 0.58$		$\bar{M}: 0.5$		$\bar{M}: 0.91$		$\bar{M}: 6$	
TOTAL	388		384		404		366		1542	
									$\bar{M}: 385.5$	

9 Il s'agit en effet des mêmes articles publiés auparavant dans La Patrie, le Franco-Canadien... ou qui le seront dans Nos travers en 1901, portant sur la vie de famille, l'insociabilité, la manière d'être heureux, le luxe...

10 Il s'agit surtout d'articles portant sur la littérature.

11 D'après leur contenu, il est fort probable que ces articles soient de la plume de J. Marchand-Dandurand. Ils portent tantôt sur les conventions du Conseil National des Femmes, sur des conférences auxquelles elle a assisté...

Le Coin de Fanchette(Page féminine qui paraît tous les samedis dans La Patrie)A. Surface rédactionnelle signée Française

	1897	1898	1899	1900
1. Nombre de réponses aux correspondants	1110	1495	-	-
- % d'hommes correspondants ¹	0.08%	11.70%	-	-
- % du total des colonnes de la page	50.88%	45.44%	-	-

2. Causerie fantaisiste²

- nombre de colonnes de texte	-	20.05	31.16	7.5
- % du total des colonnes de la page	-	6.14%	8.72%	10.71%

TOTAL

- % du total des colonnes de la page signées Française	50.88%	51.58%	8.72%	10.71%
--	--------	--------	-------	--------

¹ Les correspondants portent des pseudonymes qui identifient généralement leur sexe. A plusieurs reprises Française semonce quelques femmes qui ont pris des pseudonymes masculins. Elle dit toujours les reconnaître et les prie de choisir un pseudonyme féminin.

² Française y aborde toutes sortes de sujets allant de la situation des femmes ici ou dans le monde au compte-rendu de livres ou aux annonces d'activités artistiques.

Le Coin de Fanchette(Page féminine qui paraît tous les samedis dans La Patrie.)B. Reste de la surface rédactionnelle³ (en % du total des colonnes de la page.)

1. Art culinaire	3.17%	0.76%	1.89%	6.07%	$\bar{M}= 2.97\%$
2. Economie domestique et hygiène	2.63%	3.14%	17.81%	4.28%	$\bar{M}= 6.96\%$
3. Mode et convenances	10.35%	4.06%	7.11%	17.14%	$\bar{M}= 9.66\%$
4. Le Coin des Enfants	-	3.52%	11.97%	-	$\bar{M}= 3.87\%$
5. Poésie et littérature	0.05%	3.83%	4.80%	3.77%	$\bar{M}= 3.11\%$
6. Autres (sujets variés, gravures) ⁴	32.92%	33.11%	47.7 %	58.03%	$\bar{M}=42.94\%$
TOTAL (nombre de colonnes)	212.45	326.25	357.	7.	

³ Ce regroupement par sujets est le mien. Les rubriques dont il est question ici ne sont pas signées Française. Dans la plupart des cas, elles ne portent pas de signature. On peut penser que Robertine Barry exerçait un choix dans les articles qui s'y trouvent. Les proportions conservées entre les rubriques sont sans doute son choix, bien qu'un sondage effectué avant 1897 et après 1900 m'indique que les sujets traités sont à peu près les mêmes.

⁴ Il n'y a pas d'unité dans les sujets. On parle tantôt d'une chaîne perdue, des résultats d'un concours, du langage des pépins de pommes, ou bien des frayeurs nocturnes chez les enfants, de la façon de passer une soirée agréable...

Chronique(s) signée(s) Mme Dandurand

dans Le Coin du Feu, 1893-1896

SUJETS¹

	1893		1894		1895		1896		TOTAL	
	Nombre sujets	% total sujets	Nombre sujets	% total sujets	Nombre sujets	% total sujets	Nombre sujets	% total sujets	Nombre sujets	% total sujets
11 chroniques 33 sujets			10 chroniques 15 sujets		7 chroniques 7 sujets		1 chronique 1 sujet		29 chroniques 56 sujets	
Femmes	9	27.27%	5	33.33%	3	42.85%	-	-	17	30.35%
Journalisme	1	3.03%	-	-	-	-	-	-	1	1.78%
Nature	1	3.03%	-	-	1	14.28%	-	-	2	3.57%
Arts et littérature	7	21.21%	4	26.66%	1	-	1	100%	13	23.21%
Lecteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coutumes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Politique canadienne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Politique étrangère	8	24.24%	1	6.66%	-	-	-	-	9	16.07%
Mondanité ²	5	15.15%	-	-	1	14.28%	-	-	6	10.71%
Varia ³	2	6.06%	5	33.33%	1	14.28%	-	-	8	14.28%

1 Ce regroupement par sujet est le mien. Il y a presque toujours plusieurs sujets par chronique.

2 Bals, fêtes, soupers, anecdotes sur personnages contemporains, expositions universelles, funérailles...

3 Santé, guerre, noms bizarres donnés aux enfants, bilan de l'année, souhait aux lecteurs, réflexions sur l'inégal partage des richesses, le jeune homme moderne, patriotisme...

Chronique du Lundi(qui paraît toutes les semaines dans La Patrie)

	1892		1893		1894		1895	
	-49 chroniques -71.94 ² colonnes de texte	% total des sujets	-41 chroniques -54.32 colonnes de texte	% total des sujets	-43 chroniques -54.61 colonnes de texte	% total des sujets	-45 chroniques -56.24 colonnes de texte	% total des sujets
SUJETS ¹	Nombre de sujets traités (65)		Nombre de sujets traités (47)		Nombre de sujets traités (87)		Nombre de sujets traités (74)	
Femmes	10	15.38%	13	27.65%	14	16.09%	13	17.56%
Journalisme	2	3.07%	1	2.12%	3	3.44%	1	1.35%
Nature	5	7.69%	6	12.76%	7	8.04	3	4.05%
Arts et littérature	10	15.38%	10	21.27%	6	6.89%	10	13.51%
Lecteurs	2	3.07%	6	12.76%	6	6.89%	4	5.40%
Coutumes	6	9.23%	6	12.76%	5	5.74%	3	4.05%
Faits divers et Varia ³	30	46.15%	5	10.63%	46	52.87%	40	54.05%

¹ Ce regroupement par sujets est le mien. Il peut y avoir plusieurs sujets par chronique.

² C'est pourquoi le nombre de sujets est plus élevé que le nombre de chroniques.

³ La Patrie compte 7 colonnes de texte par page.

On trouve dans cette catégorie tout ce qui n'est pas dans les autres domaines. Il peut s'agir d'un commentaire sur un incident dont Robertine Barry a été témoin, d'une nouvelle qu'elle a lue quelque part, de ses vacances, de ses impressions en tramway, de ses idées sur la police municipale, le carnaval, le temps des fêtes...

Chronique du Lundi

(qui paraît toutes les semaines dans La Patrie)

SUJETS	1896		1897		1898		1899	
	-42 chroniques -43.82 colonnes de texte		-43 chroniques -42.91 colonnes de texte		-43 chroniques -43.93 colonnes de texte		-46 chroniques -51.63 colonnes de texte	
	Nombre de sujets traités (76)	% total des sujets	Nombre de sujets traités (59)	% total des sujets	Nombre de sujets traités (56)	% total des sujets	Nombre de sujets traités (56)	% total des sujets
Femmes	14	18.42%	19	32.20%	19	33.92%	14	25 %
Journalisme	6	7.89%	2	3.38%	0	-	0	-
Nature	3	3.94%	2	3.38%	5	8.92%	4	7.14%
Arts et littérature	10	13.15%	7	11.86%	7	12.5 %	16	28.57%
Lecteurs	12	15.78%	2	3.38%	0	-	1	1.78%
Coutumes	3	3.94%	0	-	1	1.78%	0	-
Faits divers et Varia	28	36.84%	27	45.76%	24	42.85%	21	37.5 %

Chronique du Lundi(qui paraît toutes les semaines dans La Patrie)

	1900		TOTAL	
	- 9 chroniques - 8.75 colonnes de texte	187 chroniques 245.86 colonnes de texte M:1.33 colonne/chronique		
SUJETS	Nombre de sujets traités (12)	% total des sujets	Nombre de sujets traités (532)	% total des sujets
Femmes	2	16.66%	118	22.18%
Journalisme	0	-	15	2.81%
Nature	0	-	35	6.57%
Arts et littérature	2	16.66%	78	14.66%
Lecteurs	0	-	33	6.20%
Coutumes	0	-	24	4.51%
Faits divers et Varia	8	66.66%	229	43.04%